Évolution d'un groupe d'habitations du IVe siècle dans l'îlot 27

par Denis Lebeaupin

1. Objectifs et localisation des travaux

De 1984 à 1995 plusieurs îlots du site de Saint-Sauveur ont fait l'objet de fouilles stratigraphiques en profondeur ; il s'agit principalement des zones 1 et 4-sud, larges sondages couvrant plusieurs maisons, implantés de part et d'autre de la rue principale nord-sud (rue 100). Ces travaux ont fourni des données multiples sur la période allant du début du IVe siècle à la fin du IIe siècle av. n. è., données publiées pour l'essentiel en 1990 et 1994 (*Lattara 3* et *Lattara 7*), ou utilisées par toutes les études thématiques qui privilégient la longue durée.

La poursuite des recherches dans ces îlots s'est heurtée à une contrainte majeure du site, la présence à faible profondeur d'une nappe phréatique qui interdit toute fouille digne de ce nom. La pose de palplanches a permis de continuer la recherche dans l'îlot 1, mais, la mise hors d'eau de l'îlot 4-sud s'avérant impossible, il est apparu indispensable d'ouvrir un nouveau chantier dans des conditions qui permettent d'accéder aux niveaux des Ve et VIe siècles.

C'est dans cette optique qu'une fouille stratigraphique durable a été entamée en juillet 1995 dans la zone 27, superficiellement explorée en 1993. Cette zone se situe au sud de la ville, contre le rempart et non loin de la porte qui menait probablement au port. L'aire explorée englobe une série de pièces appuyées à la courtine et, en avant de ces pièces, une seconde rangée associant bâtiments et cours, l'ensemble représentant environ 220 m2 (fig. 1). Ce quartier bénéficie d'un grand nombre d'atouts compte tenu des objectifs poursuivis. D'une part les épierrements postérieurs à l'abandon du site sont à cet endroit assez limités, les murs des maisons et le rempart lui-même sont en grande partie conservés. D'autre part l'accumulation des terres contre la fortification a fait que les couches anciennes sont ici situées à un niveau topographique relativement élevé : on a donc l'espoir de remonter jusqu'aux couches contemporaines de la fondation de la ville, sans être gêné par la nappe phréatique (en revanche, les niveaux postérieurs à 300 ont à peu près totalement disparu, détruits par l'érosion et les travaux agricoles). Enfin les travaux menés dans les zones 1 et 7-est (Roux 1990 et López 1994) ont déjà montré la densité des constructions le long du rempart, et l'intérêt de l'organisation de ces quartiers accolés à la fortification pour la compréhension de l'urbanisme.

Malgré la tentation d'atteindre rapidement les couches du Ve siècle, il est apparu préférable de fouiller l'intégralité des niveaux du IVe siècle, et de mettre en évidence les niveaux contemporains sur l'ensemble de la zone, dans le but notamment de rendre visibles les phases architecturales et leurs aménagements sur une vaste superficie. Cette exigence nous a conduit à mener la fouille sur toute la surface de la zone 27, et à l'arrêter –à l'issue de la campagne de 1998– sur des niveaux datés du tout début du IVe siècle avant notre ère.

Le présent article constitue le bilan de ces quatre années de recherches et présente la quasi totalité des niveaux d'occupation du IVe siècle conservés dans ce quartier.

2. Organisation du chantier et synthèse des premiers résultats

2. 1. Délimitations de la zone 27 et contraintes topographiques

Les fouilles extensives menées en 1993 et 1994 au sud de la ville avaient mis en évidence un certain nombre de structures parallèles à la fortification ou orthogonales (Garcia 1994, p.73 à 76) : la zone 27 a été définie à partir de ces structures, bien qu'elles ne soient pas toutes contemporaines (fig. 1).

La limite sud est constituée par le rempart lui-même, arasé mais non épierré à

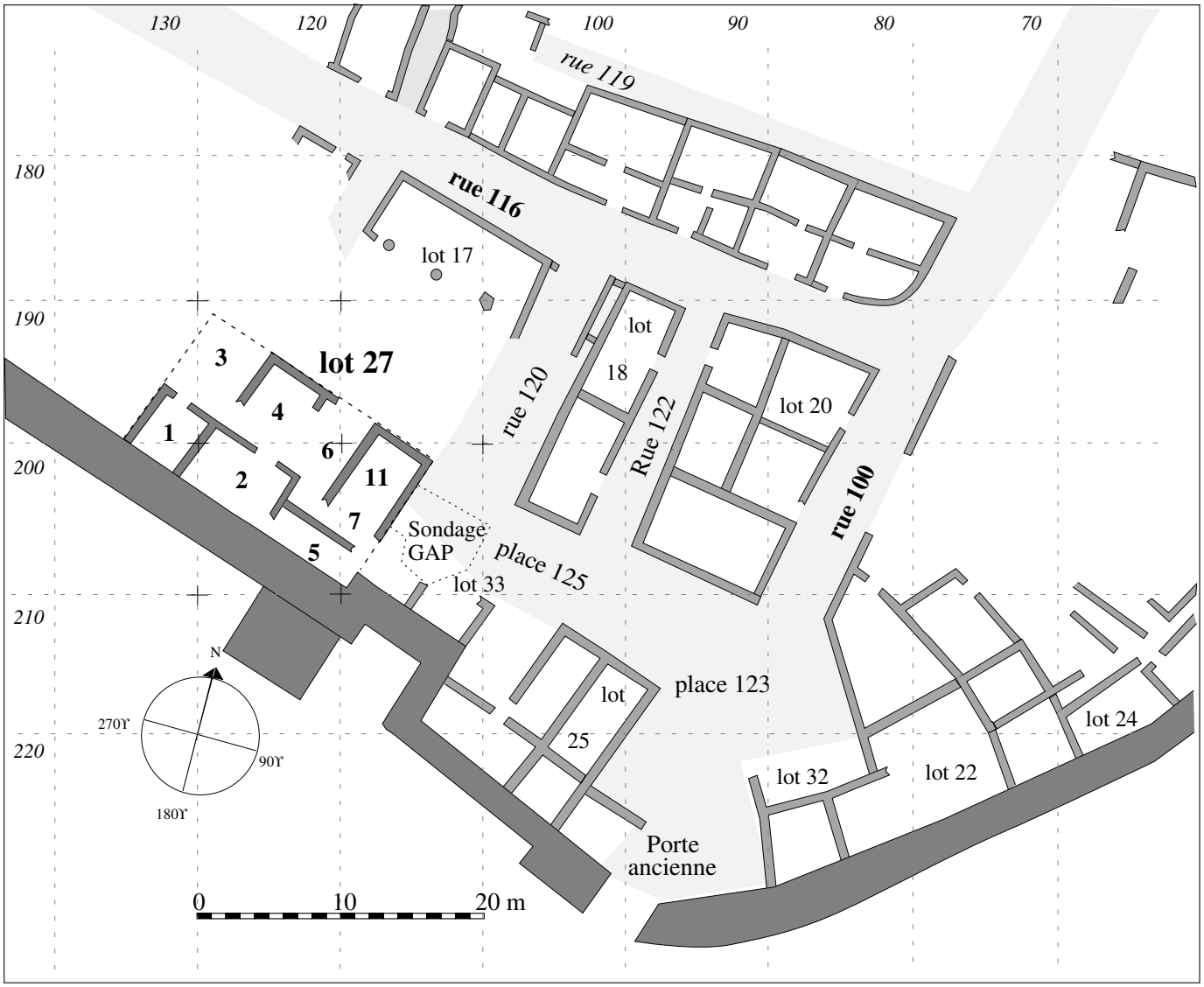

Fig. 1: Localisation de la zone 27 dans les quartiers sud de la ville.

cet endroit ; la limite ouest est déterminée par un mur perpendiculaire au rempart (MR1270) ; la limite est correspond à plusieurs murs superposés mais largement épierrés notamment au contact de la fortification (MR1285...) ; la limite nord enfin a été tracée dans l'axe de deux murs alignés (MR1288 et MR1323). L'aire ainsi dessinée a la forme d'un rectangle de 19 m d'est en ouest pour 11,5 m du nord au sud.

Ce découpage se justifie par certaines contraintes pratiques, comme la présence au-delà de la limite est d'un sondage ancien du Groupe Archéologique Painlevé (GAP) ; mais il vise surtout à englober une suite de trois ou quatre pièces le long du rempart –correspondant *a priori* à plusieurs maisons– et les pièces ou cours situées en avant qui appartiennent sans doute aux mêmes unités domestiques. L'objectif principal est en effet de fouiller un ensemble cohérent et complet, de dégager une unité domestique, et si possible deux, dans leur totalité. On notera que l'environnement de la zone 27 est imparfaitement connu : l'habitat se prolonge vers l'est le long du rempart et nous en connaissons partiellement l'architecture grâce aux sondages du GAP et aux fouilles extensives de 1993 (voir la présentation de la zone 33 par M. Py ci-dessous) ; vers le nord deux tronçons de murs visibles en surface, datés probablement de la seconde moitié du IVe siècle, montrent que –au moins à cette date– l'îlot se poursuit dans la direction de la rue 116, mais d'importants entrepôts implantés à l'époque romaine occultent le reste du quartier. Aucune observation n'a pu être faite à l'ouest où les niveaux remaniés n'ont pas encore été dégagés.

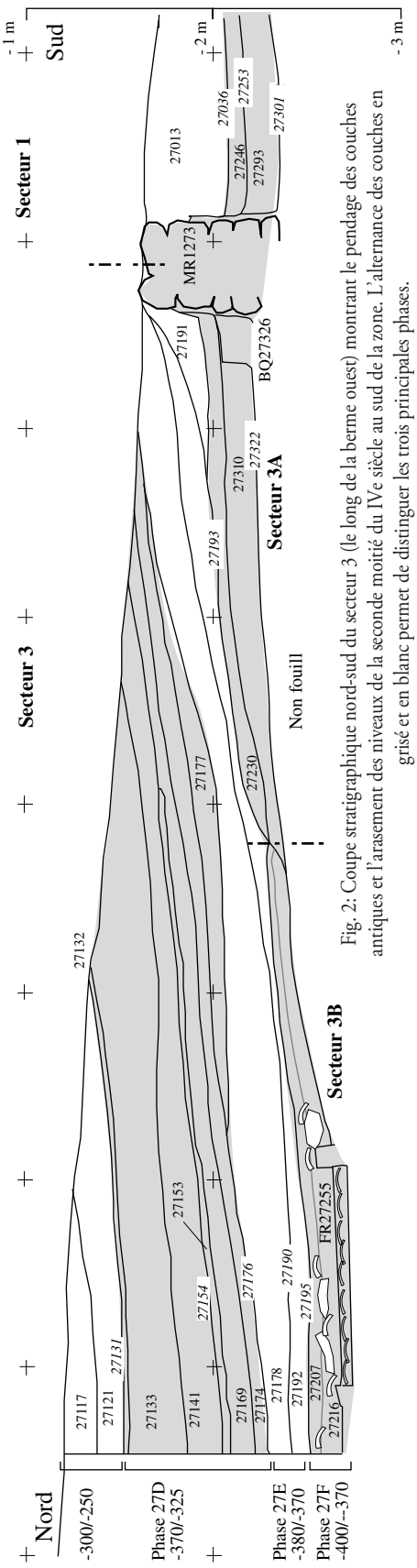

Fig. 2: Coupe stratigraphique nord-sud du secteur 3 (le long de la berme ouest) montrant le pendage des couches antiques et l'arasement des niveaux de la seconde moitié du IVe siècle au sud de la zone. L'alternance des couches en grisé et en blanc permet de distinguer les trois principales phases.

Dès l'exploration préliminaire il est apparu que dans l'ensemble du quartier les couches archéologiques accusent toutes un net pendage vers le nord, de l'ordre de 10%, soit plus d'un mètre de dénivelé sur la largeur de la zone (le pendage du sol actuel est de 5 à 7%, et orienté vers le sud, voir fig. 2). Par conséquent, à niveau topographique équivalent, les couches et structures situées au nord sont donc nettement plus récentes que celles situées au sud, le long de la muraille. La fouille s'est évidemment adaptée à cette configuration et les travaux ont commencé par les secteurs au nord de la zone, mais nous ne connaissons pas le prolongement de ces niveaux plus au sud, le long du rempart, puisque les couches et les structures correspondantes ont été irrémédiablement détruites. En pratique seuls les niveaux antérieurs à 350, voire à 375, sont conservés sur l'ensemble de la zone 27.

2.3. Les phases observées

Six phases ont pu être distinguées dont trois seulement sont bien documentées.

- La phase 27F correspond à une phase architecturale assez bien connue sur l'ensemble de la zone ; on y observe trois pièces, des dépendances en matériaux légers et des cours, l'ensemble correspondant probablement à trois «unités fonctionnelles» (maisons 2701, 2702 et 2703). Des réaménagements permettent de distinguer pour le IVe siècle deux sous-phases (27F2 et 27F1). Cette phase, dont le point de départ se situe probablement dans le dernier quart du Ve siècle, prend fin avant 375.

- La phase 27E se caractérise par la destruction des bâtiments précédents, et par la construction d'un nouveau et, en apparence, unique bâtiment (maison 2704) ; elle se termine avant 350.

- La phase 27D commence par une reconstruction générale du quartier ; ces bâtiments (maisons 2705 et 2706) sont ensuite occupés jusqu'en 325 environ. La phase n'est documentée que dans les secteurs 3, 4, 6 et 11 situés dans la moitié nord du chantier.

- La phase 27C se limite à des couches résiduelles du IIIe siècle av. n. è. ou de la fin du IVe s. ; elles sont conservées surtout dans le secteur 3 situé en contrebas et aucune architecture ne peut être associée à ces niveaux.

- La phase 27B regroupe une dizaine de creusements d'époque romaine et leurs comblements (Ier siècle av. n. è.-IIIe siècle de n. è.).

- La phase 27A, comme dans les autres zones du site, rassemble les différentes couches remaniées, d'ailleurs très peu nombreuses.

Les observations de fouille seront présentées par phase dans l'ordre du temps. Pour chaque phase on commencera par une évocation générale de l'architecture, suivie d'une description des différentes unités domestiques (architecture, principaux aménagements et leur évolution). Le détail de la stratigraphie de chaque secteur sera fourni par les diagrammes stratigraphiques (fig. 3 et 4).

3. La phase 27F (vers 400/vers 375)

Le hasard a voulu qu'un incendie affecte vers 400 une partie importante de la zone 27 et particulièrement les secteurs de la moitié ouest ; il a marqué une bonne partie des sols, fourni des couches caractéristiques, et a donc permis un arrêt des travaux sur des niveaux strictement contemporains. Malheureusement les traces sont moins nettes dans la partie orientale, et par ailleurs des terrassements, peut-être consécutifs à l'événement, sont venus perturber la stratigraphie dans certains secteurs. Malgré ces réserves de détail, nous disposons donc d'une documentation relativement précise sur l'état des lieux dans ce quartier ou tout début du siècle.

A ce moment, le quartier se présente sous la forme de 3 pièces appuyées au rempart (d'ouest en est : les secteurs 1, 2 et 5), et de cours en façade dont certaines sont en partie occupées par des constructions légères (d'ouest en est, les secteurs 3, 9, 10, 6, et 7/11). L'incendie a sans doute été d'ampleur modérée ; il a cependant détruit certaines toitures, les cloisons de

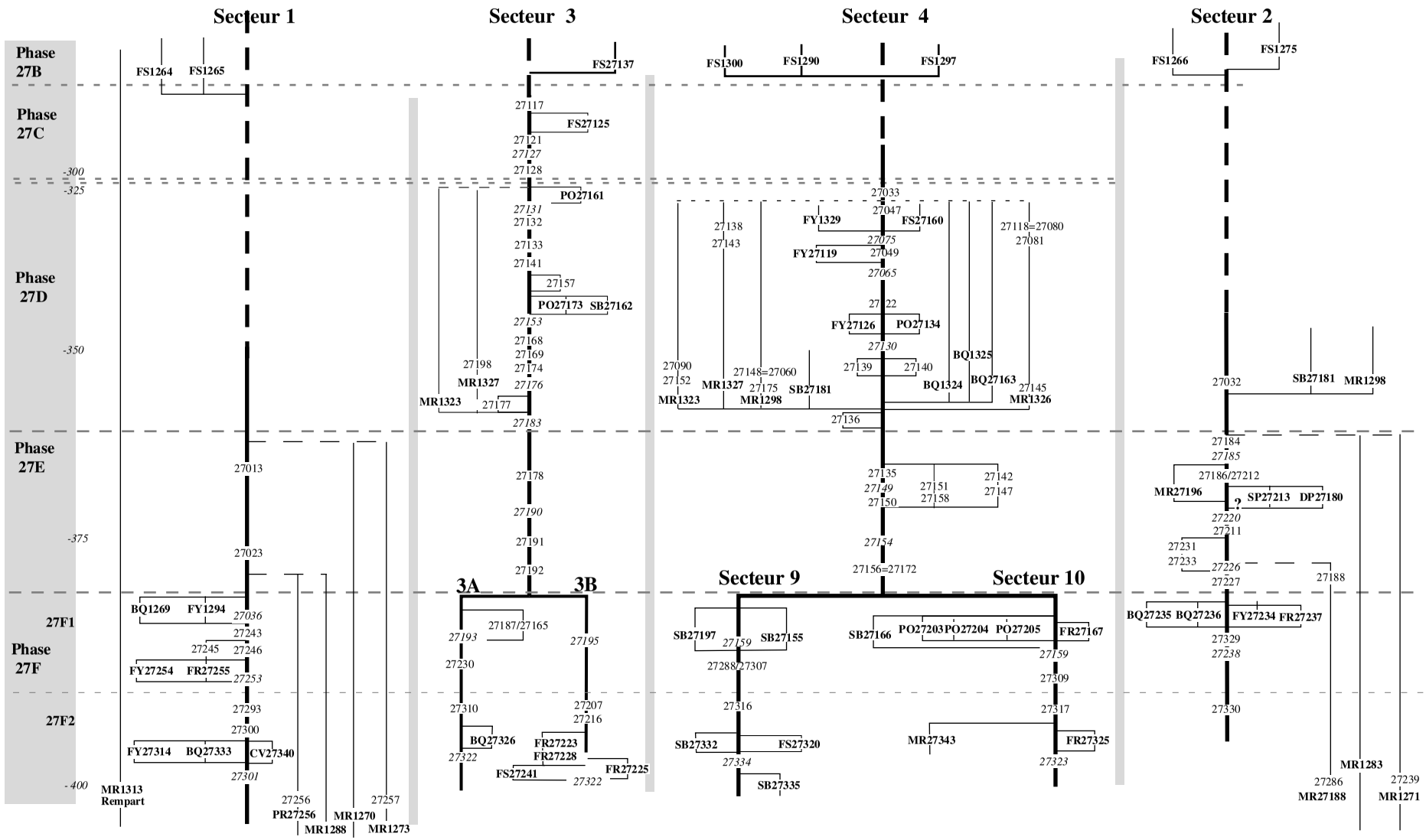

Fig. 3: Diagramme stratigraphique des secteurs 1, 2, 3, et 4 (1, 2, 3, 9 et 10 pour la phase 27F), c'est-à-dire la partie occidentale de la zone.

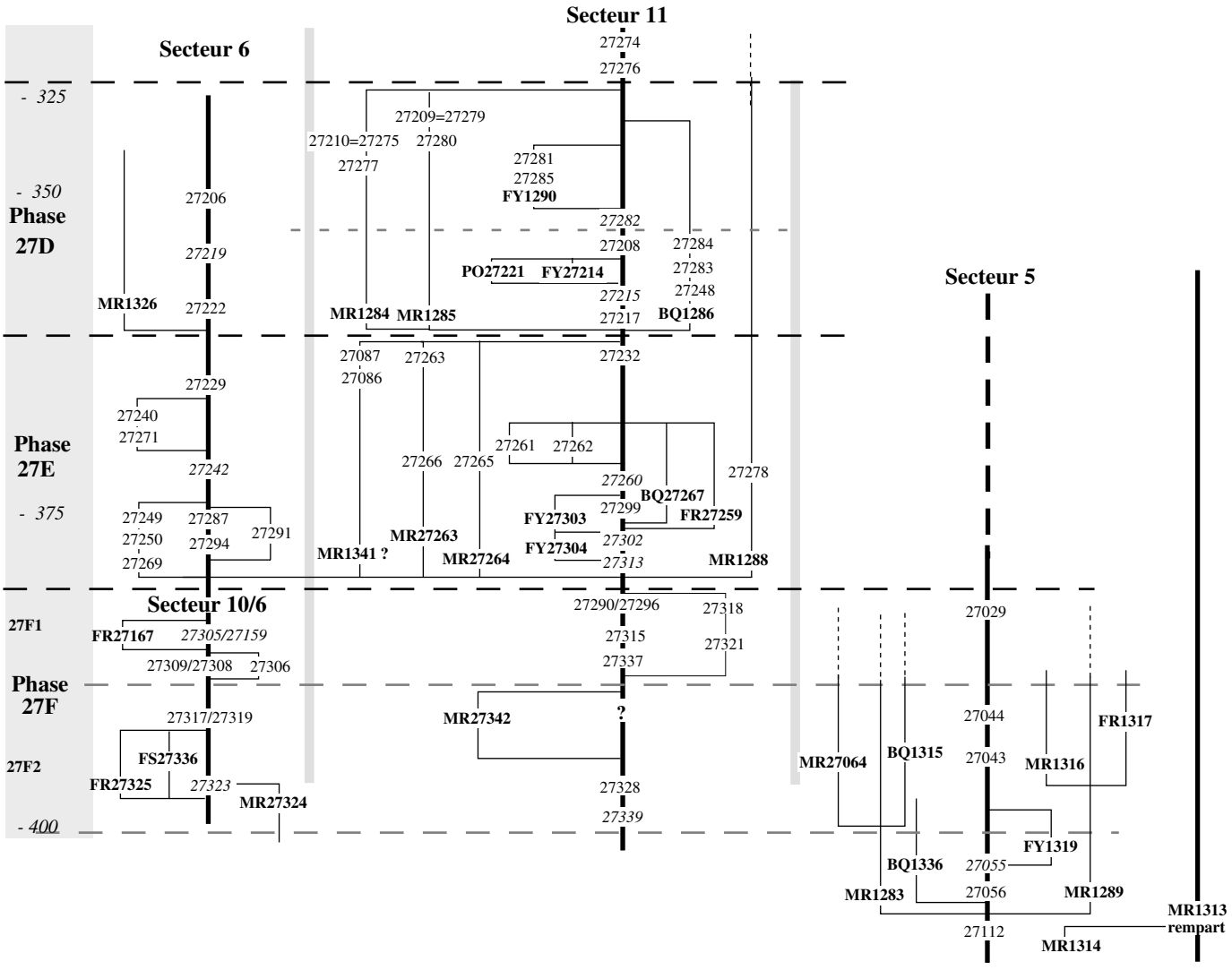

Fig. 4: Diagramme stratigraphique des secteurs 5, 6 et 11 (partie orientale de la zone).

bois ou de torchis de bâtiments annexes, et sans doute des réserves de nourriture et de combustibles. Les sols ont été noircis et recouverts d'une couche charbonneuse, mince en général, les murs et les banquettes ont été rubéfiés (phase 27F2, fig. 5 et 6).

Très vite après l'incendie les bâtiments en dur des secteurs 1 et 2 sont réoccupés après remblaiement ; les constructions annexes (secteurs 3 et 9) sont restaurées, et les niveaux qui suivent montrent la continuité de l'occupation pendant 10 à 20 ans (phase 27F1). En revanche la pièce 5 est peut-être abandonnée dès cette époque.

3.1. L'organisation de l'espace et l'architecture dans la zone 27 pendant la phase 27F (fig. 6)

3.1.1. Les pièces 1 et 2

Ces deux pièces accolées au rempart forment un même bâtiment de 11,3 m sur 5 m (dimensions extérieures). La pièce 1 est un rectangle de 4,45 m (du nord au sud) sur 3,6 m, soit 16 m2 de surface intérieure. La pièce 2 est plus ample, longue de 6,4 m, pour une largeur qui reste de 4,45 m (28,5 m2) ; toutes deux s'ouvrent au nord.

Ces deux salles étaient fermées au nord par une longue façade (MR27188), entièrement épierrée à l'exception d'un petit tronçon (MR1273) accolé au mur ouest. L'ensemble est limité à l'ouest par le mur MR1270 et à l'est par les murs MR1283 et MR27064. La limite orientale, en effet, réutilise le mur de la pièce 5, de construction antérieure, complété pour l'occasion par le tronçon MR27064. Enfin le mur MR1271 est un refend divisant le bâtiment en deux cellules inégales.

Ces murs sont en général des solins faits de petits moellons ou cailloux, d'une hauteur d'environ 50 cm, recouverts

Fig. 5: Vue générale de la zone 27 prise du nord. Au premier plan les secteurs 10, 9 et 3 (de gauche à droite); au second plan les secteurs 5 (en partie), 2 et 1; au fond le rempart.

d'une arase de tessons d'amphore ; l'élévation en terre n'est conservée que sous forme de lambeaux, ne permettant pas de savoir s'il s'agit d'adobes ou de bauge. Certains tronçons sont cependant en terre massive (bauge?) sans qu'on sache avec certitude s'il s'agit de l'état initial, ou du «bouchage» d'une ouverture. On remarque aussi que ces murs ne sont guère liés entre eux : Le fragment conservé du mur nord est simplement appuyé sur le mur ouest, le mur de refend n'était pas lié au mur nord mais s'appuyait sur son enduit.

Chacune de ces pièces possède une ouverture vers le nord : la porte PR27256 proche de l'angle nord-ouest pour la salle 1, et, pour la salle 2, une porte située vers le centre de la façade mais mal délimitée compte tenu de l'épierrement du mur et du seuil. Les tronçons bâtis en terre dans les murs MR1270 et MR1271 permettent d'envisager l'existence d'autres portes, à l'extérieur vers l'ouest, ou entre les deux pièces. Toutefois la présence d'un enduit mural conservé sur plus de 20 cm de hauteur le long de ces tronçons en terre montre que, durant la phase 27F, il n'y avait pas d'ouverture à ces emplacements.

3.1.2. La pièce 5 (fig. 7)

Ce secteur a été fouillé en 1993 et 1994 sous la direction de D. Garcia dans le cadre de travaux qui visaient en priorité à déterminer la chronologie du rempart. Par ailleurs de multiples fosses tardives, liées notamment à l'épierrement de la fortification, ont affecté une grande partie du secteur. Enfin la topographie de cet endroit fait que les couches postérieures à 400, proches de la surface, ont été perturbées. Les observations des fouilleurs de 1993-1994, aimablement mises à ma disposition par D. Garcia, permettent cependant de reconstituer l'architecture même si des incertitudes demeurent dans le détail de la stratigraphie.

La pièce 5 est un rectangle allongé d'est en ouest (près de 7 m de longueur, pour 2,8 m de largeur, soit au moins 19 m2 de surface utile). Outre le rempart, deux murs sont partiellement conservés, MR1289 au nord, et MR1283 à l'ouest ; le mur oriental est épierré et les traces de la tranchée ont été largement détruites par une grande fosse tardive : son emplacement ne peut être restitué que de manière approximative. La localisation de la porte n'est pas connue mais elle peut raisonna-

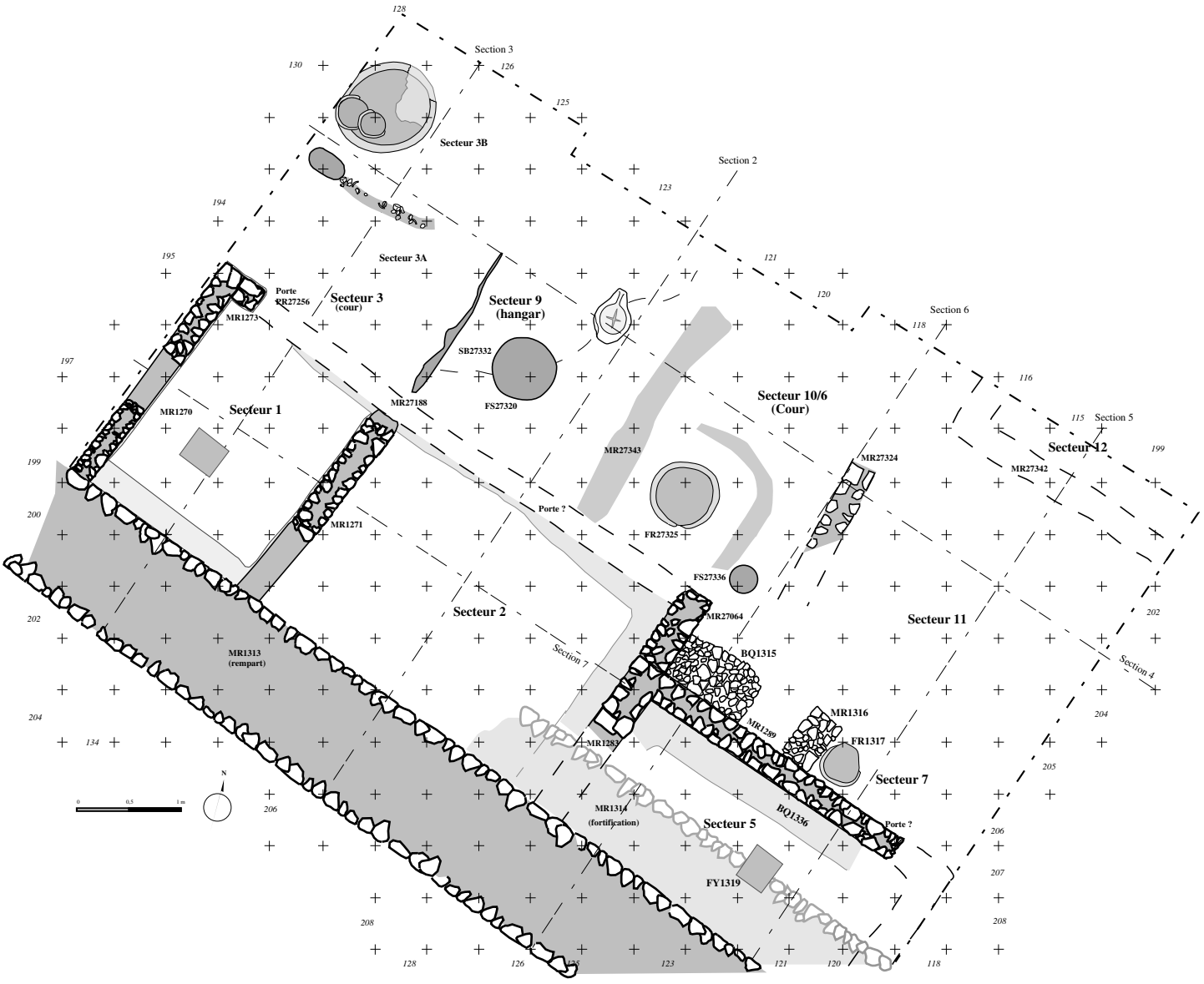

Fig. 6: Plan d'ensemble du quartier lors de la phase 27F2. Sous la pièce 5 et une partie de la pièce 2, le mur MR1314 a été indiqué. Cette structure qui appartient à la fortification (rampe d'accès à la courtine ?) est arasée au début de la phase et recouverte par les sols de la pièce 5.

blement être située dans la façade nord (vers l'angle nord-est de la pièce).

Les observations faites dans la zone 33 (se reporter à l'article de M. Py ci-dessous) montrent qu'il n'y a pas de continuité de l'architecture entre le secteur 5 et cette zone ; notamment la façade nord de la pièce (MR1289) ne se prolonge pas vers l'est. On peut donc supposer que la pièce 5 constitue l'unique salle de la maison.

La construction de la pièce 5 peut être datée autour de 425 av. n. è. par le mobilier du remblai sous-jacent (27112) ; elle fait suite à un réaménagement de la fortification puisque la pièce prend place sur l'arasement d'un large mur appuyé à la courtine (MR1314, voir López 1996, p. 56 à 60). Par ailleurs cette construction est antérieure à la construction du bâtiment 1/2 puisqu'il a fallu prolonger le mur de la pièce 5 pour édifier le mur est de la pièce 2.

3.1.3. La pièce 12

Un bâtiment prend place dans la partie nord-est du chantier et s'étend pour l'essentiel plus au nord, en dehors de la zone fouillée. De cette construction, il ne subsiste que la tranchée d'épierrement d'un mur, contenant quelques pierres négligées de l'assise de base (MR27342), et des sols empilés, visibles en coupe dans la berme, qui attestent une occupation

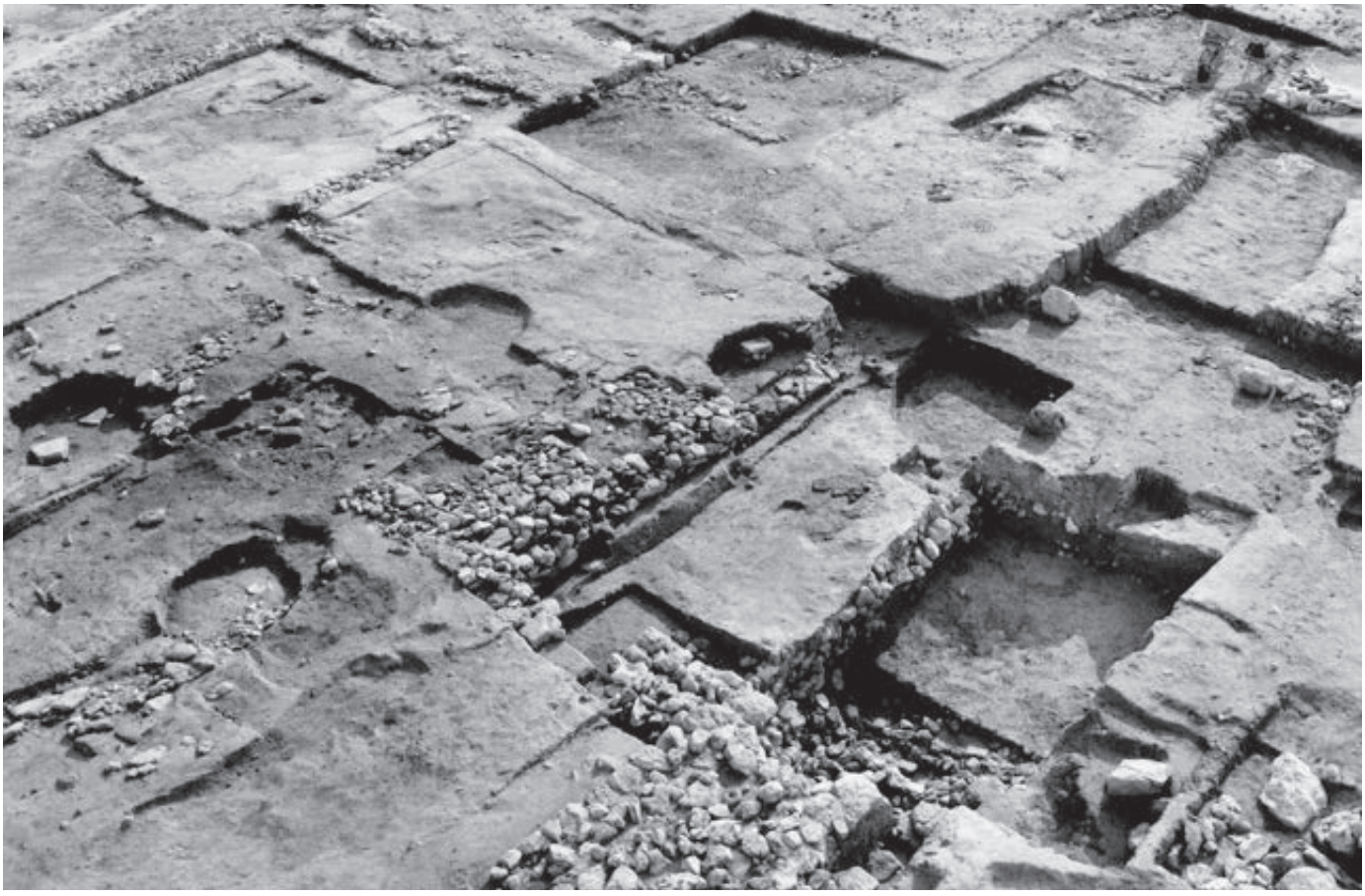

Fig. 7: Vue d'ensemble du quartier accolé au rempart (prise du sud-ouest). La photo a été réalisée à la fin des fouilles extensives de 1993 et montre la pièce 5 au niveau du sol 27055.

relativement longue. Selon toute probabilité, le bâtiment représente l'extrémité sud d'un îlot qui s'étend vers le nord jusqu'à la rue 116.

3.1.4. Les espaces extérieurs (secteurs 3, 9, 10/6, 7 et 11)

Ces différents secteurs constituent une longue aire, à ciel ouvert sur l'essentiel de sa surface, mais coupée par des constructions légères et occupée par divers aménagements (fours, fosses). Il ne s'agit donc pas d'une rue, mais plutôt du prolongement des maisons riveraines.

Le secteur 9

Ce secteur situé au nord de la pièce 2 correspond probablement à une bâtisse ouverte vers le nord. On observe en effet du côté ouest une tranchée étroite correspondant au négatif d'une cloison en bois et terre (SB27332) ; du côté est se trouve une épaisse structure de terre crue (MR27342). La présence d'une toiture reposant sur ces deux supports est presque sûre car le sol est propre et plan, très différent des sols des cours ouvertes ; par ailleurs, lors de la phase suivante, la présence d'un bâtiment en matériaux légers est attestée à cet emplacement (phase 27F1, voir fig. 26).

La cloison SB27332 se présente donc sous la forme d'une mince tranchée pleine d'un sédiment charbonneux et soulignée par quelques tessons ; elle se situe dans le prolongement du mur de refend qui sépare les pièces 1 et 2, sa longueur est de 3,3 m, et à son extrémité nord existait un passage entre les secteurs 3 et 9. Le mur MR27342 est un épais massif de limon gris homogène, mal délimité car il a été arasé à la fin de la phase et, par ailleurs, sa base n'a pas été encore dégagée au stade actuel de la fouille ; il s'appuyait probablement sur le mur de façade de la pièce 2, à proximité de la porte. Aucune limite n'a été reconnue pour cette bâtisse au nord. L'ensemble du secteur représente un espace de plus de 21 m2 (4,2 m d'est en ouest, 5,6 m au moins du nord au sud) et la partie couverte s'étendait peut-être sur 15 m2.

La cour 3

C'est une aire située en façade de la pièce 1, et reliée à celle-ci par une porte. La superficie fouillée est de près de 30 m2 (6,2 m sur 4,7 m) mais les limites nord et ouest de cette cour sont artificielles. La limite orientale est constituée par la cloison SB27332 (voir *supra*). Quelques calages de poteau alignés parallèlement à la façade de la pièce 1 laissent penser que

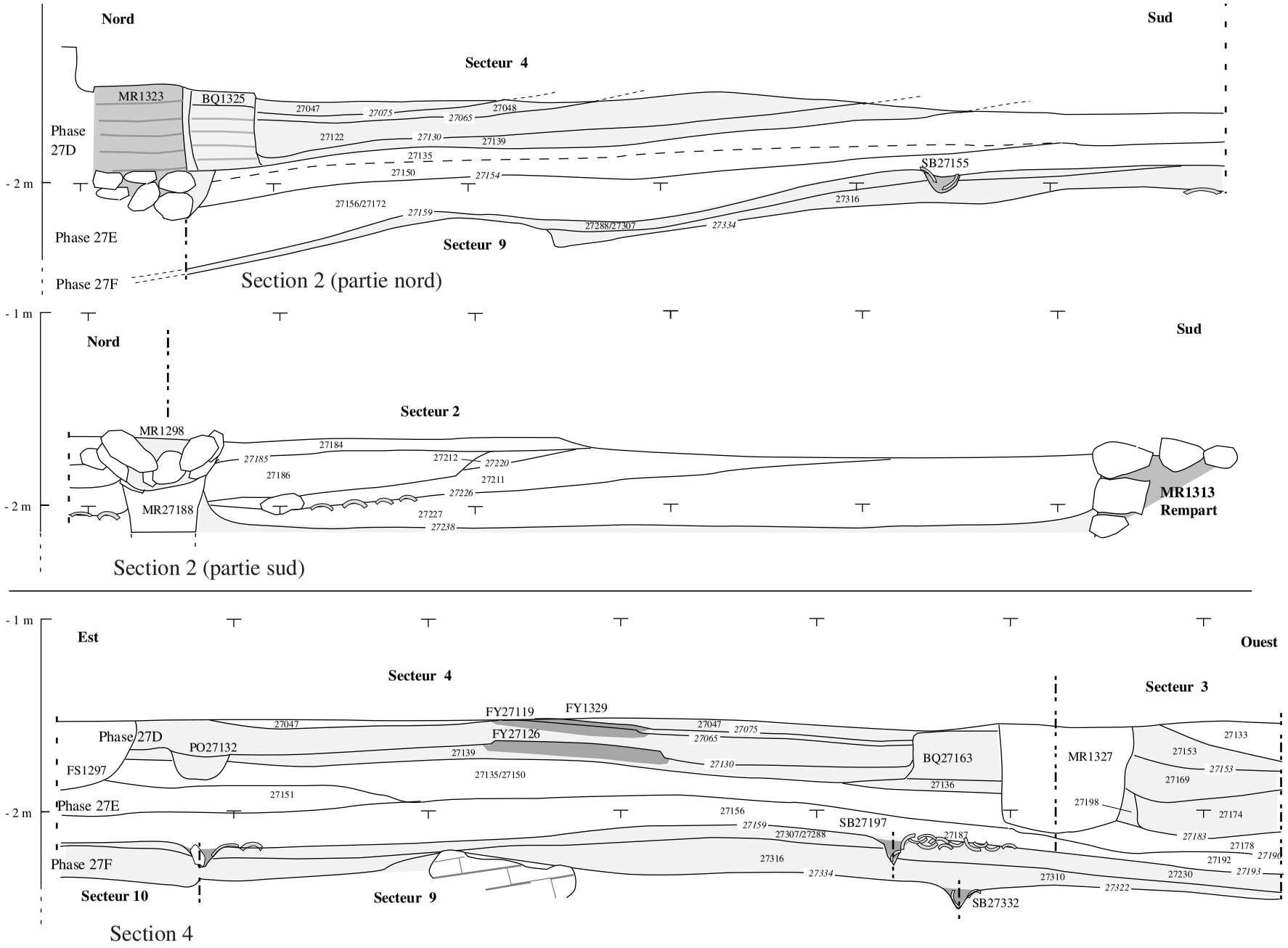

Fig. 8: En haut section 2: coupe stratigraphique nord-sud des secteurs 9 et 2 (4 et 2 pour les phases 27E et 27D).
En bas extrait de la section 4: coupe stratigraphique est-ouest des secteurs 10, 9 et 3 (secteurs 4 ét 3 pour les phases 27E et 27D)

Fig. 9: Vue générale de la pièce 1 au niveau du sol incendié (prise du nord). Au premier plan à droite le seuil aménagé; à gauche les restes en place de la cuve en terre (CV27340). Au fond le foyer décoré et la banquette appuyée au rempart.

la moitié sud de la cour a été protégée, au moins pendant une partie de la phase, par un auvent (sous-secteur 3A) ; la moitié nord, non couverte, est le lieu d'importantes activités de cuisson (sous-secteur 3B, cf. *infra*).

La cour 10/6

A l'est du secteur 9 s'étend un espace de 5 m d'est en ouest, et 6 m du nord au sud, identifié sous les numéros de secteur 10 et 6 (d'ouest en est) en fonction de limites appartenant à des niveaux plus récents. La disposition des couches et la nature des sédiments indiquent qu'il s'agit d'une cour, affectée par le ruissellement et constamment rechargée par des apports localisés : pavements de pierres ou de tessons, dépôts de matériaux ou de déchets alimentaires... La présence d'un four tout proche de la pièce 2, et l'existence d'un muret qui crée une modeste séparation (MR27324), laissent penser que cet espace de circulation et de travail était peu ou prou privatisé au profit de la maison voisine (secteur 2).

Les secteurs 7 et 11

Le secteur 7 est la bande de terrain, large de 1,5 m environ, qui borde la pièce 5 et accueille quelques aménagements liés à cette maison (banquette, four..). Entre ce secteur et la pièce 12 se situe le secteur 11 (délimité en fonction de constructions plus récentes) ; durant la phase 27F le secteur 11 n'est pas bâti, mais son utilisation n'est pas connue car les niveaux correspondants ont été perturbés lors de la construction d'un bâtiment au début de la phase suivante. On peut penser qu'il s'agit d'un espace de circulation et de travail, prolongeant la rue 125, et, au-delà, la place 123.

3.1.5. Hypothèses sur l'organisation du quartier pendant la phase 27F

Si la maison 2701 à l'est, regroupant les secteurs 5 et 7, peut être individualisée sans trop d'hésitations, l'organisation des secteurs à l'ouest est plus problématique.

D'une part les pièces 1 et 2 paraissent appartenir à un même bâtiment (rappelons que la façade nord, MR27188, ne se prolonge ni vers l'ouest, ni vers l'est), leurs aménagements sont semblables jusque dans le détail, par exemple dans la décoration des foyers (cf. *infra*). D'autre part ces

constructions appuyées au rempart sont sans conteste fonctionnellement associées aux espaces ouverts, ou occupés par des bâtiments légers, qui se situent plus au nord ; la présence de portes entre les secteurs 1 et 3, 2 et 9, 9 et 10 garantit cette association. L'hypothèse d'une seule unité domestique de 120 m2 regroupant ces 5 secteurs est cependant peu plausible. On constate d'abord l'absence de communications est-ouest entre les secteurs 1 et 2, et –pendant une partie de la phase– entre les secteurs 3 et 9. Surtout la symétrie des aménagements entre les salles 1 et 2 (cf. *infra*) indique presque certainement que nous sommes en présence de deux unités domestiques autonomes, chacune possédant sa pièce de vie avec banquette, foyer central et –durant la phase 27F1– four dans l'angle.

Il est possible, compte tenu de la division générale de l'espace urbain en lots (1), d'envisager la subdivision d'un lot pour l'usage de deux familles éventuellement apparentées. La première unité domestique (2702) comprendrait la pièce 1 et la cour 3, pourvue d'un appentis ; la seconde (2703) serait composée de la pièce 2, et d'une grande cour sur une partie de laquelle se dresserait une bâtisse en bois (secteurs 9 et 10/6). Ces deux maisons couvriraient, avec les cours attenantes, des superficies nettement inégales : au moins 47 m2 pour la première, sans préjuger d'une extension possible vers le nord, au moins 72 m2 pour la seconde.

3.2. Aménagements et évolution de la maison 2702 (secteurs 1 et 3, fig. 2 et 8)

3.2.1 L'état des lieux au moment de l'incendie et les couches d'incendie (phase 27F2)

L'incendie du début du quatrième siècle a particulièrement affecté cette mai-

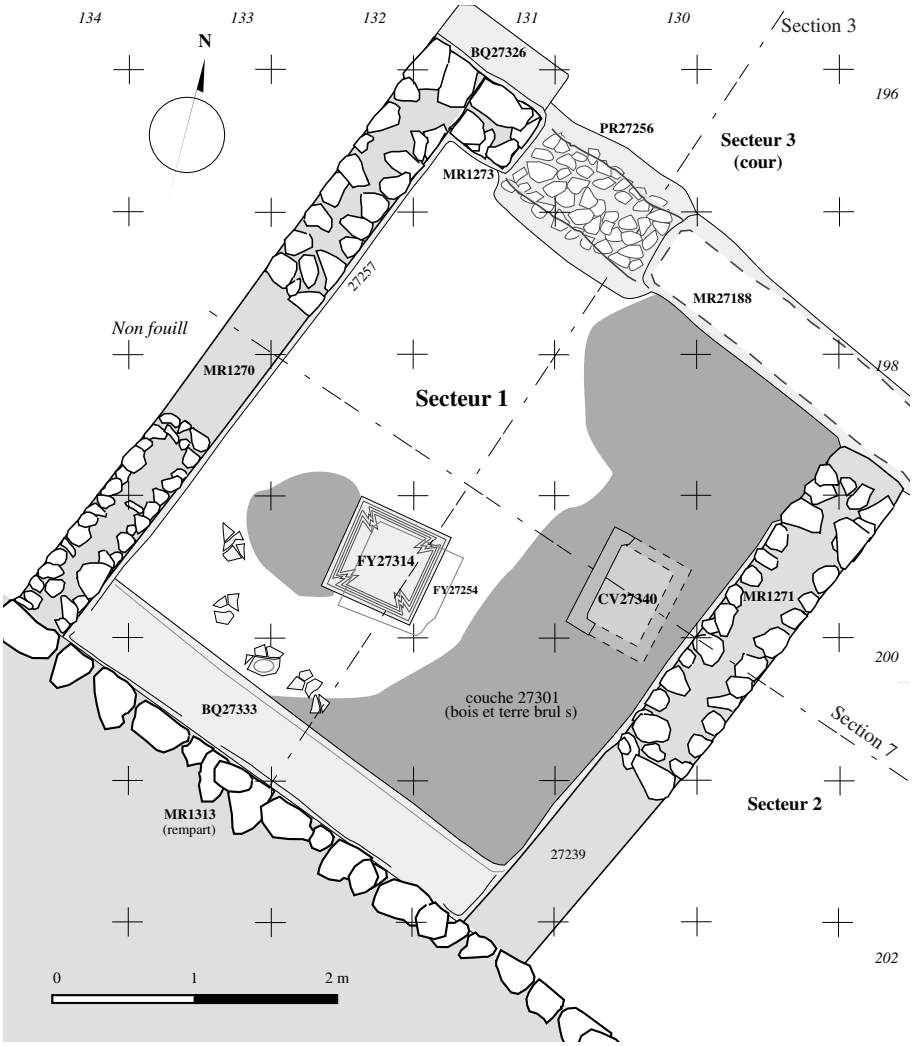

Fig. 10: Plan de détail de la pièce 1 et de ses aménagements.

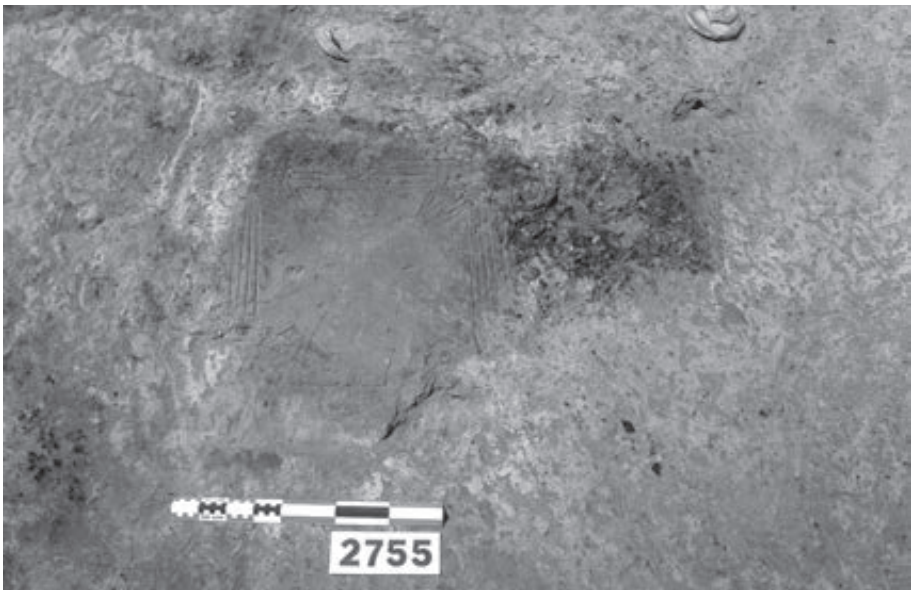

Fig. 11: Détail du foyer décoré FY27314 (vue prise du nord). On note que le foyer, bien qu'en usage au moment de l'incendie, était déjà sérieusement détérioré.

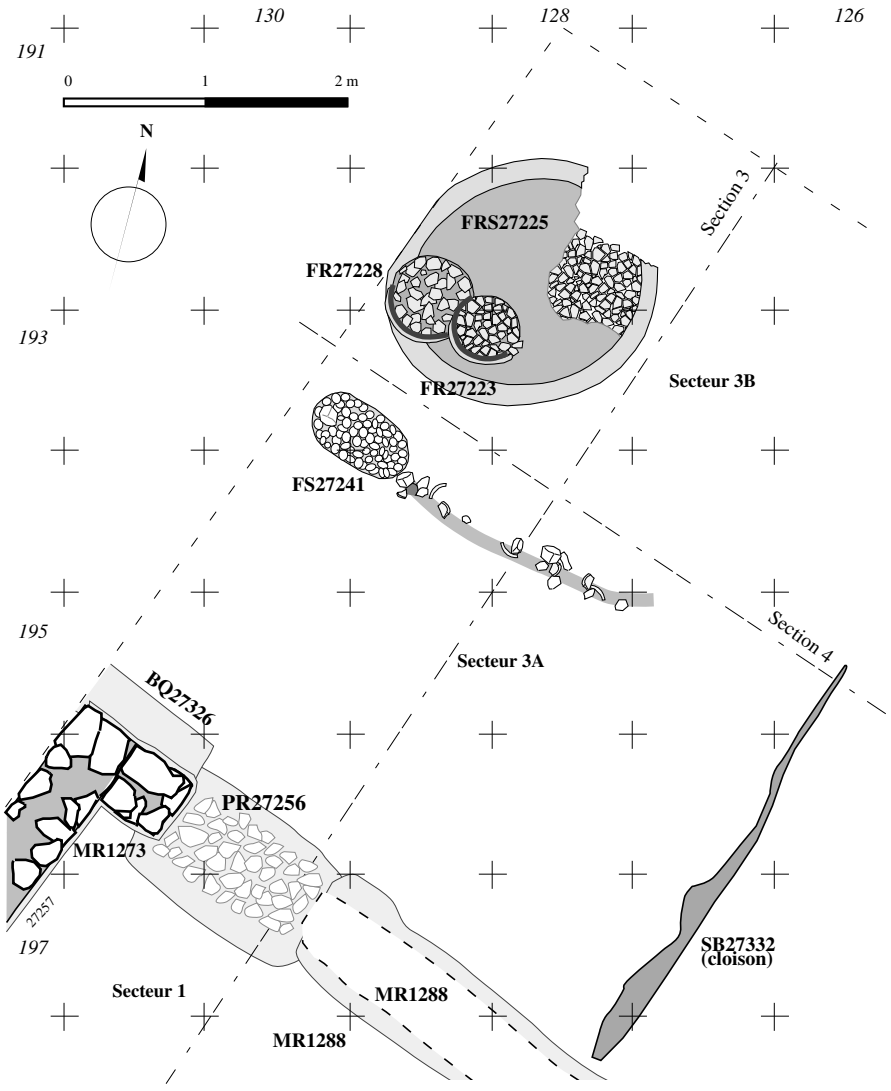

Fig. 12: Plan de détail du secteur 3 pendant la phase 27F2.

son ; il a en partie conservé l'état des lieux et laissé des couches riches en documents.

Le secteur 1 (fig. 9 et 10)

La surface contemporaine de l'incendie est un sol de limon argileux jaune, noirci par le charbon, mais à peine rubéfié (27301) ; d'autres lits de limon apparaissent sous ce sol et ces recharges attestent que l'occupation de la salle avait déjà une certaine durée. Les aménagements sont relativement modestes, les éléments les plus notables étant un foyer décoré et une banquette.

Tout autour de la pièce un enduit de limon argileux (27257), de texture proche de celle du sol, tapisse les murs ; il se prolonge sur les piédroits de la porte et même à l'extérieur le long du mur de façade. Un foyer décoré se tient dans la partie centrale de la pièce, décalé vers l'angle sud-ouest (FY27314, fig. 11). De forme presque carrée (61/60 cm) il se compose d'une plaque d'argile soigneusement lissée, ornée de 5 lignes parallèles et d'un triple «M» dans chaque angle. Une banquette de terre (non fouillée mais probablement en bauge) occupe tout le mur sud (BQ27333) ; sa hauteur dépassait 18 cm, sa largeur est d'environ 45 cm, en tenant compte de l'enduit mural auquel elle est appuyée ; on observe un fruit assez important ce qui tend à confirmer la construction en bauge. A proximité du mur oriental était posée une sorte de bassin en terre argileuse modelée dont le fond contenait encore quelques céréales carbonisées (CV27340). En plan il dessine un rectangle de 70 cm de long sur 58 de large, avec des parois et un fond de 3 à 6 cm d'épaisseur ; la profondeur est inconnue car la plus grande partie de ce bassin a été détruite après l'incendie ; on peut cependant dire qu'il n'offrait qu'un volume limité, compris entre 30 et 45 litres, et constituait sans doute un outil de stockage à court terme. D'autres récipients en terre crue étaient certainement présents dans la pièce, notamment un grand vase en torchis dont il subsiste des fragments de taille importante, mais les réaménagements postérieurs ne permettent pas un véritable inventaire (cf. *infra*) ; en revanche les tessons de dolium sont rares.

La porte était marquée par un net bourrelet fait d'un radier de cailloux surmonté d'une épaisse couche de limon, de même nature que le sol. Ce seuil est soigneusement aplani à son sommet, sans doute pour faciliter le mouvement d'un battant de porte et limiter les entrées d'air. On observe par ailleurs que le niveau à l'intérieur de la pièce était environ 10 cm plus bas que le niveau de la cour 3.

La moitié orientale du sol de la pièce est recouverte d'une couche noire (27300) faite de charbons mêlés à des fragments de torchis et de terre rubéfiée ; cette couche atteint au maximum 8 à 10 cm d'épaisseur le long du mur oriental.

Ce niveau d'incendie est malheureusement remanié : les charbons notamment dépassent rarement quelques cm et sont disposés en tous sens. Un seul morceau de bois a gardé une forme identifiable, il s'agit d'une bûche, ou d'un fragment de poutre, dont la section circulaire est de l'ordre de 8 cm et la longueur conservée de 60 cm ; le reste des charbons évoque plutôt du petit bois et il n'y a pas trace de roseaux ou de paille. Les morceaux de torchis sont également dispersés, fragmentés,

Fig. 13: Vue partielle du secteur 3 en cours de fouille, prise du nord. Au premier plan le grand four FR27225.

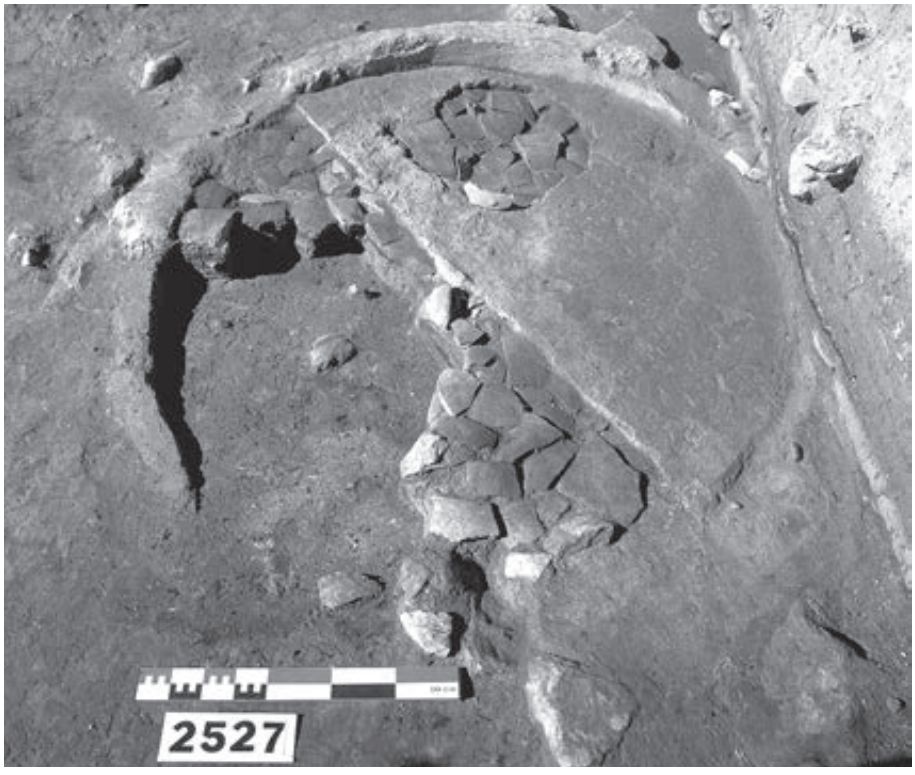

Fig. 14: Détail du four FR27225 mettant en évidence la sole, le radier et la couronne (vue prise du nord).

et au total assez peu nombreux. Quelques tessons sont écrasés sur le sol à proximité de la banquette mais on n'observe aucun vase complet, à l'exception d'une coupelle en céramique non tournée.

Cette couche est surmontée par un épais remblai (20 à 30 cm) de terre jaune homogène, mais parsemée de charbons et de fragments de terre rubéfiée, et riche en mobilier céramique (27293). Ce remblai contient notamment, et dans toute son épaisseur, de nombreux tessons appartenant aux vases écrasés sur le sol de la pièce. Il semble donc que les sédiments issus de l'incendie ont été repris, et mélangés à de la terre provenant peut-être des élévations, des enduits ou de la toiture.

Le secteur 3 (fig. 12 et 13)

La partie sud de cette cour (secteur 3A) est pourvue d'un sol construit de limon gris (27322), et d'une courte banquette en bauge appuyée au mur de façade du côté ouest de la porte (BQ27326). Même si aucun trou de poteau n'est conservé à ce niveau, on suppose un auvent ou au moins un prolongement de la toiture abritant quelques mètres carrés.

La banquette est bien conservée car son enduit a été durci par le feu ; sa longueur est de 103 cm, sa largeur de 30 cm, sa hauteur de 15 cm. On imagine facilement, vue sa disposition près de la porte, qu'elle devait servir de siège.

Au nord de ce vestibule le secteur 3B est un espace ouvert, au sol irrégulier, où se trouvent plusieurs fours successifs.

Le plus ancien est une structure soignée et de dimension imposante (FR27225, fig. 13 et 14). Il en subsiste une sole de terre grise, lissée et très cuite, de forme ovale (1,66/1,48 m) reposant sur un radier de tessons d'amphore ; une couronne de limon gris clair soigneusement épuré, de 10 à 15 cm d'épaisseur, entoure la sole et amorce une voûte dont la hauteur conservée ne dépasse pas 10 cm au-dessus de la sole. Aucune ouverture pour l'alimentation ou la vidange du four n'est visible mais, la paroi étant conservée en élévation sur l'essentiel de la circonférence, l'éventuelle ouverture ne peut se

Fig 15: Détail des trois fours superposés en cours de fouille (vue prise du nord).

situer que du côté nord-est. Ce four se tient dans la partie nord-ouest du secteur 3, à environ 3,2 m de la façade de la pièce 1 ; on remarque que la limite extérieure de la couronne est parfaitement dans l'axe du mur MR1270 (plus exactement dans l'axe du parement extérieur de cette structure, qui est le mur ouest de la pièce 1).

Après la destruction du four monumental, l'emplacement est réutilisé pour implanter des structures de cuisson plus modestes (fig. 15). Ainsi un petit four (FR27228) est construit dans les ruines du précédent, à 8 cm environ au-dessus de la sole. Il est formé d'une plaque de limon gris de 60 cm de diamètre, au centre de laquelle un radier de tessons approximativement circulaire, peu soigné, constitue la surface de cuisson ; il ne reste rien de la voûte. Un troisième four (FR27223) est aménagé plus bas, et réutilise comme surface de cuisson le radier du plus ancien,

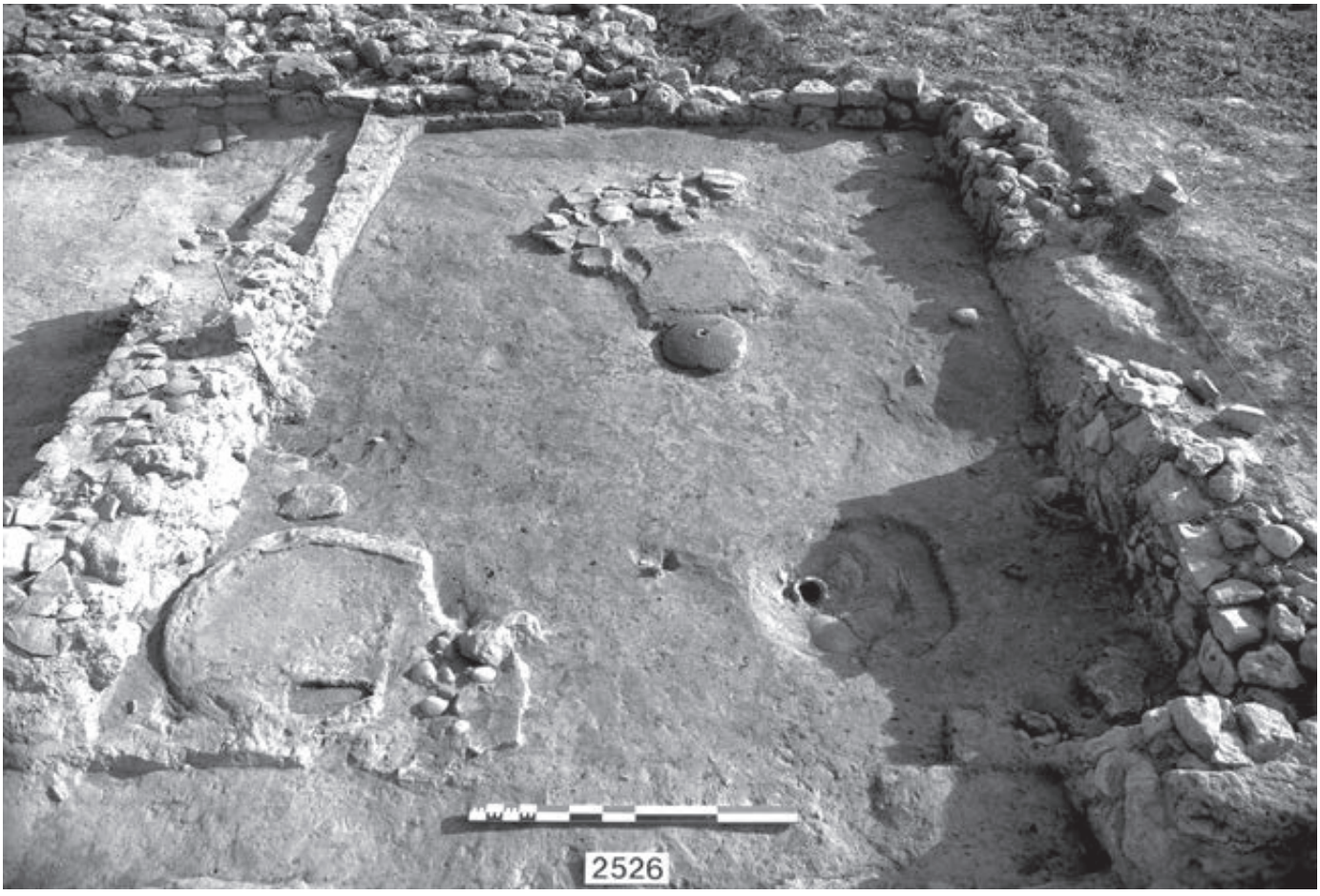

Fig. 16: Vue d'ensemble de la pièce 1 au niveau du sol 27253 (phase 27F1).

après destruction volontaire de la sole d'argile ; la paroi de sa voûte est conservée sur quelques centimètres de hauteur, le diamètre intérieur ne dépasse pas 50 cm. Bien que situé topographiquement le plus bas, le four FR27223 est le plus récent car il recoupe nettement les deux autres.

A une cinquantaine de centimètres au sud des fours une fosse oblongue est creusée dans les niveaux sous-jacents (FS27241) ; elle est entièrement comblée par des galets soigneusement disposés (la plupart des galets allongés sont placés à la verticale, bloqués les uns contre les autres). Il s'agit là sans doute d'un aménagement destiné à servir de socle solide, peut-être, compte tenu du contexte, à supporter une meule. Quelques groupements de cailloux, probables calages de poteaux, sont visibles à l'est des fours mais il ne permettent pas de dessiner une structure (couverture ou cloison latérale...).

Ces fours, y compris le plus grand, sont sans conteste destinés à des activités culinaires, et, probablement pour l'essentiel, à la cuisson de galettes et à la torréfaction des céréales. En témoignent l'absence totale de déchets artisanaux (scories, rebuts de cuissons…) et, en sens inverse, l'abondance des graines carbonisées et des fragments de meules dans les couches de destruction.

Les sédiments qui couvrent le sol 27322, bien que contenant dans tous les cas de nombreux éléments brûlés, se présentent très différemment : dans la moitié nord du secteur, et particulièrement dans l'angle nord-ouest (3A), il s'agit d'une couche noire comprenant essentiellement des matériaux incendiés et remaniés, riche en fragments de terre cuite, en tessons de grande taille, fragments de meules en basalte, et graines de céréales (Us 27216/27207) ; dans la moitié sud (3B), il s'agit d'un remblai à base de terre grise, contenant des charbons dispersés, de nombreux tessons et quelques fragments de terre ou torchis brûlés (27310).

3.2.2. Les niveaux de la phase 27F1 dans la maison 2702

Sur les couches d'incendie régularisées

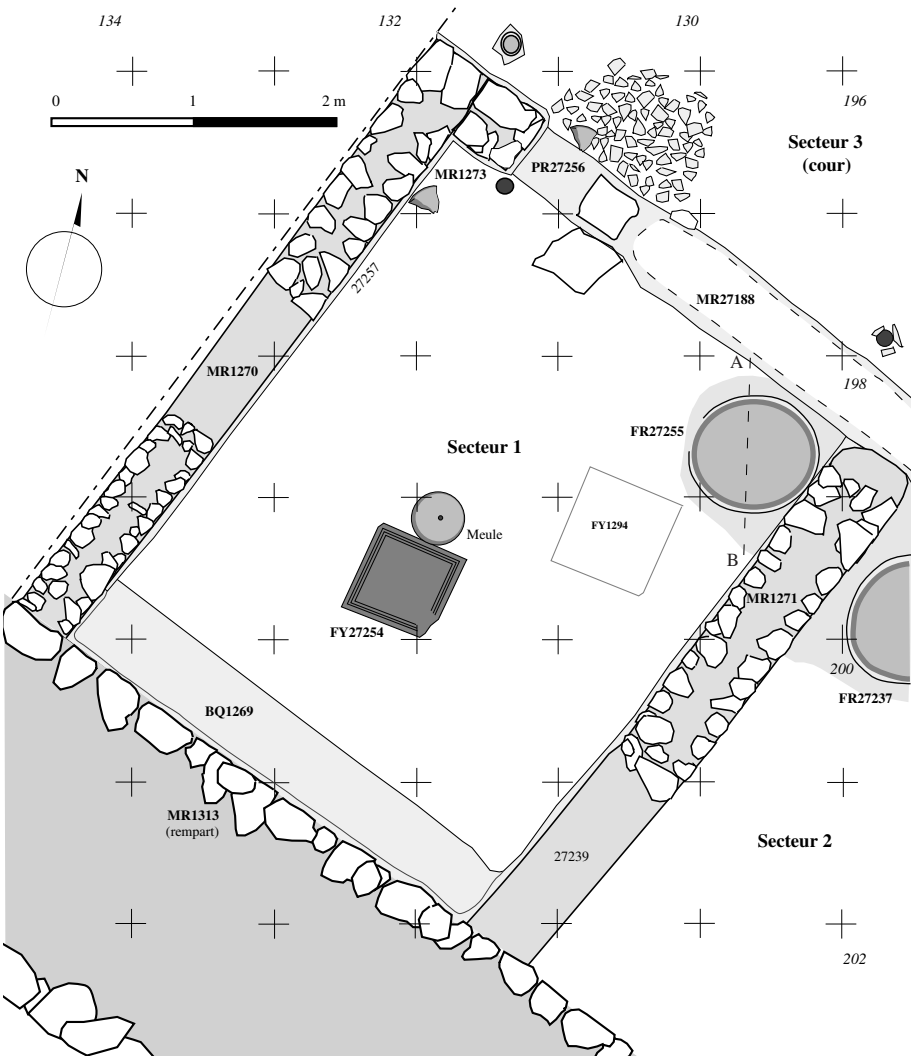

Fig. 17: Plan de détail de la pièce 1 pendant la phase 27F1.

l'occupation reprend dans la pièce comme dans la cour ; les nouveaux aménagements ne montrent aucune rupture notable par rapport à la phase précédente. On remarquera simplement que le four initialement situé à l'extérieur de la maison est désormais placé dans un angle de la pièce de séjour.

La pièce 1

- premier état (fig. 16 et 17)

Au sommet du remblai consécutif à l'incendie, un sol de terre jaune argileuse est aménagé (27253). La pièce est alors équipée d'une banquette, d'un foyer décoré et d'un four ; le seuil est réaménagé.

La banquette n'est qu'une surélévation de la banquette antérieure dont elle reprend exactement le plan ; l'enduit mural est également conservé. Un foyer quadrangulaire est reconstruit, pourvu d'un décor simple de 5 lignes incisées avant cuisson à la périphérie de la sole (FY27254) (fig. 18). Ce foyer est situé près du centre de la pièce, un peu décalé vers le fond, comme le précédent. Dans l'angle nord-est est bâti un four domestique (FR27255), sa chambre de chauffe est légèrement ovale (79/73 cm), le plus grand axe correspondant à la diagonale de la pièce. Le démontage de cette structure a permis de préciser son mode de construc-

Fig. 18: Détail du foyer FY27254 et meule rotative posée sur le sol.

Fig. 19: Détail du four dans l'angle de la pièce 1 (FR27255)

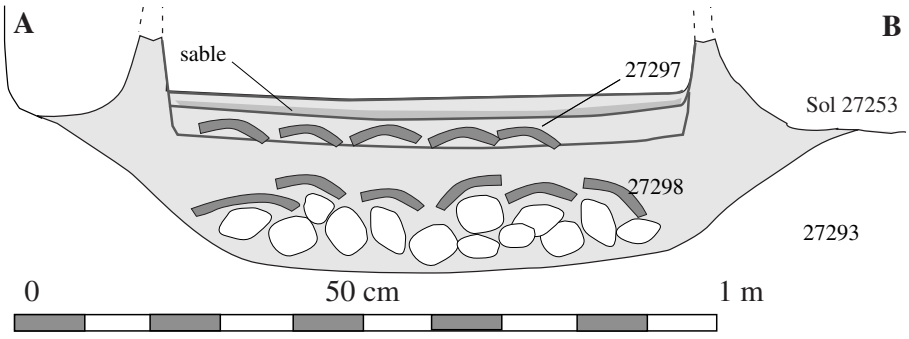

Fig. 20: Coupe nord-sud du four FR27255.

tion : dans un premier temps, une fosse circulaire de 25 à 30 cm de profondeur pour 1 m de diamètre environ a été creusée dans le remblai sous-jacent ; la cuvette est ensuite comblée par une épaisse couche de limon argileux jaune, renforcée dans la partie centrale par des galets et quelques tessons d'amphore ; le même limon argileux semble constituer la sole et les parois de la coupole. Le four a été restauré une première fois par l'adjonction d'un radier de tessons et d'une nouvelle sole de terre argileuse ; par la suite une troisième sole a été formée, reposant sur une chape de sable grossier d'un à deux centimètres d'épaisseur (fig. 19 et 20).

Un trou de piquet (27256) est situé à proximité du piédroit du mur MR1273 ; calé par quelques tessons, il correspond certainement aux aménagements de la porte (implantation d'un chambranle, ou crapaudine sommaire). Quelques tessons et pierres, dont deux grandes dalles, noyés dans l'argile du sol devant et dans l'ouverture, constituent un nouveau seuil.

Sur ce sol ont été trouvés, outre de nombreux fragments d'un dolium, deux objets d'un grand intérêt. D'une part un outil de tailleur de pierre, d'autre part l'élément dormant (*meta*) d'une meule rotative, complète et en excellent état. Cette meule porte encore les traces des rainures rayonnantes creusées pour faciliter la mouture, et conserve l'anneau de plomb permettant le scellement d'un axe ;

Fig. 21: Amas de tessons en limite du secteur 3.

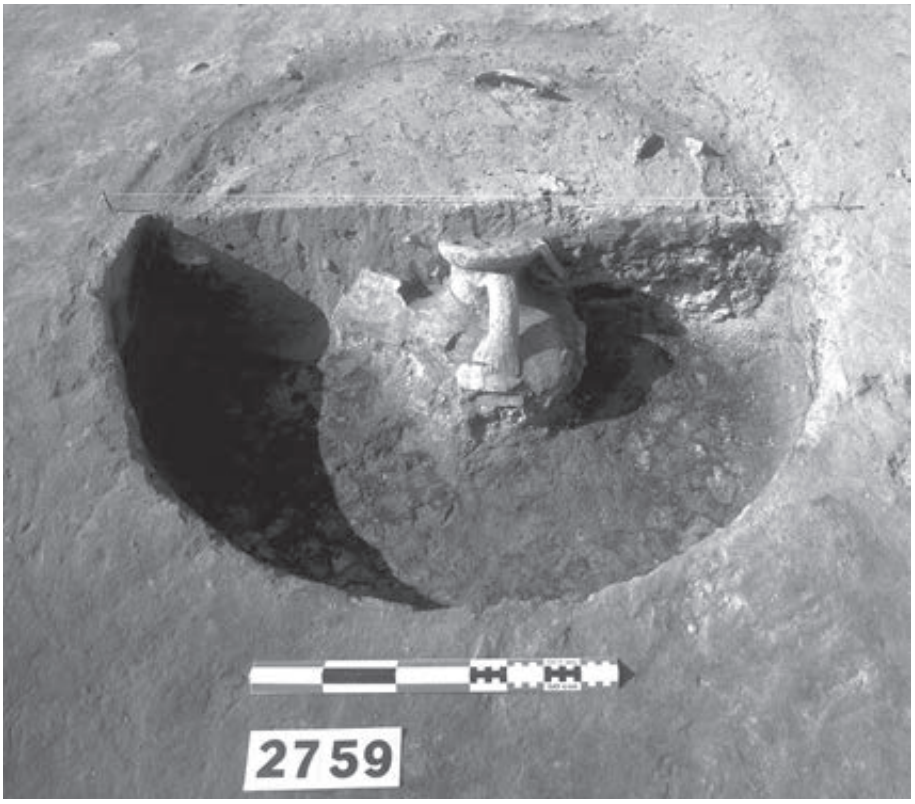

Fig. 22: Fosse-silo (?) en cours de fouille au centre du secteur 9; vue prise du nord.

elle était enfoncée de 2 à 3 cm dans le sol au centre de la pièce, mordant très légèrement sur la bordure du foyer. Quatre fragments de l'élément mobile (*catillus*) correspondant à cette *meta* ont été retrouvés à proximité, soit sur le sol de la salle 1, soit dans la cour 3. A ce jour il s'agit là de la plus ancienne meule rotative découverte en Languedoc oriental (voir dans ce volume l'étude de S. Raux).

- second état

Le réaménagement de la salle est attesté par un petit remblai de 4 à 10 cm d'épaisseur (27246) sur lequel est établi un sol très semblable au précédent (27036).

Cet état comporte également un foyer quadrangulaire décoré, de même type et à peu près de même décor (FY1294) ; on observe que ce foyer, contrairement aux habitudes, n'est pas au centre, mais nettement décalé vers le mur est de la pièce. Le four d'angle est arasé et l'ancienne chambre de chauffe est comblée par des pierres et tessons, disposés avec un certain soin, constituant ainsi un socle circulaire de 75 à 80 cm de diamètre (27245). Entre ce bâti et le foyer décoré prend place un foyer circulaire sur radier (FY1295) ; mal conservée, cette structure de cuisson est peut-être un petit four domestique. Enfin la banquette est une nouvelle fois restaurée, et prolongée sur 1,8 m le long du mur ouest (BQ1269).

La cour 3

Pendant cette phase la séparation de la cour en deux parties reste nette : la surface 27193 en secteur 3A est un sol construit et entretenu avec des recharges de limon gris (27230) et, devant la porte de la pièce 1, un pavement de pierres et de tessons (2) qui prolonge le seuil ; la surface 27195 en secteur 3B est un niveau irrégulier et mal tassé. Quelques cailloux et tessons plantés, approximativement alignés à 2,2 m de la façade de la pièce 1, séparent les deux parties de la cour et témoignent probablement d'une série de poteaux soutenant une toiture légère. Ces sols n'ont cependant gardé aucun aménagement ; on signalera seulement une épaisse couche de tessons (27187/27165, fig. 21) rejetés à l'est, le long de la cloison qui sépare ce secteur du secteur 9.

3.3. Aménagements et évolution de la maison 2703 (secteurs 2, 9 et 10/6)

3.3.1. L'état des lieux au moment de l'incendie et les couches d'incendie (phase 27F2, fig. 5 et 6)

La pièce 2

Dans la pièce 2, le sol contemporain de l'incendie n'a été dégagé que dans un sondage très limité localisé à l'angle sud-ouest. Nous savons donc que la salle était

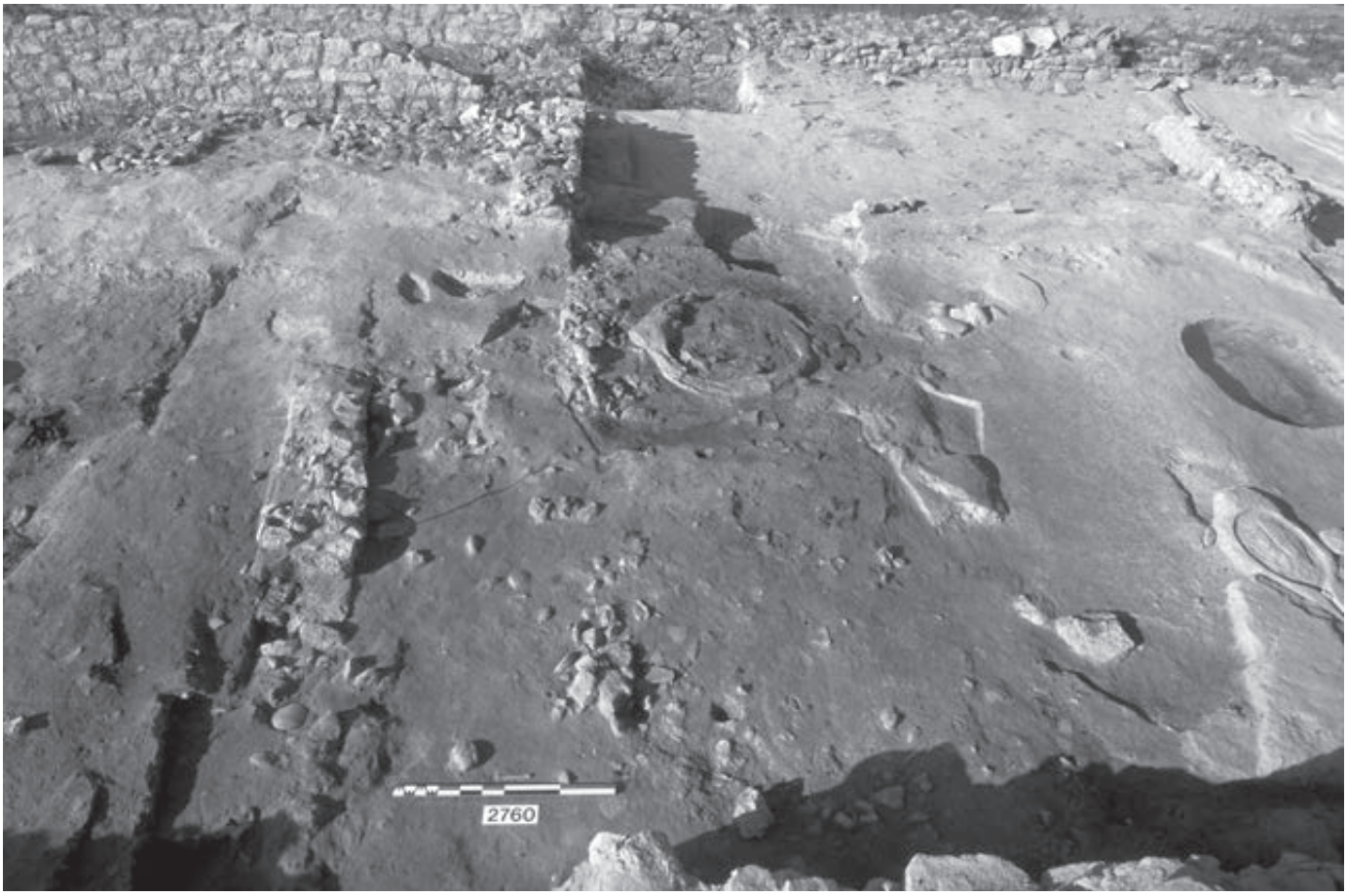

Fig. 23: vue d'ensemble de la cour 10/6 au niveau du sol 27323; au centre le four FR27325.

occupée au début du IVe siècle mais nous ignorons à peu près tout de son aménagement. Les deux banquettes situées dans l'angle nord-est, et utilisées pendant la phase 27F1, étaient cependant déjà en élévation car leur enduit est profondément rubéfié par l'incendie ; ce détail tend à indiquer, comme dans la pièce voisine, une grande continuité de l'occupation.

Après l'incendie un remblai de limon jaune, pauvre en traces de feu, est étalé sur le sol (27330) ; beaucoup plus épais à l'ouest, il permet de retrouver une relative horizontalité.

Le secteur 9

A l'intérieur du «hangar» dont les structures (mur de terre à l'est, palissade à l'ouest) ont été précédemment décrites, on observe un sol de limon gris, noirci par l'incendie (27334). Cette surface régulière, en pente vers le nord-ouest, a été détruite au sud et à l'est lors d'un reprofilage du terrain au début de la phase suivante. Au milieu de la bâtisse se trouve une large fosse (fig. 5 et 22).

Il s'agit d'une fosse circulaire, de 123 à 125 cm de diamètre, profonde de 22 cm, aux bords verticaux, voire en surplomb, et au fond presque plat (FS27320, fig. 22). Les bords de la fosse sont noircis ou superficiellement rubéfiés, mais ce fait est peut-être postérieur à son utilisation et consécutif à l'incendie général. Le remplissage a livré de nombreuses graines carbonisées, mais, là encore, il n'est pas sûr qu'il faille relier cette observation à la fonction initiale ; il reste cependant probable que ce creusement est un silo, destiné au stockage à moyen terme. Il faut sans doute supposer un couvercle (plancher ?) pour garantir des conditions de conservation correctes.

Par ailleurs le sol 27334 laisse apercevoir des structures plus anciennes, en pierre et en terre, arasées à son niveau ; on remarque notamment une maie de pressoir en calcaire dont seul le sommet est dégagé mais qui semble intacte (3).

A l'issue de l'incendie le sol 27334 est recouvert par une couche de terre très charbonneuse, contenant du torchis avec empreintes de branchage (27316) ; cette couche n'est conservée que dans le tiers nord-ouest du secteur. Par ailleurs la fosse-silo est elle-même comblée de deux couches successives : un niveau composé essentiellement de gros fragments de torchis (morceaux de parois avec traces de clayonnage), surmonté d'un niveau de terre charbonneuse (27320). On peut penser que ce torchis provient de la

cloison qui séparait l'espace 9 de la cour 3 (SB27332).

La cour 10/6

Dans cet espace ouvert les fouilles se sont arrêtées sur un niveau d'occupation (surface 27323) qui est probablement contemporain des niveaux d'incendie observés dans les secteurs situés plus à l'est (fig. 23). C'est du moins ce que laissent supposer l'abondance des charbons dispersés dans les couches et le grand nombre de fragments de vases ou d'objets en torchis ; l'arasement des couches et structures à la limite des secteurs 9 et 10 ne permet cependant pas d'être catégorique.

Ce sol bosselé, constellé de tessons, présente quelques aménagements. Le plus notable est un grand four culinaire

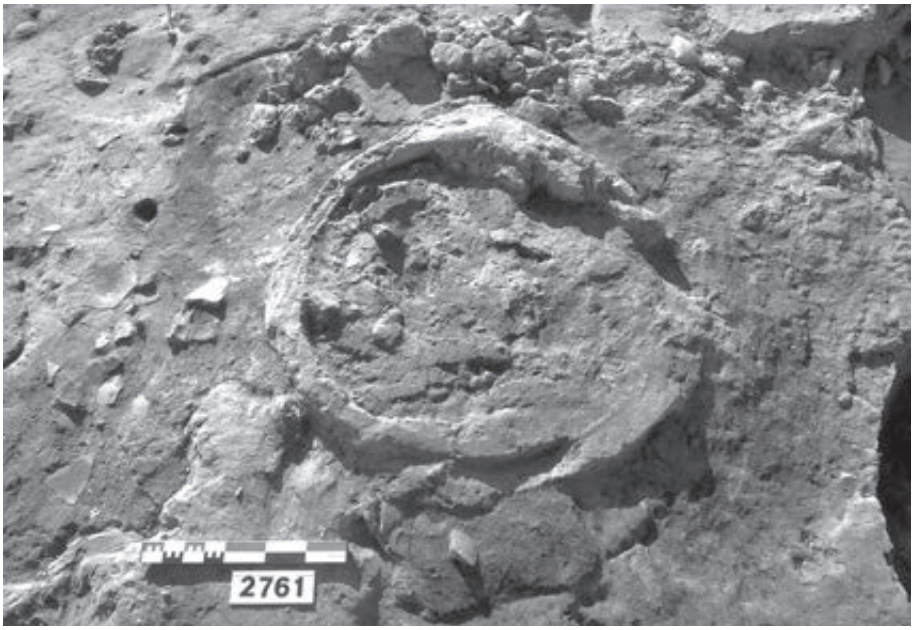

Fig. 24: Détail du four FR27325 en cours de fouille (vue prise de l'ouest)

Fig. 25: Vue générale de la pièce 2, prise du nord. Sol 27238 avec au centre un foyer décoré, à gauche deux banquettes, et à droite un four; au premier plan tranchée d'épierrement du mur de façade.

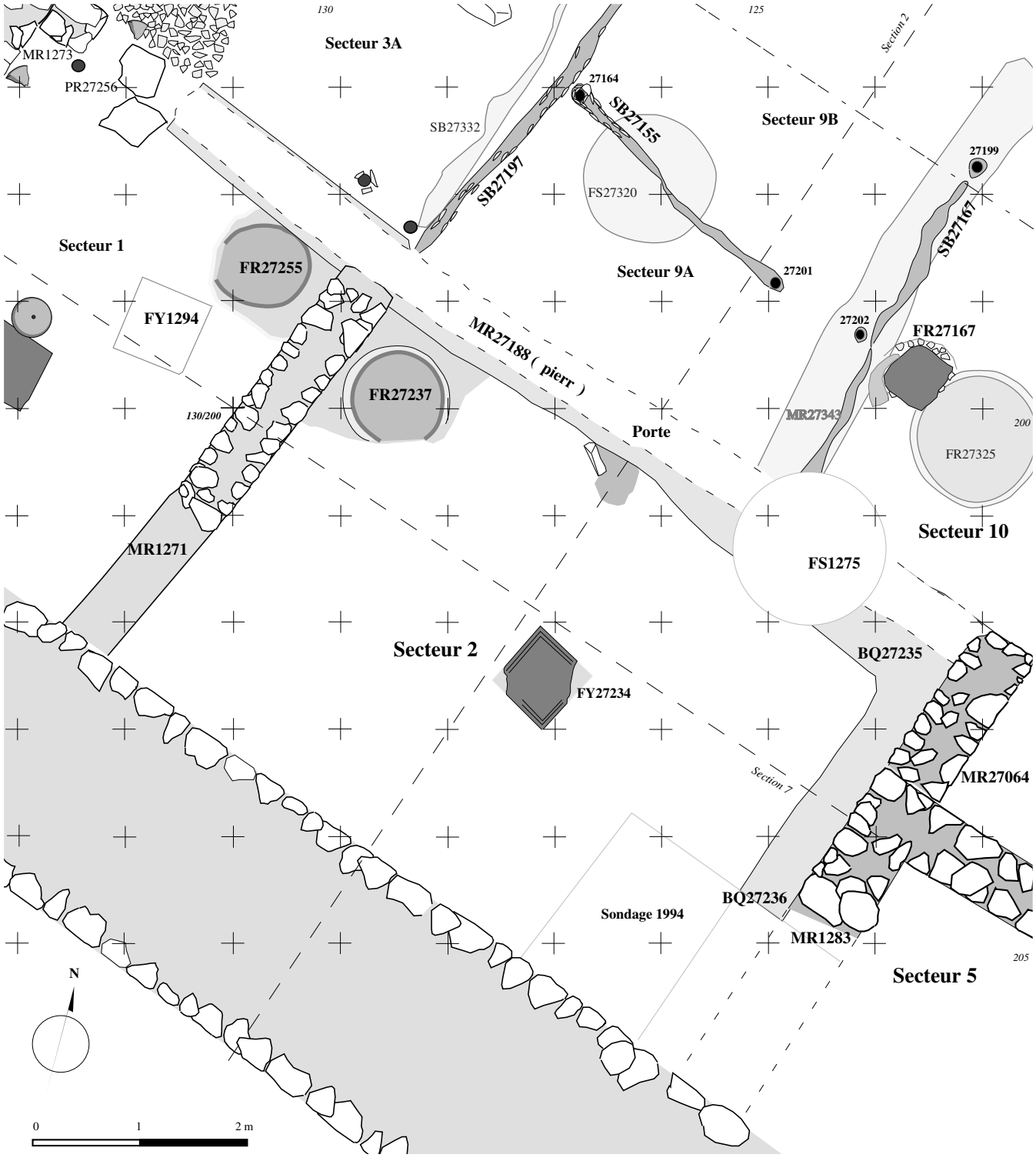

Fig. 26: Plan des secteurs 2 et 9 pendant la phase 27F1. Les structures de la phase 27F2 sont rappelées (cloisons du secteur 9, silo et four).

implanté près de l'angle sud-ouest (FR27325).

Le four présente une sole de terre cuite de 104 cm sur 101, entourée d'une couronne de limon gris, soutenant des parois d'argile cuite conservées par endroit sur 15 à 20 cm de hauteur (fig. 24) ; cette paroi est continue et il n'existait donc pas d'ouverture au niveau de la sole. Autour du four, des structures de terre ou de cailloux, très mal conservées, servaient peut-être à soutenir les parois ou consti-

Fig. 27: Four domestique dans l'angle de la pièce 2, vu du sud-est (FR27237).

tuaient des murets pour protéger du vent et/ou porter une couverture sommaire. Entre le four et le mur de la pièce 2 une couche de charbons et de cendre (27325) correspond sans doute à une vidange du combustible. Un mètre vers l'est une petite fosse en cuvette (FS27336), de 63 cm de diamètre et 10 cm de profondeur, est intégralement remplie de limon argileux jaune, homogène et très compact ; il s'agit probablement d'un support de récipient ou d'outil (meule, billot…). Enfin quelques pierres alignées indiquent la présence d'un muret au sommet arasé (MR27324). Cette structure a une orientation nord-sud conforme à l'ensemble des murs du quartier (perpendiculaire au rempart) mais elle ne s'aligne sur aucun mur connu et ne peut être rattachée à aucun bâtiment ; elle représente peut-être les restes d'une architecture plus ancienne, ou bien elle servait à séparer la partie privative de la cour de la partie publique ; ces deux hypothèses ne sont d'ailleurs pas contradictoires.

La stratigraphie de cet espace est caractérisée par un empilement confus de strates cendreuses et charbonneuses, riches en mobilier céramique et en déchets de faune (couches 27317 et 27309 dans le secteur 10, 27319, 27308 et 27306 dans le secteur 6). Ce type de sédiment, très caractéristique des espaces ouverts, confirme qu'il s'agit d'une cour.

L'intérieur du four FR27325 était comblé sur une dizaine de centimètres d'épaisseur par une couche particulière et intéressante (27338) : dans une matrice de terre et de charbons on a recueilli de nombreux éléments de torchis dont quelques morceaux de parois de four, mais surtout des fragments de cloisons avec empreintes de clayonnage, des fragments de sole percée, et de vases. Le four ne disposant d'aucun aménagement ayant pu supporter une sole percée, ont doit supposer que ces débris proviennent d'un gril mobile semblable aux exemplaires de Martigues ; la quantité de fragments recueillis est malheureusement très insuffisante pour permettre un début de restitution.

3.3.2. Les niveaux de la phase 27F1 (maison 2703, secteurs 2,9 et 10/6)

Comme il a été dit précédemment, le réaménagement de la maison consécutif à l'incendie s'accompagne d'un reprofilage du terrain aussi bien dans la salle 2 que dans le secteur 9 : à l'ouest les couches de destruction sont étalées (secteur 9) et complétées par des remblais (secteur 2) ; à l'est les niveaux antérieurs (et parfois les structures) sont écrêtés. La salle 2 est réaménagée à l'intérieur des murs anciens tandis que le «hangar» 9 est reconstruit à peu près dans les mêmes limites. La cour 10/6, localement encombrée par les ruines des bâtiments voisins, est nivelée et pourvue d'un petit four au même emplacement que précédemment.

La pièce 2 (fig. 25 et 26)

Au sommet du remblai de réglage, l'ensemble de la salle est recouvert d'une mince chape de limon, restaurée à diverses reprises (recharges de limon sableux beiges ou gris clair sans véritable remblaiement intermédiaire) (27238). Les aménagements se composent d'un foyer décoré central (FY27234), d'un four dans l'angle nord-ouest (FR27237) et de banquettes du côté est (BQ27235 et BQ27236).

Le foyer est tout à fait semblable à ceux qui ont été décrits dans la pièce 1 pour la même phase : sole quadrangulaire bien lissée, décor simple de lignes incisées autour de la plaque centrale ; on remarquera seulement des dimensions un peu plus grandes (75/68 cm au lieu de 69/65 cm). Le four est également de même technique et de dimensions légèrement supérieures (92/80 cm) (fig. 27).

Une banquette en bauge (BQ27236) est appuyée au mur oriental (MR1283 et MR27064). La longueur conservée est de 2,6 m ; à l'origine elle couvrait peut-être toute la longueur de ce mur, soit 4,6 m, mais un creusement d'époque tardive le long du rempart empêche toute vérification. La hauteur conservée est de 18 cm au maximum, mais le sommet est arasé ; la largeur (en tenant compte de l'enduit sur le mur) est de 45 cm. On observe que le parement de cette structure est rubéfié, plus ou moins profondément, sur l'essentiel de la surface ce qui indique que cette banquette était déjà en élévation lors de l'incendie, et que le niveau du sol n'a pas été sensiblement modifié dans cette partie de la pièce. La seconde banquette (BQ27235), le long de la façade nord, s'étend de l'angle du mur

Fig. 28: Vue d'ensemble des maisons 2702 et 2703 pendant la phase 27F1. Au centre et au premier plan le «hangar» 9 et son système de cloison (photo prise du nord).

jusqu'à la porte, soit approximativement 2,8 m ; très arasée, et percée par un puits d'époque romaine, elle semble de même technique que la première et de construction contemporaine.

Les autres aménagements visibles dans cette grande salle sont peu nets ou mal conservés. On remarque toutefois un épaississement du sol, renforcé par quelques tessons, qui constitue un seuil sommaire au milieu de la façade nord. Juste en limite de cette marche une petite dalle est plantée à la verticale dans le sol, formant un angle de 35 à 40 degrés par rapport à l'axe du mur ; il s'agit là probablement d'un dispositif lié à la porte. Par ailleurs le sol de la pièce est noirci par de la suie, rubéfié ponctuellement du côté du seuil, mais presque dépourvu de déchets domestiques, os ou tessons.

Le «hangar « 9 (fig. 26 et 28)

Le sol de ce secteur est refait et une nouvelle bâtisse (ou «hangar») est édifiée couvrant l'ensemble de la surface.

Le sol (27159) est fondé sur une chape de limon gris homogène de 3 à 8 cm d'épaisseur (27288/27307) qui couvre l'ensemble du secteur et déborde sur la cour 10.

Les murs sont constitués de cloisons de bois et terre dont il ne subsiste que les négatifs. A l'ouest on observe une étroite tranchée rectiligne (6 à 12 cm de large pour une profondeur de l'ordre de 20 cm) comblée par un sédiment charbonneux pulvérulent (SB27197) ; sur les bords de la tranchée, en position verticale, se trouvent de nombreux tessons d'amphore, fragments de panse ou plus souvent simples éclats. La tranchée est longue de 5,6 m, sans coupure et amorce à son extrémité nord un retour vers l'est ; elle se situe précisément dans l'alignement du parement est du mur MR1271 (refend entre les pièces 1 et 2).

Au nord une tranchée identique –et donc une cloison de même type– est probable à l'aplomb de la berme (ici déterminée par le mur MR1323 appartenant à la phase 27D) : on observe en effet une «plongée» du sol de la pièce, et dans cette dépression se trouvent quelques tessons pris dans une terre charbonneuse.

A l'est la cloison se présente un peu différemment (SB27166, fig. 29) : il s'agit encore d'une tranchée comblée de terre charbonneuse (les charbons d'une certaine taille cependant y sont à peu près absents) mais la tranchée est plus large, plus

Fig. 29: Aménagements de la cour 10 et du «hangar» 9 vus de l'est. Au premier plan le four FR27167, derrière la cloison SB27166 et, au-delà le refend SB27155)

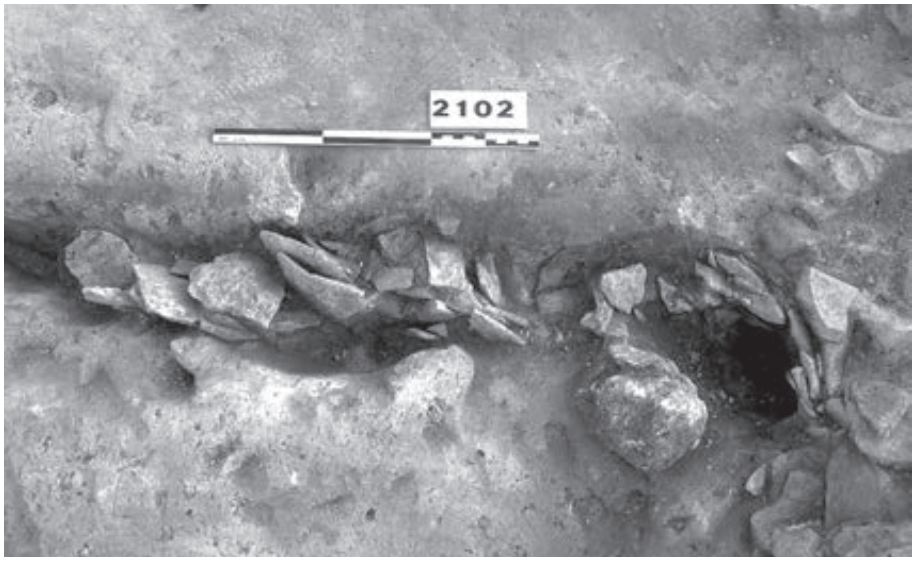

Fig. 30: Détail de la cloison divisant le secteur 9; à droite trou de poteau en bout de cloison. Vue prise du nord.

sinueuse et dépourvue de calages de tessons ; des moellons et des fragments céramiques variés sont disposés irrégulièrement au dessus du comblement charbonneux (27194). Cette cloison n'est pas continue : elle s'étend sur 3,2 m du mur sud jusqu'à un trou de poteau (27199) qui constitue probablement le montant d'une porte. Un deuxième trou de poteau (27200, second montant de la porte ?) se situe à 1,1 m dans le même alignement, mais la cloison ne paraît pas reprendre au-delà.

L'espace ainsi délimité mesure 5,6 m sur 3,6 m (20 m2). Il est lui-même divisé par une cloison en deux parties inégales : les secteurs 9A au nord (rectangle de 1,8 m sur 3,6 m) et 9B au sud (3,8 m sur 3,6 m).

Ce refend (SB27155) est techniquement très semblable à la paroi ouest : étroite tranchée charbonneuse, calages d'éclats d'amphore ; on observe toutefois que les calages sont nettement plus abondants, au moins à l'extrémité ouest, et que de gros morceaux de bois carbonisés sont conservés en certains points de la tranchée (fig. 30). Trois trous de poteaux sont discernables : l'un à l'extrémité ouest (27164), au contact de la paroi SB27187, avec un calage fait de nombreux éclats d'amphore massaliète et une pointe d'orme carbonisée restée en place, le deuxième à 2,6 m, sans calage (27201), le troisième à l'autre extrémité, au contact de la cloison SB27166 (27202). Entre le deuxième et le troisième existe une lacune dans la cloison correspondant certainement à une ouverture de 0,8 m de large.

Si l'interprétation de ces tranchées comme cloisons ou parois n'est pas douteuse, la nature précise de ces structures est plus difficile à déterminer. On a noté la relative profondeur des négatifs, indiquant que les cloisons sont enfoncées dans le sol sur toute leur longueur ; on a noté également que les seuls pieux ou poteaux discernables se trouvent aux extrémités et encadrent des ouvertures (à la différence par exemple de la cloison de la pièce 9 dans l'îlot 4-nord, UNF 401, constituée d'un alignement de pieux). On peut s'interroger par ailleurs sur l'usage – en certains points– de minces éclats d'am-

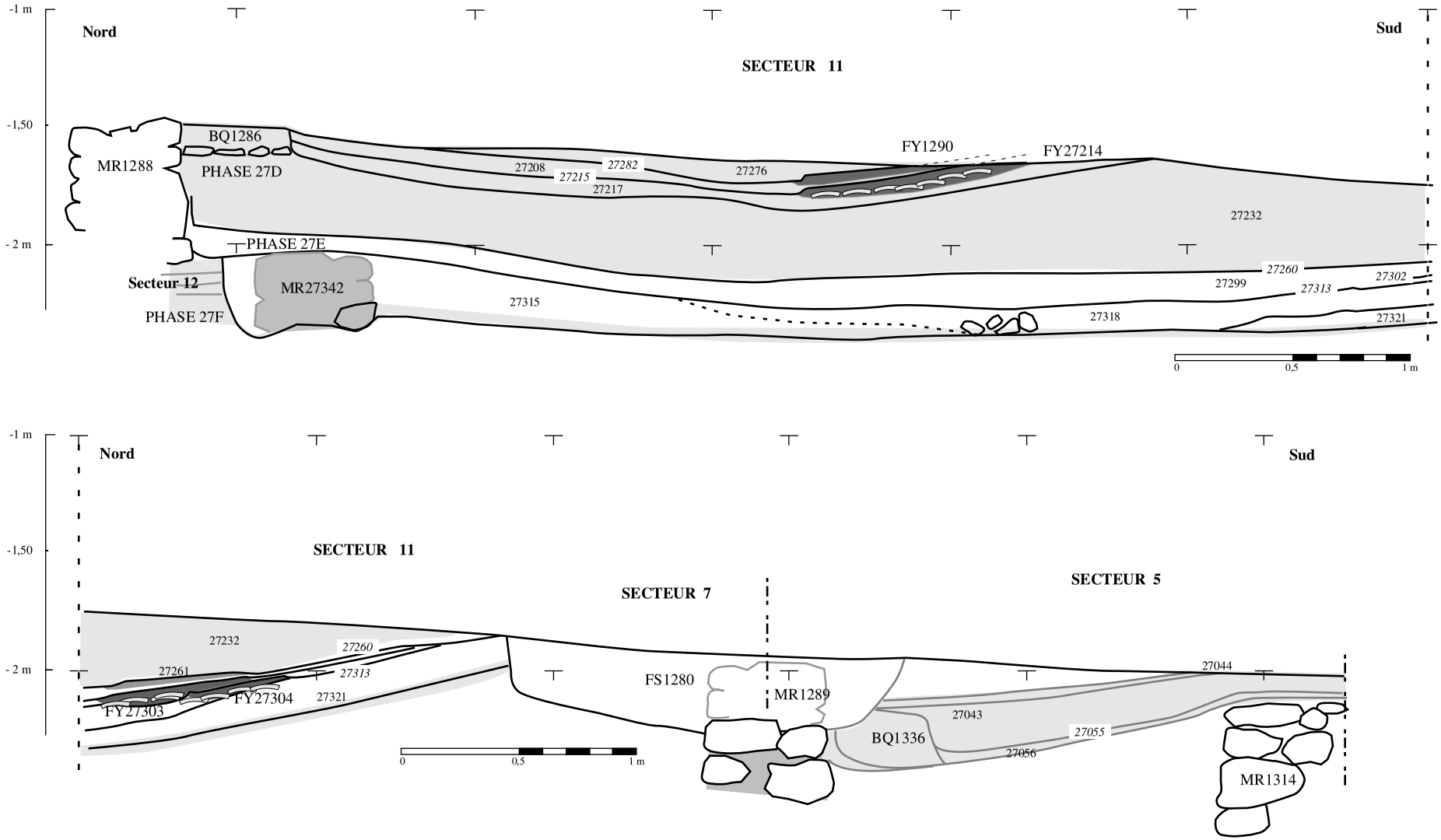

Fig. 31: Coupe stratigraphique nord-sud (section 5) des secteurs 11, 7 et 5. La stratigraphie du secteur 5 a été restituée à partir des relevés de 1993.

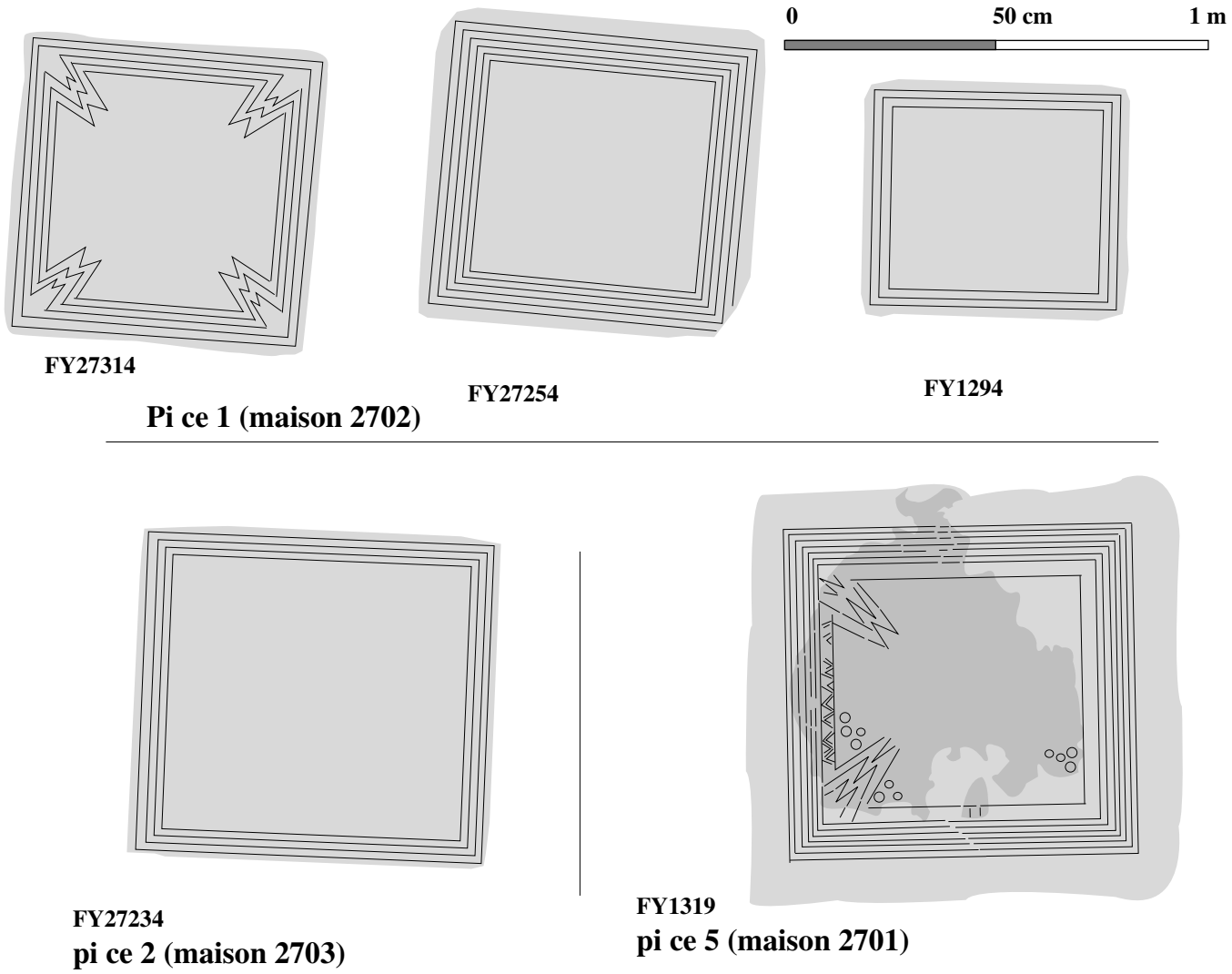

Fig. 32: Restitution des différents foyers attribués à la phase 27F; on note les similitudes entre les différents foyers des maisons 2702 et 2703); en revanche le foyer de la maison 2701 est très différent.

phore dont l'épaisseur est inférieure souvent au centimètre, et la plus grande dimension inférieure à 10 cm ; peut-être, outre le calage, ces tessons ont-ils eu pour fonction d'isoler certaines parties de la cloison de l'humidité.

On remarque enfin quelques différences avec la phase précédente. La cloison orientale reprend à peu près l'emplacement du mur de terre, mais la technique a changé ; la cloison occidentale est plus longue que la précédente et ne semble pas laisser place à une ouverture, elle est par ailleurs décalée d'une dizaine de centimètres avec une légère différence d'orientation (fig. 26) ; enfin le bâtiment paraît s'être étendu vers le nord. L'impression dominante est cependant celle de la continuité.

En dehors de quelques traînées cendreuses et d'un petit tas de tessons dans l'angle sud-ouest, les secteurs 9A et 9B n'ont pas conservé, au niveau du sol 27159, de traces d'occupation.

La cour 10/6

Le sol de limon 27159 se prolonge dans le secteur 10/6 sans nette discontinuité. A l'angle de la cloison et du mur de la pièce 2 se trouve un petit four (FR27167) dont subsistent une grande partie de la sole et des fragments de la couronne de limon supportant la voûte (fig. 29).

La sole circulaire (diamètre proche de 65 cm), lissée et très dure, est faite d'argile épurée ; elle est posée sur un radier de tessons d'amphores très soigneusement assemblés. Le four est situé au contact de la cloison SB27166, proche de son extrémité sud ; l'espace compris entre le four et les murs servait de zone de rejet pour les cendres et les braises.

A 2 mètres de là on observe deux trous

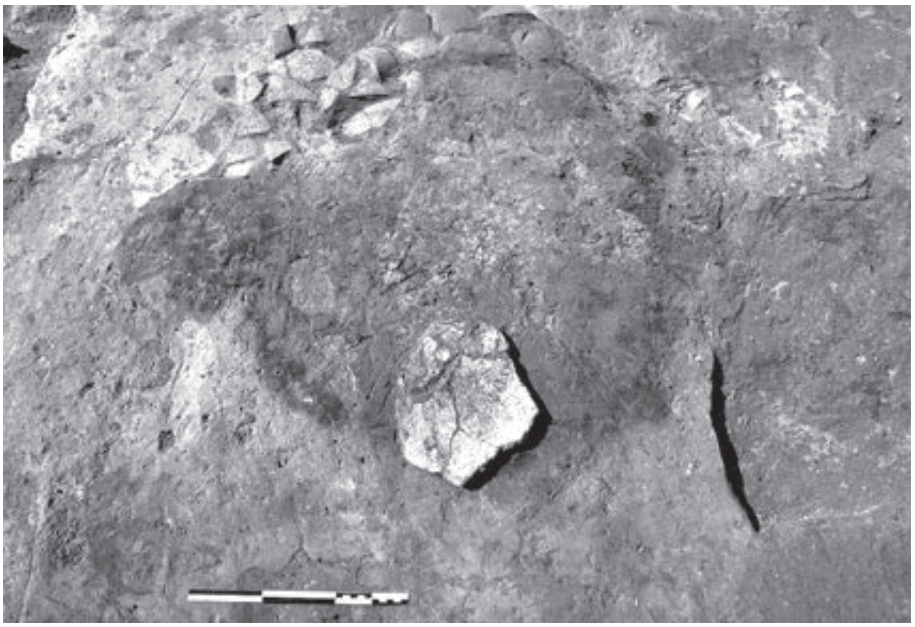

Fig. 33: Foyer décoré FY1319 dans la pièce 5.

Fig. 34: Radier du foyer FY1319.

de piquet (PO27203 et PO27204) et une petite fosse circulaire (FS27205, probable négatif d'un vase de stockage, urne ou amphore, partiellement enterré). Les traces de poteau ne permettent pas de restituer une structure mais tendent à confirmer le caractère privatif du lieu ; l'aspect soigné du sol peut indiquer par ailleurs qu'une partie au moins de l'espace était couvert pendant cette phase.

3.4. La maison 2701 à l'est de la zone 27 (secteurs 5 et 7) pendant la phase 27F (fig. 6, 7 et 31)

3.4.1. La pièce 5 : aménagements et stratigraphie

Dans cette salle longue et étroite (cf. *supra*) deux niveaux d'occupation ont pu être observés mais ils sont mal conservés. Le premier se présente sous la forme d'une série de sols de limon sableux empilés sur 6 à 8 cm (couche 27056 et surface 27055) ; l'aménagement de la pièce se limite alors à un foyer décoré central (FY1319, surface 27055) et une longue et large banquette courant le long du mur nord (BQ1336).

Le foyer est fondé sur une plaque d'argile de près d'un mètre de côté. La partie décorée est presque carrée (81 cm sur 77) et le décor se compose de 5 ou 6 lignes parallèles formant autant de rectangles emboîtés, d'une frise de «dents de scie», et aux angles de la plage centrale, des triples M complétés par quelques cercles imprimés (fig. 32, 33 et 34). La banquette en adobes s'étend le long du mur nord de la pièce avec peut-être un retour le long du mur ouest (hauteur conservée : une dizaine de centimètres; longueur : plus de 5,5 m ; largeur : 90 cm).

Sur ce sol prend place un remblai de limon sableux, hétérogène et contenant un abondant mobilier céramique (27043), dont la formation est datée autour de 400 mais plutôt avant cette date qu'après. Au sommet de cette strate on observe un niveau de cendre et de charbons, sans aménagements visibles (27044). La dernière couche conservée dans ce secteur (27029) est peu caractéristique et pauvre en mobilier ; sa formation est datée dans le IVe siècle sans précision.

3.4.2. Le secteur 7

De cet espace qui borde la pièce 5, seul un niveau d'occupation a été fouillé actuellement. Il s'agit d'un sol cendreux et sableux, en forte pente vers le nord. On note la présence d'un four et de deux structures de pierre accolées à la façade, dont la construction est antérieure à ce sol.

Le four (FR1317) est en grande partie détruit ; il en subsiste un radier de 50 à 70 cm de diamètre, ce qui indique qu'il s'agit d'une modeste installation, et quelques lambeaux de la sole et de la couronne. Il est inséré dans un angle compris entre le mur de la pièce et un muret de pierre (MR1316) ; on remarque dans cette zone de nombreuses graines de céréales carbonisées.

Le muret MR1316 est un petit bâti de pierres (longueur : 1,2 m, largeur : 0,65 m) sans doute destiné à renforcer la façade, et/ou à appuyer et abriter le four. La banquette de pierres (BQ1315) occupe l'angle compris entre les murs des pièces 2 et 5. Longue de 1,78 pour une largeur de 1,1 m, cette banquette est faite de cailloux et petits moellons sur au moins deux assises (sa base n'a pas encore été reconnue) ; elle a pu servir de socle (pour une meule ?) mais on peut envisager d'autres usages, par exemple le stockage du bois à l'abri de l'humidité.

Entre le muret et la banquette on note la présence de nombreux rejets domestiques (restes de viande et de poissons, charbons, tessons... [27337]) qui indiquent que ce recoin a servi de dépotoir.

Le prolongement de ce niveau d'occupation n'est pas conservé plus au nord, en

Fig. 35: Plan général du quartier pendant la phase 27E. Les architectures antérieures sont indiquées en grisé.

secteur 11, du fait probablement des travaux de construction postérieurs.

3.4.3. Datation de la maison 2701

La construction de la pièce 5 est sans conteste antérieure à celle de la pièce 2 puisqu'il a fallu prolonger le mur de l'une pour bâtir l'autre (cf. *supra*). La surface 27055 qui correspond au dernier sol de cette série est probablement un peu antérieure à l'incendie qui affecte les maisons voisines : c'est du moins ce que laisse penser le mobilier du remblai 27043 qui paraît plus ancien que celui observé dans les différentes couches de la phase 27F2. Rappelons que les niveaux plus récents du secteur 5 sont mal conservés et ne sont pas datables précisément ; rattacher la couche de cendre 27044 à l'incendie est une hypothèse envisageable mais on ne peut l'appuyer sur aucun argument solide.

Dans le secteur 7 c'est, semble-t-il, le dernier niveau d'occupation de la maison qui a été fouillé puisque cette surface est recouverte par les ruines du bâtiment (couche 27321) Cet état est postérieur à la construction de la pièce 2 puisque la banquette extérieure (BQ1315) est appuyée sur le tronçon de mur ajouté au moment de cette construction (MR27064) ; il est antérieur à la construction de la pièce 11 qui marque le début de la phase 27E.

En définitive on proposera d'attribuer la construction et les premiers niveaux de la maison 2701 à une phase 27F3, datée à la fin du Ve siècle ; sa destruction intervient soit pendant la phase 27F2, au début du IVe siècle (et peut-être en liaison avec l'incendie), soit un peu plus tard au moment de l'arasement général du quartier (fin de la phase 27F1).

Fig. 36: Sépulture de jeune enfant en cours de fouille (SP27213)

4. La phase 27E (vers 375)

Cette phase probablement brève, que l'on situera autour de 375 av. n. è., est caractérisée par la destruction de tous les édifices précédemment décrits, et par la construction d'un nouveau bâtiment, situé à l'est de la zone, et dont il ne nous reste qu'une pièce (secteur 11). La majeure partie de la surface est alors constituée d'espaces extérieurs, pauvres en structures et aménagements, mais sur lesquels s'est accumulée une abondante sédimentation pour l'essentiel d'origine anthropique (fig. 35).

4.1. L'évolution des secteurs 1 et 2

Les niveaux appartenant à cette phase se présentent comme une succession confuse de couches limoneuses jaunes, parfois épaisses, et de strates cendreuses et charbonneuses ; l'ensemble s'accumule sur une quarantaine de centimètres d'épaisseur (en secteur 1, les couches 27023 et 27013, fouillées en 1993 ; en secteur 2 les couches 27227, 27211, 27212/27186, 27184 entre lesquelles on a distingué les surfaces 27226, 27220 et 27185, voir fig. 3). Les surfaces intermédiaires sont bosselées, et difficiles à suivre sur plus de quelques mètres carrés ; si les charbons sont nombreux, on ne remarque que peu de traces de feu et aucun foyer construit. Le mobilier, le plus souvent localisé dans les interfaces entre deux couches, est abondant et varié. Les murs perpendiculaires au rempart sont conservés, au moins pour leur base de pierre (murs MR1270, MR1271, MR1283/ MR27046) mais le mur de façade (MR27188) est épierré jusqu'à l'assise de base, probablement en cours de phase. Un muret de pierre (27196) est construit, perpendiculairement au côté est du mur MR1271, appuyé sur celui-ci, et à 0,75 m du mur MR27188 (sans doute déjà épierré à ce moment) ; il est sommairement bâti sur un niveau irrégulier et en pente, et n'est conservé que sur une ou deux assises et sur 1,6 m de long.

L'interprétation de cette stratigraphie dans le détail est évidemment difficile, mais on peut penser que la destruction – peut-être progressive– de l'élévation en terre des murs a fourni les couches de limon, et que ces ruines ont servi de zone de rejet et d'activités domestiques annexes. Par exemple l'abondance dans certaines couches des écailles de poisson suggère qu'on a pu y préparer la nourriture un peu à l'écart de l'habitation.

On notera enfin la présence dans ces niveaux du secteur 2 d'une sépulture de jeune enfant (SP27213, fig. 36). Le corps semble posé sur la surface 27220 et recouvert par une couche de déchets et de cendre, mais on ne peut totalement exclure, dans ces niveaux très hétérogènes, l'existence d'une fosse qui aurait été creusée lors de la reconstruction (phase 27D). Au contact du squelette se trouve une mâchoire de lapin (et une demie rondelle, non percée, taillée dans une panse d'urne ; on ne sait si ce tesson doit être associé à l'inhumation). A 30 cm de la sépulture, et dans la même position stratigraphique, on découvre enfin un petit dépôt composé d'un squelette de jeune chien et d'un gobelet en céramique non tournée (DP27180).

Ce sont les derniers niveaux rencontrés dans ces deux secteurs du fait de l'arasement général du site ; quelques struc-

tures en creux ont cependant conservé de rares témoins plus récents qui seront mentionnés postérieurement.

4.2. L'évolution des secteurs 3, 4 et 6

Les cloisons de bois du «hangar» 9 sont détruites au début de la phase 27E. Pendant la durée de cette phase l'espace qui s'étend de la pièce 11, à l'est de la zone, jusqu'à la limite ouest du chantier, ne constitue qu'une seule aire sans séparation matérielle. Cet espace est identifié sous les numéros de secteur 3, 4 et 6 (d'ouest en est ; ce découpage en trois secteurs étant lié à l'architecture plus récente) et représente environ 80 m2 (13 x 6m) ; il s'étend au-delà de la partie fouillée vers le nord et l'ouest.

La stratigraphie est globalement très proche dans les trois secteurs : partout les niveaux de sol de la phase précédente sont recouverts par une sédimentation charbonneuse et cendreuse, finement litée (dans le secteur 3 les couches 27191 et 27192 ; dans le secteur 4 les couches 27156 et 27172, et, limitées à la partie sud-est, les couches 27142, 27147, 27151 et 27158 ; dans le secteur 6 les couches 27269, 27250 et 27249). Le pendage de ces couches est en général régulier, orienté vers le nord/nord-ouest. On remarque cependant que les couches sont plus épaisses et un peu plus désordonnées à l'est et au sud-est, au contact des secteurs 11 et 2, plus minces à l'ouest notamment dans le secteur 3. Les sédiments renferment un abondant mobilier, riche notamment en restes alimentaires : petits os, arêtes et écailles de poissons, graines. Tout indique que ces couches se sont formées de manière progressive, par apport de déchets parfois remaniés et étalés par le ruissellement. Le mobilier est de datation homogène, situant la formation de ces couches à la fin du premier quart du IVe siècle. Le sommet de cette sédimentation n'est aménagé que dans le secteur 6 où l'espace proche de la pièce 11 est couvert d'un empierrement irrégulier fait de moellons mais aussi de blocs et de dalles parfois imposants (surface 27242).

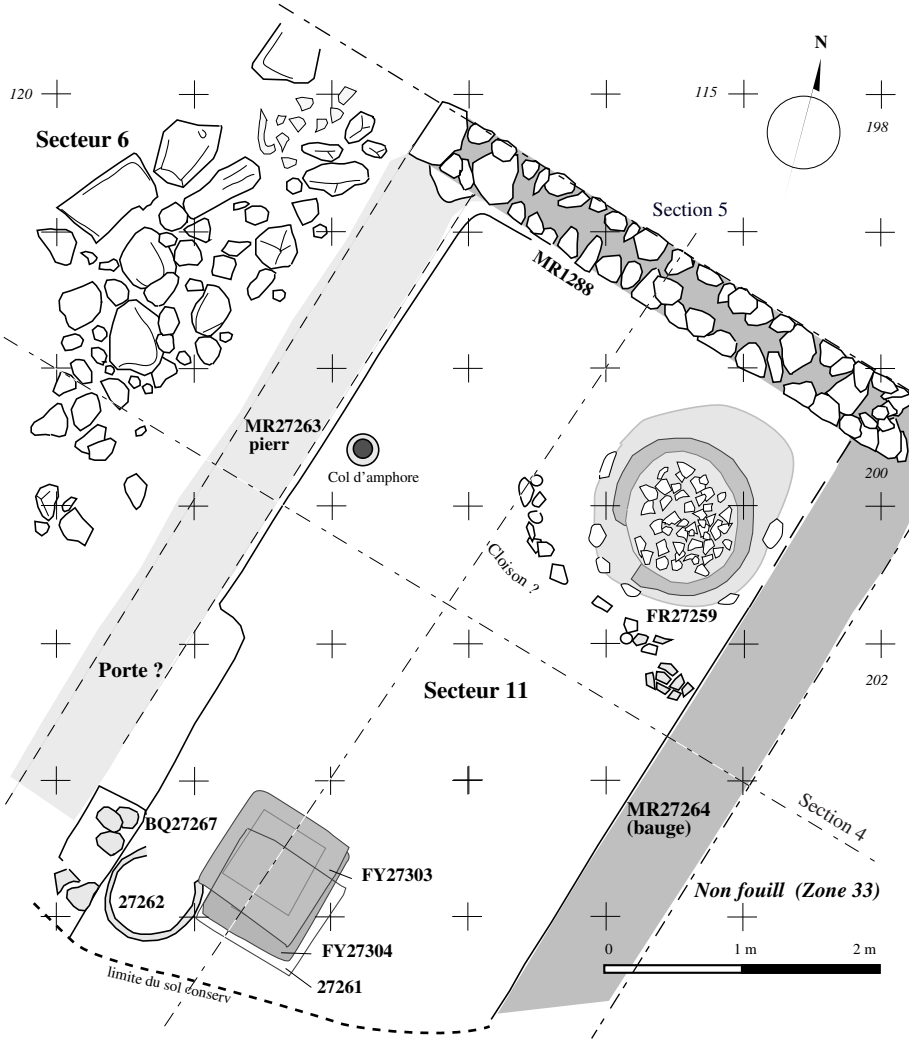

Fig. 37: Plan de détail de l'architecture et des aménagements de la pièce 11 pendant la phase 27E.

Une couche largement différente vient ensuite recouvrir la plus grande partie des trois secteurs (dans le secteur 3, la couche 27178 ; dans le secteur 4, les couches 27150 et 27135 ; dans le secteur 6, la couche 27229). Elle se présente sous la forme d'une épaisse strate (15 à 30 cm) de terre brune, légère et meuble, très homogène sur l'ensemble de la surface, contenant de nombreuses traces organiques orangées, probablement des coprolithes. Cette couche est inégalement riche en mobilier, le secteur 6 ayant fourni la majeure partie des découvertes, notamment de nombreux os de grande taille et tessons, avec relativement peu de vaisselle fine. Plusieurs hypothèses ont été formulées pour interpréter l'origine de ce sédiment, notamment on a songé à une zone de stabulation ; des prélèvements micromorphologiques opérés en divers points devraient permettre d'argumenter ces hypothèses. La céramique date la formation de cette strate dans le deuxième quart du IVe siècle, sans doute au début.

Au sud et surtout au sud-est, la couche de terre brune se pince et laisse place à des sédiments charbonneux, riches en détritus, qui prolongent les couches du secteur 2 (Us 27151, 27158, 27142, 27147). A l'est elle s'interrompt au contact des murs de la pièce 11, en recouvrant l'empierrement situé devant la porte.

Fig. 38: Foyer décoré appartenant à un état ancien de la salle 11 (FY27304) ; à droite le radier d'un foyer légèrement plus tardif. Vue prise de l'est.

4.3. La pièce 11 et la maison 2704 pendant la phase 27E

4.3.1. L'architecture (Fig. 37)

La pièce 11 appartient à un bâtiment qui est construit dans la partie orientale de la zone 27. Ce bâtiment ne se limitait certainement pas à cette salle et il se prolongeait selon toutes probabilités vers le sud par une autre pièce appuyée au rempart, mais les niveaux correspondants sont totalement détruits. Le prolongement vers le nord est également possible ; en revanche les observations faites dans la zone voisine (zone 33), et la disposition des îlots proches semblent exclure l'hypothèse d'une pièce accolée à l'est.

Le bâtiment est implanté sur un remblai complexe. Il s'agit d'un enchevêtrement de couches constituées pour l'essentiel de limon gris dans la partie nord (Us 27290, 27296,27315)), et de limon sableux blanc dans la partie sud (Us 27318, 27321), à proximité de la pièce 5. Ces couches contiennent par endroits quelques cailloux ou moellons de forme irrégulière (rebuts de construction?) mais peu de céramique et de déchets domestiques ; localement des traces d'adobes apparaissent dans le limon sableux de la partie sud. On remarque enfin que ces couches ne se prolongent pas vers l'ouest (dans le secteur 6) mais s'interrompent de manière approximativement rectiligne, selon un axe perpendiculaire au rempart et conforme à l'orientation générale de l'architecture dans ce quartier. Il semble que ces niveaux correspondent aux matériaux de démolition des deux bâtiments antérieurs (pièces 12 et 5), matériaux probablement remaniés pour servir de remblai de fondation.

De la maison 2704 subsistent trois murs inégalement conservés et une série de sols empilés.

La structure la mieux conservée est un solin de pierre (MR1288), solidement construit en moellons et blocs, qui constitue le mur nord de la pièce ; le mur ouest (MR27263) est intégralement épierré mais l'enduit intérieur est partiellement préservé et permet une restitution précise ; le mur oriental est une construction en bauge (MR27264) conservée en élévation et encore pourvue de ses enduits. Du mur sud enfin, il ne subsiste aucune trace sûre du fait de l'écrêtement des couches.

La pièce ainsi tracée est un rectangle de 6,4 m au moins, pour une largeur sûre de 3,1 m (20 m2). Divers renforcements du sol à l'intérieur et à l'extérieur permettent de localiser une porte vers le milieu de la façade ouest.

On peut observer que cette architecture ne s'inscrit qu'imparfaitement dans les orientations des bâtiments antérieurs. Le mur oriental s'aligne en apparence sur celui de la pièce 5, mais dans ce secteur perturbé par des fosses récentes aucune certitude n'est possible. Le mur nord (plus précisément son parement interne) paraît s'aligner sur la cloison de bois qui limite le «hangar» 9. Le mur ouest est complètement en discordance avec les structures de la phase précédente. Enfin le mur sud n'est pas localisé, mais on sait qu'il ne peut se trouver dans le prolongement du mur 27188 (façade nord des pièces 1 et 2) puisque le sol de la salle 11 est conservé au-delà de cet alignement. La construction de la pièce 11 témoigne donc d'une redistribution assez nette de l'espace bâti dans ce quartier.

4.3.2. Les sols et les aménagements

Différents sols de limon beige à jaune se superposent et témoignent de réfections générales ou localisées ; la couche ainsi formée (27299) atteint 10 à 15 cm d'épaisseur au centre de la pièce. On a individualisé les sols 27313, 27302 et 27260 en se fondant sur les réfections des aménagements. La salle est équipée de manière permanente d'un foyer central décoré ; les autres aménagements, banquette, four en angle, ne sont attestés que pendant une partie de la phase.

Sur le sol le plus ancien (27313) le seul équipement conservé est un foyer décoré (FY27304), situé dans la partie centrale de la pièce mais décalé vers le sud. Il s'agit d'une grande plaque d'argile jaune noyant un radier de tessons et rubéfiée au centre, de 82 cm sur 80 cm ; la partie décorée est de forme irrégulière, trapézoïdale, avec un décor constitué de deux bandes de grecques peu soignées (fig. 38 et 39).

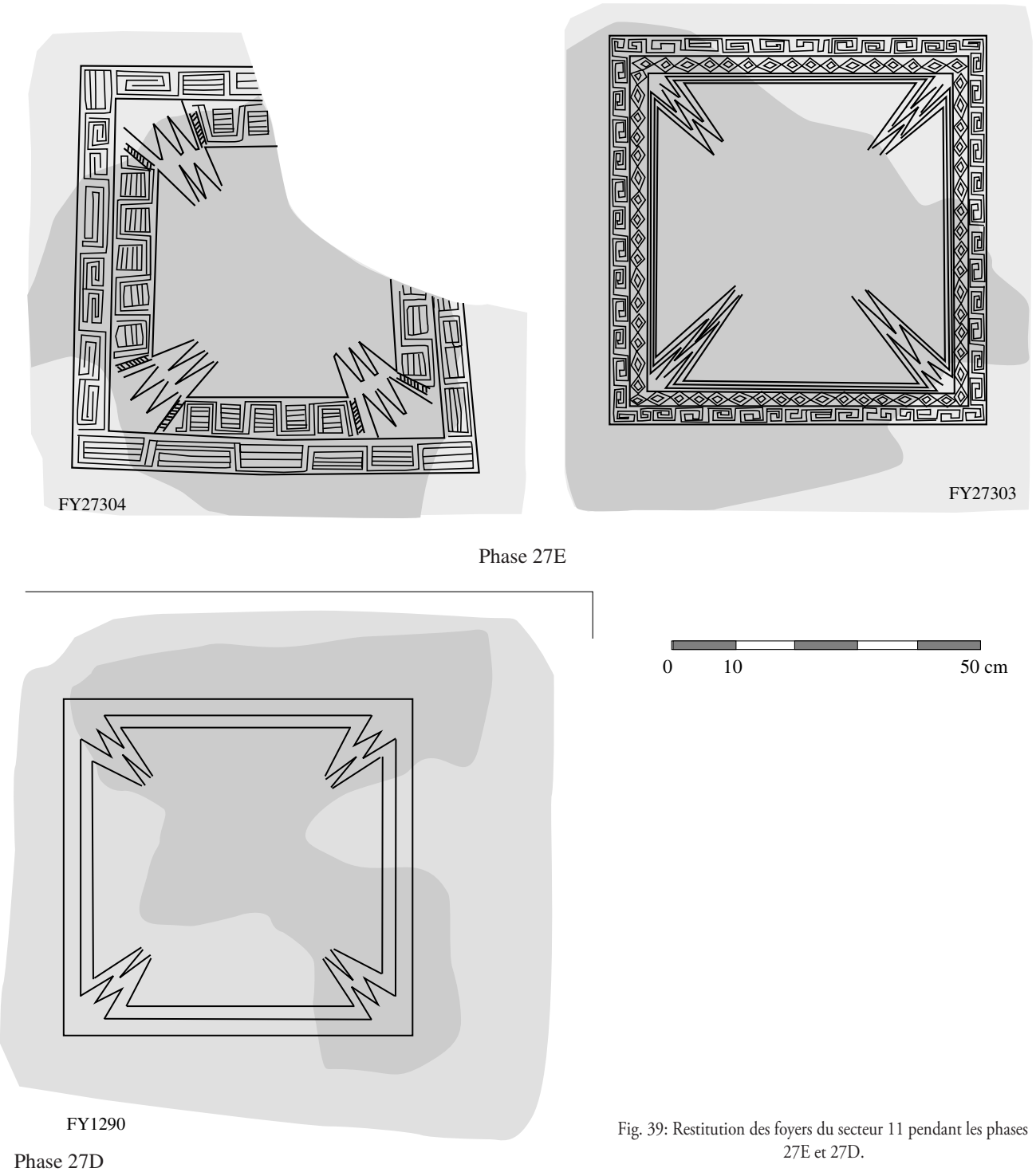

Fig. 39: Restitution des foyers du secteur 11 pendant les phases 27E et 27D.

Un peu plus tard, la pose du sol 27302 a été l'occasion d'une réfection d'ensemble des aménagements. Le foyer FY27303 est construit à cette occasion au-dessus du précédent à 10 ou 15 cm près (fig. 39 et 40). Il est de même technique, de taille comparable (84 x 77 cm), et orné d'une quadruple ligne incisée et de deux registres de motifs répétés (losanges et grecques). Dans l'angle nord-est de la salle un four est aménagé sur un socle de limon argileux renforcé par quelques pierres (FR27259, fig. 41) ; une couronne de limon blanc entoure un épais radier fait de pierres et de tessons irrégulièrement dispo-

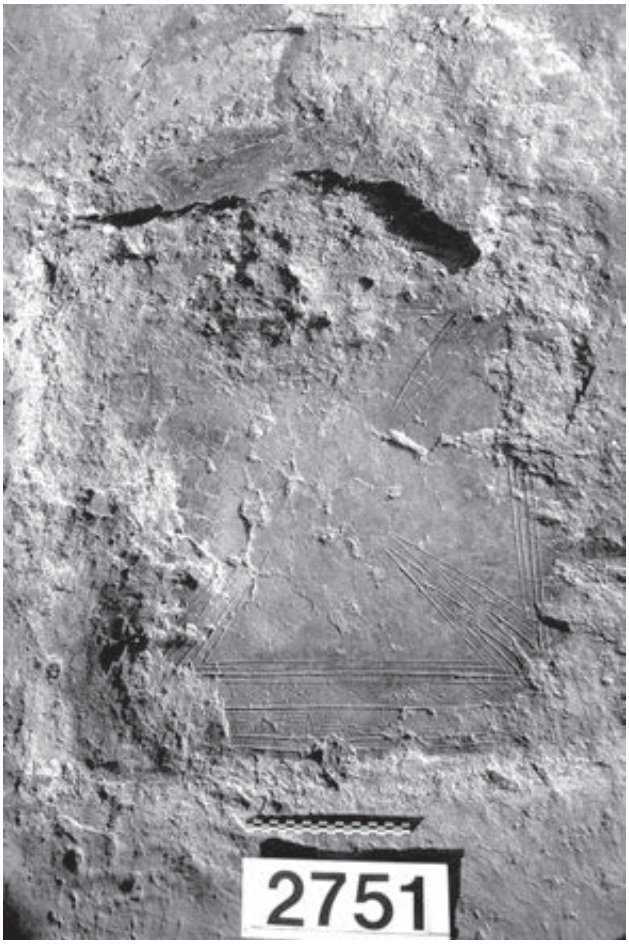

Fig. 40: Foyer décoré FY27303 en cours de fouille, vu du sud.

Fig. 41: Four FR27259 dans l'angle nord-est de la pièce 11. Photo prise du sud-ouest, en cours de fouille.

sés sur lesquels aucune sole d'argile n'est observée. Autour de ce four, le sol est noirci et sali par divers déchets ; un alignement de cailloux en arc de cercle est visible entre le four et le centre de la pièce et limite la partie salie, il semble témoigner de la présence d'une petite cloison. La salle paraît donc pouvoir être divisée en deux zones : un espace dévolu à la préparation des repas, et un espace de séjour et de réception centré autour du foyer et plus soigneusement entretenu.

Par ailleurs une petite banquette de terre, renforcée par quelques pierres et des tessons, est disposée le long du mur ouest ; sa largeur est de l'ordre de 40 cm, sa hauteur ne paraît pas dépasser une quinzaine de centimètres. Enfin un petit emmarchement dans le sol le long du mur et dans le prolongement de la banquette indique sans doute un seuil et par conséquent l'emplacement probable de la porte au milieu du mur ouest.

L'ultime sol de la pièce (27260) a peut-être été abandonné en cours d'aménagement car on y trouve une plaque d'argile jaune quadrangulaire (83 sur 72 cm), disposée immédiatement au-dessus du foyer décoré antérieur, mais non cuite et dépourvue de décoration (27261) : compte tenu de l'emplacement on peut penser qu'il s'agit là de l'ébauche inachevée d'un foyer. Par ailleurs, entre la banquette et cette plaque d'argile, se trouve une mince couronne de limon blanc (27242), formant environ les trois quarts d'un ovale dont le plus grand diamètre serait de 60 cm ; elle est simplement posée sur le sol et, là encore, aucune trace de combustion ou d'utilisation quelconque n'est relevée (fig. 42).

Sur cet ultime sol et, à proximité des murs, on observe des plaques et des coulées de limon argileux provenant des enduits muraux, signes probables de l'abandon de la pièce et de la détérioration de la toiture.

Avant 350 ce bâtiment est en grande partie détruit, et remplacé par une construction qui en reprend à peu près le plan, et réutilise le mur nord. Ces travaux s'inscrivent dans un programme de reconstruction d'ensemble du quartier (phase 27D).

Fig. 42: Aménagements du dernier état de la salle 11 (phase 27E). A droite le seuil et, au second plan, la banquette en partie arasée; au centre couronne de limon non interprétée; à gauche, plaque d'argile correspondant probablement à la préparation d'un foyer.

5. La phase 27D (fig. 43)

Cette phase, rappelons-le, n'est documentée que dans la moitié nord de la zone 27. Elle se caractérise par la construction de bâtiments en dur –murs d'adobes sur solins de pierre– dans le secteur 11 et dans le secteur 4 (situé à l'emplacement du «hangar» 9 et de la cour 10). Compte tenu des observations faites dans les zones 1 et 7, qui montrent la présence permanente de bâtiments accolés à la fortification, il est à peu près certain que les secteurs 5, 2 et 1 le long du rempart sont également rebâtis. Seuls les secteurs 3 et 6 restent des espaces ouverts. En retenant l'hypothèse de bâtiments tout le long du rempart, les cours (parfois en partie couvertes) représenteraient moins de 45 m2, soit de l'ordre de 21% de la surface totale ; lors de la phase 27F elles représentaient environ 126 m2 soit 58% de la surface du quartier.

La phase dure probablement moins d'un demi siècle, commençant dans le courant du deuxième quart du IVe s. (vers 365 ou 360 ?) pour se terminer vers 325, sans modification de l'architecture mais avec des réaménagements assez nombreux dans les pièces 4 et 11.

5.1. La reconstruction et l'évolution de la pièce 11 (fig. 44)

L'ultime sol de la phase précédente est recouvert par un épais remblai de limon gris (27232), provenant probablement de la destruction des élévations. Le mur ouest est épierré et la tranchée comblée par le même limon, alors que les bases des murs nord (en pierre) et est (en bauge) sont conservées. Les nouveaux murs sont construits à peu près au même emplacement que les précédents : la façade nord réutilise le soubassement ancien, le mur ouest (MR1284) est reconstruit sur la tranchée d'épierrement du mur antérieur, le mur oriental (MR1285) est posé sur le mur antérieur en bauge mais, son épaisseur étant moindre, la pièce se trouve agrandie de 10 à 15 cm. Ces deux derniers murs ont désormais un solin de pierre et une élévation en adobes (ils ont été à peu près totalement épierrés lors de la destruction, mais la présence de tranchées de récupération suffit à attester l'existence d'une base en pierres, et les tranchées sont en grande partie comblées de restes d'adobes).

La largeur de la salle est dans cette configuration de 3,4 m (d'est en ouest) ; la longueur n'est pas connue, toute la partie sud étant arasée, mais la position du foyer décoré, situé traditionnellement près du centre de la salle, permet de supposer une longueur proche de 6 m (soit 19 m2 de superficie intérieure).

L'occupation de cette salle se traduit par une série de sols superposés et par des aménagements simples : un banquette sur le côté nord de la pièce, et une succession de foyers au centre.

Le remblai de fondation est recouvert par une chape de limon argileux beige, chape souillée par une sédimentation cendreuse et qui sera renouvelée à une dizaine de reprises avec un petit remblaiement intermédiaire au-dessus du sol 27215 (fig. 45). Ces recharges du sol ont également eu pour but de régulariser la surface car le tassement inégal du remblai 27232 a créé une cuvette au centre de la pièce ; de ce fait l'épaisseur totale des recharges peut dépasser localement une trentaine de centimètres. Dans cet empilement de sol on a distingué deux couches, correspondant à plusieurs recharges, (27217 et 27208), et deux surfaces au sommet des couches précédentes (27215 et 27282).

Un foyer quadrangulaire se tient au centre de la pièce pendant toute sa durée de vie ; plus exactement il s'agit d'une successions de foyers, restaurés ou refaits plus ou moins complètement au fur et à mesure de l'exhaussement des niveaux. Deux de ces foyers ont été individualisés : le plus ancien (FY27214)) se situe sur le sol 27215, il se présente comme une plaque d'argile sableuse jaune, comblant une cuvette creusée dans les restes de foyers antérieurs ; la sole décorée a été détruite mais ses restes (grecques et spirales) sont dispersés dans la recharge de sol supérieure (27208). Le plus récent (FY1290) a conservé une partie de la sole où on peut observer un décor simple de lignes parallèles, formant un double M aux angles ; cette sole, de dimensions plus réduites que la précédente (65x70 cm au lieu de 86x96

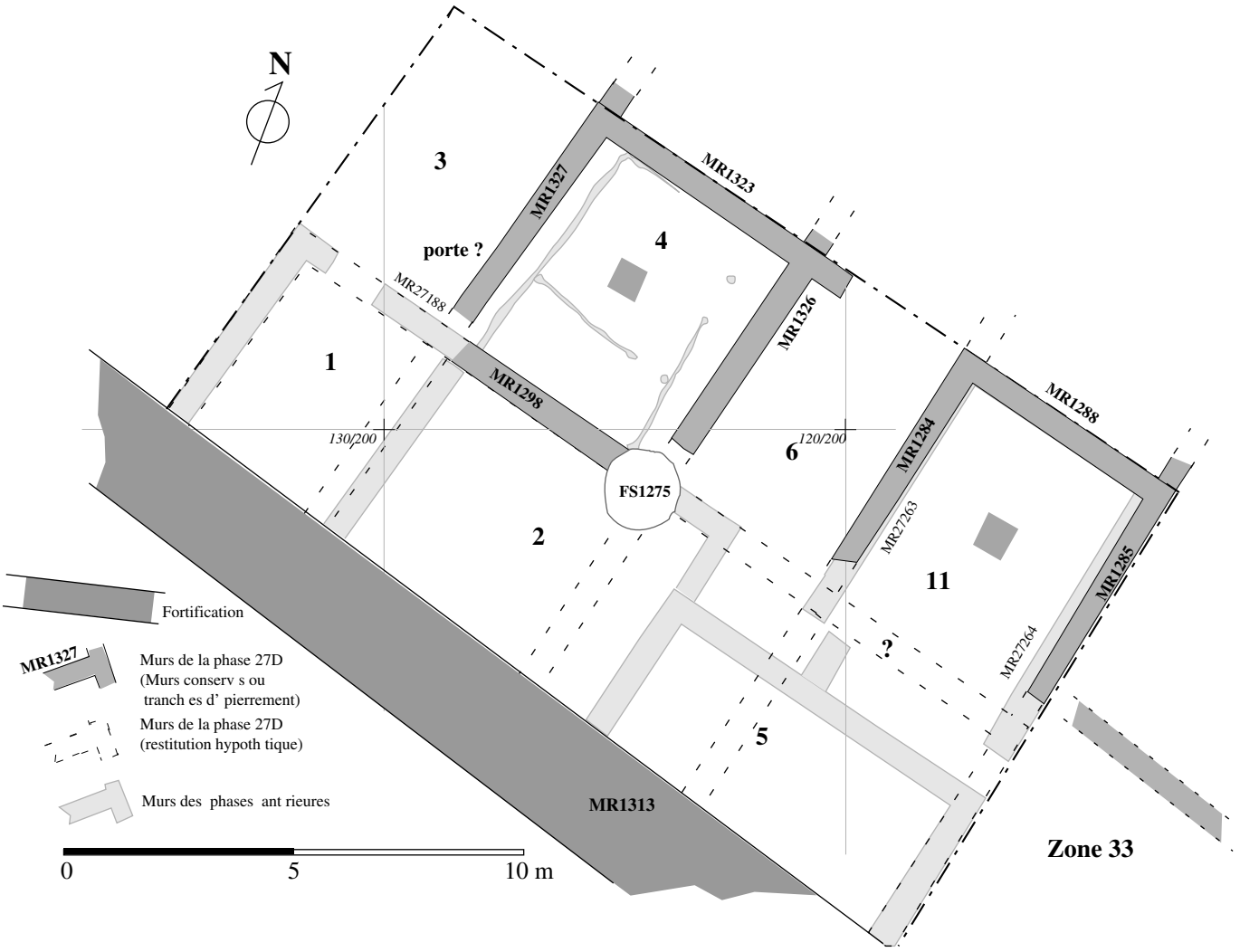

Fig. 43: Plan schématique de la phase 27D.

cm), repose sur un radier fait de tessons et de fragments de foyers décorés (fig. 39). On signale enfin la présence d'un trou de piquet perçant le sol 27215 et situé à une cinquantaine de centimètres au nord du foyer (PO27221).

La banquette est dressée dès le premier état de la salle le long du mur nord (BQ1286) ; large de 45 cm environ, elle repose dans sa moitié ouest sur un petit bâti de pierre, sans doute pour obtenir un plan à peu près régulier. L'élévation est faite de terre grise dans laquelle on ne distingue pas la forme d'adobes.

Cette phase prend fin aux alentours de 325 avec la destruction et l'épierrement des murs est et ouest ; du mur nord seul les angles sont épierrés, mais suffisamment pour qu'on puisse penser qu'il n'a pas pu être réutilisé. Les tranchées sont partiellement comblées avec des morceaux de l'élévation en adobes. Les niveaux postérieurs à cette destruction ne sont conservés que sous forme de lambeaux et ne permettent aucune hypothèse sur le devenir du quartier.

5.2. La construction et l'évolution de la pièce 4 (fig. 46)

5.2.1. L'architecture

Cette grande salle est construite à l'ouest de la pièce 11 et n'est séparée de celle-ci que par une petite cour de 3,6 m de largeur (secteur 6). Le parallélisme ou l'alignement de leurs murs respectifs indique au minimum une certaine coordination dans la mise en place de ces deux architectures ; par ailleurs l'observation des couches de la cour 6 montre que la construction (ou reconstruction) des pièces 4 et 11 est à peu près simultanée.

De la salle 4 nous connaissons l'ensemble des structures mais très inégalement conservées. La construction est fondée sur les couches d'occupation de la phase précédente, sans véritable remblaiement (terre ocre [27150, 27135] et, à l'est, sédiments charbonneux [27142, 27147, 27151]) ; par endroits cependant,

le sommet de ces couches est affermi par un lit de petites pierres (éclats de taille et galets à proximité du mur ouest [27136]).

Le mur nord (MR1323) est le seul qui puisse être étudié puisque le soubassement de pierre et six à huit assises d'adobes sont encore en place (fig. 47). Sa base (27089) est une fondation de type original : une tranchée a été creusée dans le remblai sous-jacent (27135/27150) et comblée par des moellons calés en tous sens pour la couche inférieure, mais s'organisant en assises plus régulières à mesure que s'élève la fondation ; l'ensemble ne dépasse pas 35 cm de haut et devait être entièrement enterré dès l'origine (du côté interne au moins, rappelons que le côté extérieur, au nord, n'est pas dégagé car ce mur est en limite de fouille). L'élévation est régulièrement assisée avec des adobes carrées de 43,5 cm de côté, liées par un limon argileux gris clair ; elle est enduite d'une fine couche de limon, renouvelée à plusieurs reprises. On note que ce mur se prolonge vers l'est d'environ 1,2 m au-delà de l'angle de la pièce, il ferme donc partiellement la cour 6 vers le nord. Par ailleurs ce mur MR1323 est parfaitement aligné sur le mur nord de la pièce 11 (MR1288) ; cette observation, et le fait que ces deux structures n'aient pas été épierrées, indiquent que nous sommes en

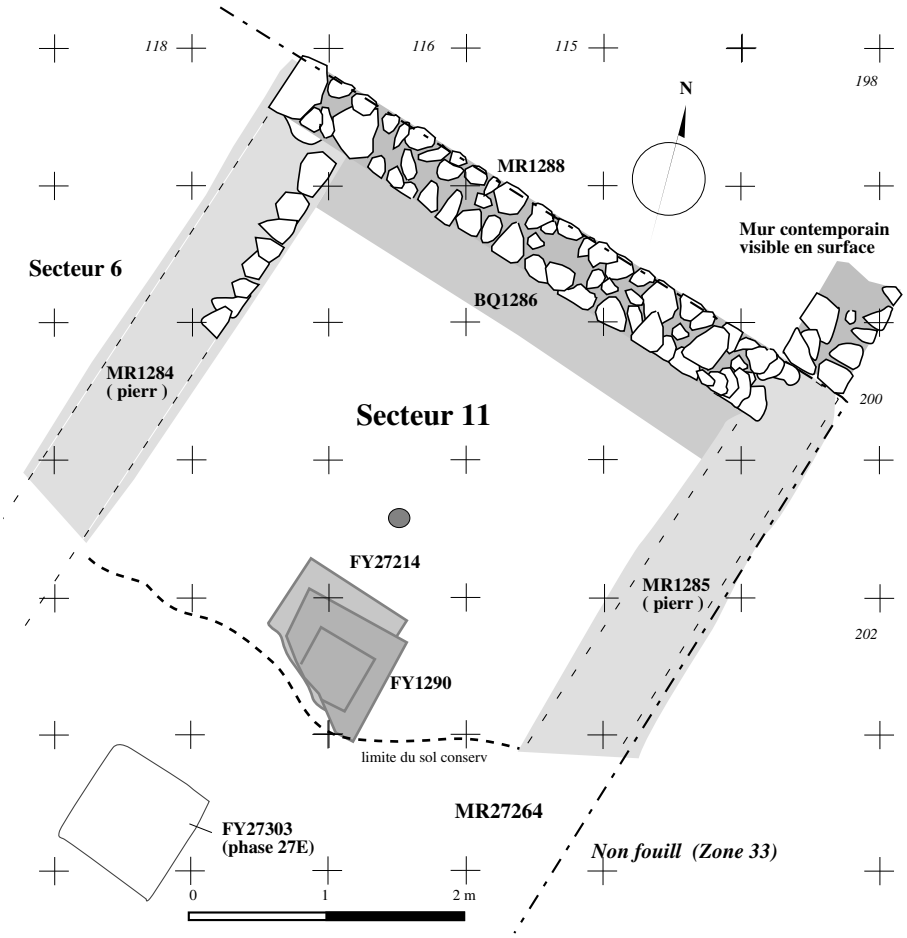

Fig. 44: Plan de détail de la pièce 11 pendant la phase 27D.

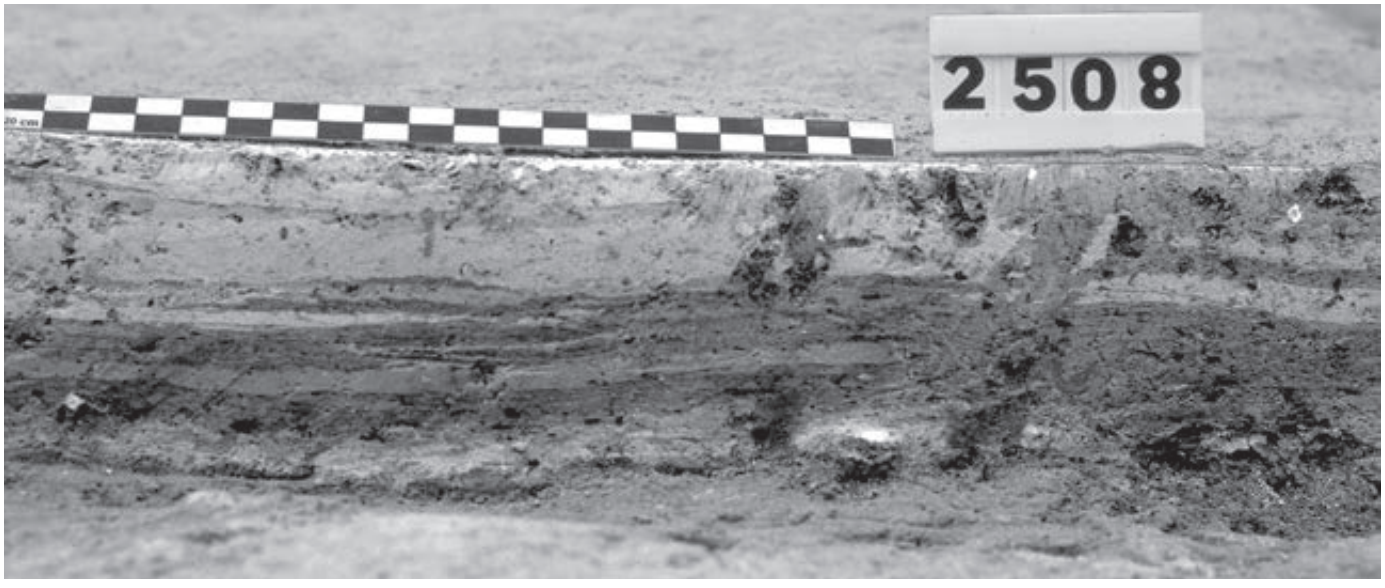

Fig. 45: Coupe à travers les sols empilés dans le secteur 11 (Us 27217 et 27208)

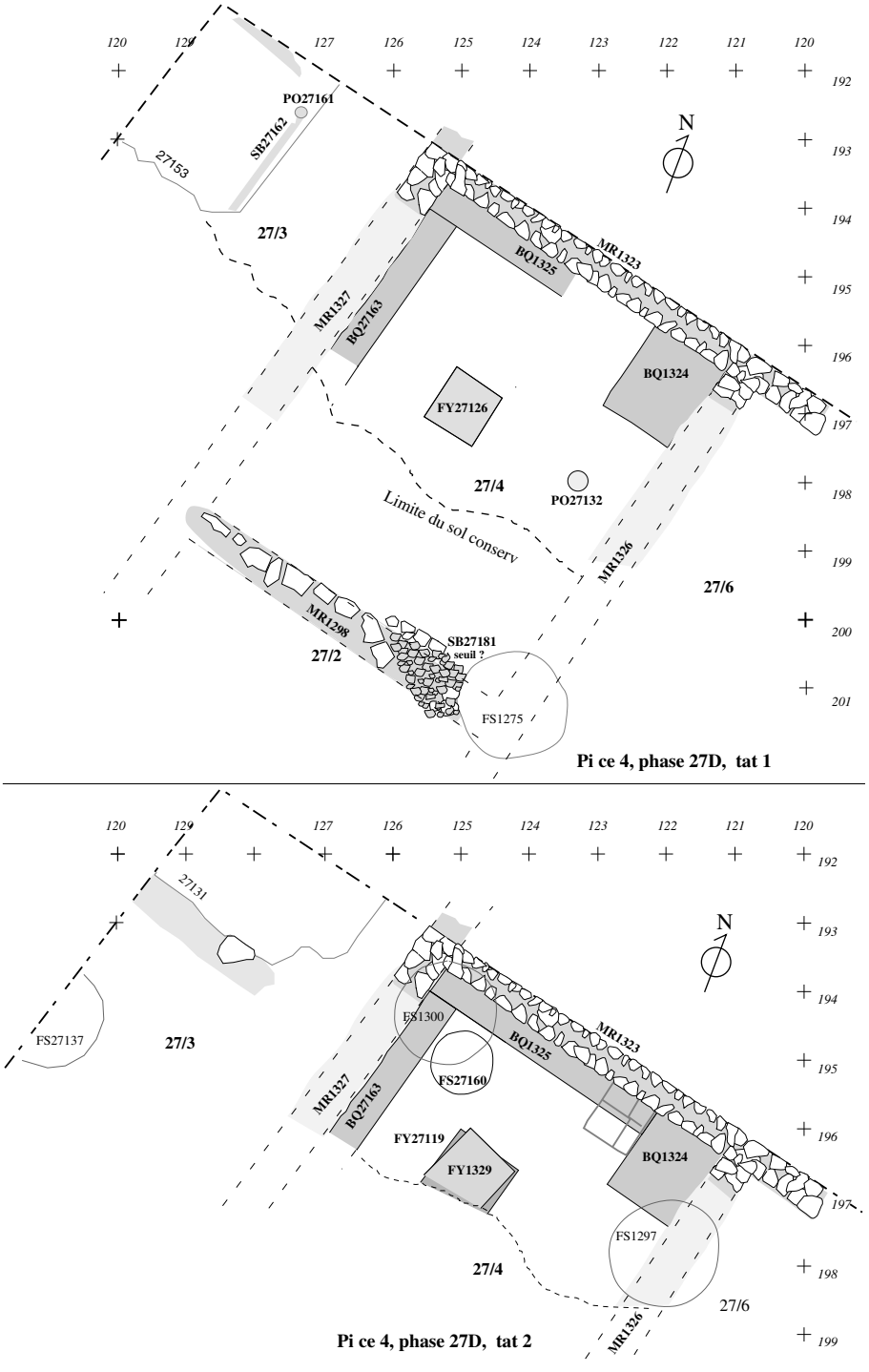

Fig. 46: Plan de détail des deux états de la pièce 4 pendant la phase 27D.

présence d'un axe durable, marquant probablement une limite de lot.

Les murs ouest (MR1327) et est (MR1326) ont été presque totalement épierrés dès la fin de la phase ; il ne reste de ces structures que l'arrachement au contact du mur nord, arrachement qui permet d'observer que ces trois murs sont liés et de construction contemporaine.

Le mur sud est arasé mais le fond d'une tranchée comblée de blocs et de moellons constitue probablement la base de sa fondation qui serait donc techniquement identique à celle du mur nord (MR1298, Us 27148 et 27175). Cette tranchée s'interrompt à l'est sur une sorte de radier de moellons et de tessons, aux limites peu nettes notamment côté sud, mais excédant la largeur d'un mur. Ce radier contemporain de la fondation correspond peut-être à l'implantation d'un seuil entre la pièce 4 et le secteur 2. On remarque enfin que cette fondation du mur MR1298 prend place précisément au-dessus de la tranchée d'épierrement du mur MR27188 (façade nord des pièces 1 et 2 durant la phase 27F).

Dans ces limites la salle 4 est un rectangle de 5,6 m (du nord au sud) sur 4,8 m soit une surface intérieure de près de 27 m2. Comme on l'a vu, une ouverture est probable vers le sud (c'est-à-dire probablement vers la pièce mitoyenne) ; une autre porte est possible notamment vers l'ouest où le niveau de fondation est localement renforcé (couche d'éclats de taille 27136). Seul le mur nord est certainement sans ouverture.

Cette architecture, comme dans le cas de la pièce 11, représente une rupture partielle avec la phase 27F1. Les axes est-ouest sont conservés (élévation du mur sud MR1298 sur l'ancienne façade, et mur nord MR1323 en prolongement du mur du secteur 11 et au-dessus de la cloison limitant le «hangar» 9) ; en revanche les axes nord-sud sont nettement décalés vers l'ouest par rapport à ceux de la pièce 2 (voir fig. 43).

5.2.2. La stratigraphie et les aménagements domestiques (fig. 46)

L'aménagement montre de larges similitudes avec la maison 11 : les sols de limon gris ou beige sont régulièrement refaits, la pièce est dotée de manière permanente de banquettes et d'un foyer décoré. Un modeste remblaiement intermédiaire permet de distinguer deux états.

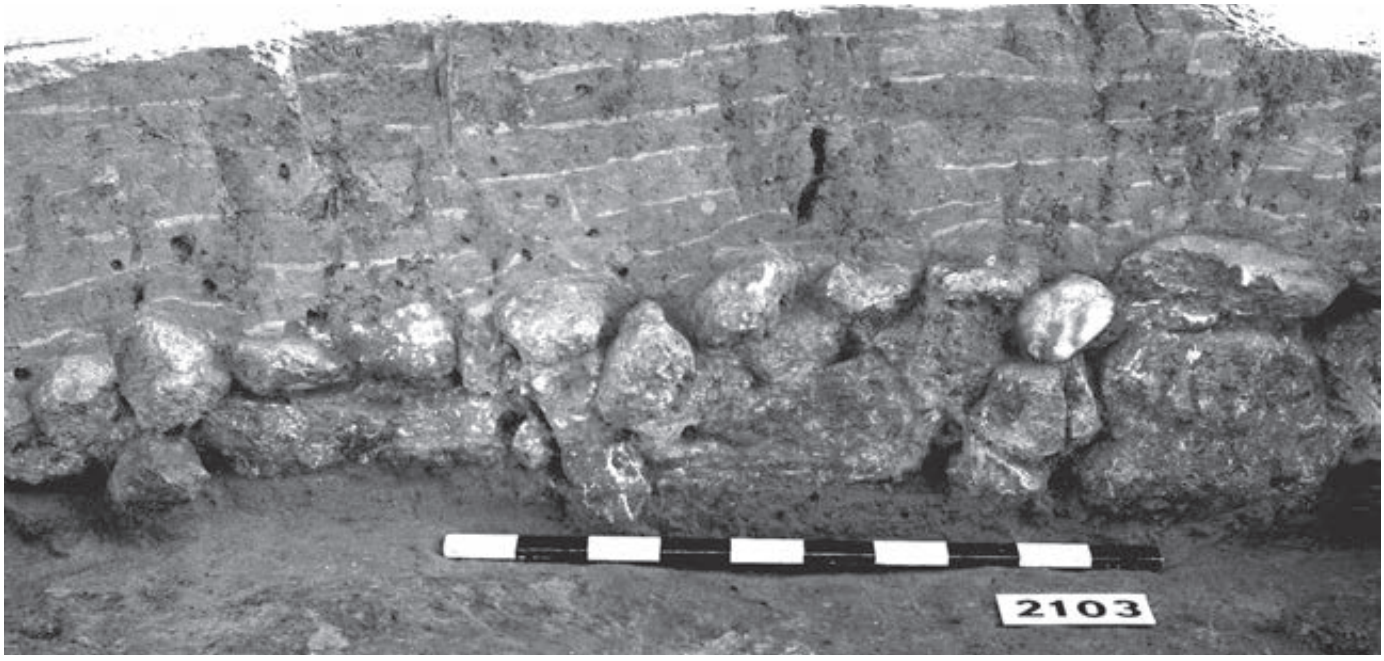

Fig. 47: Mur nord de la pièce 4 (MR1323); base de pierre et élévation en adobes.

- Premier état

Après la mise en place des murs trois banquettes sont bâties. La première est appuyée au mur nord (BQ12325) et semble dans un premier temps ne concerner qu'une partie du mur, sa longueur étant estimée à 3 m. La seconde (BQ27163) est accolée à la précédente et appuyée au mur ouest ; sa longueur n'est pas connue car elle est arasée au sud. Ces deux banquettes ont une largeur de 45 cm pour environ 30 cm de hauteur ; elles sont faites d'adobes (4 assises) de même limon et de même module que l'élévation du mur, elles sont également enduites de limon gris. La troisième (BQ1324) est une banquette d'angle au nord-est de la pièce ; elle a un plan carré de 1,3 m de côté (soit 3 x 3 adobes) et une hauteur proche de 30 cm ; elle est également enduite.

Une chape de limon gris est étalée sur le remblai après la construction des banquettes, son épaisseur est inférieure au centimètre ; après la formation d'une couche de sédimentation charbonneuse témoignant d'une brève occupation, un nouveau sol de même type est posé sur

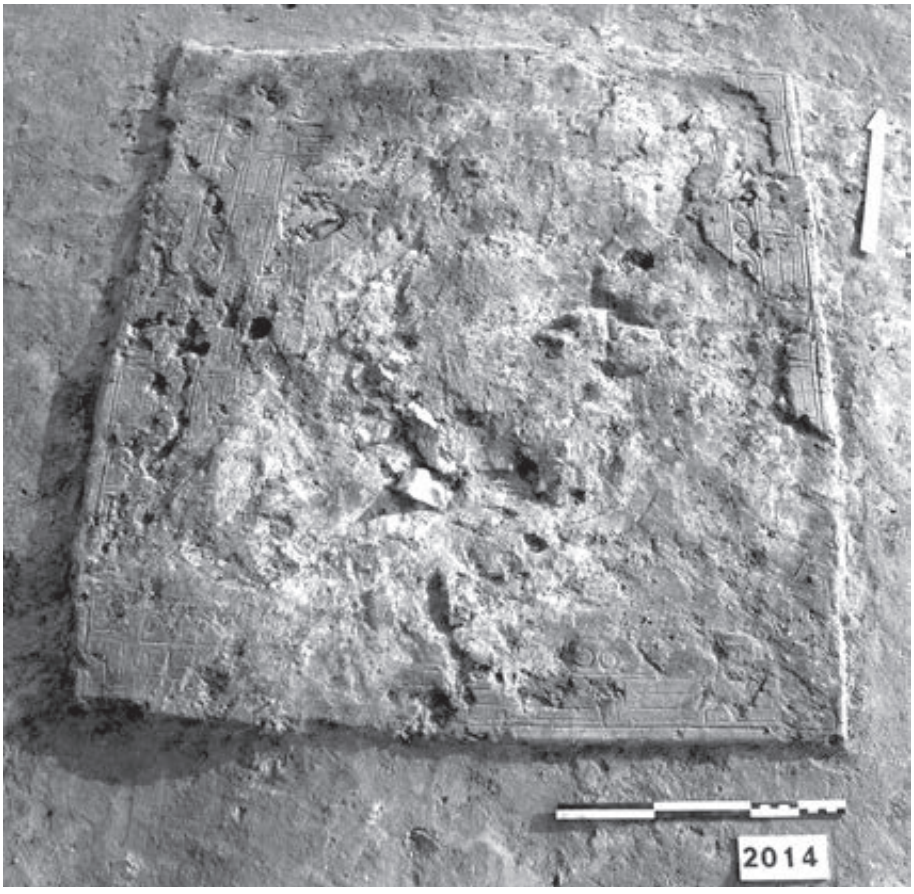

Fig. 48: Sole décorée du foyer FY27126

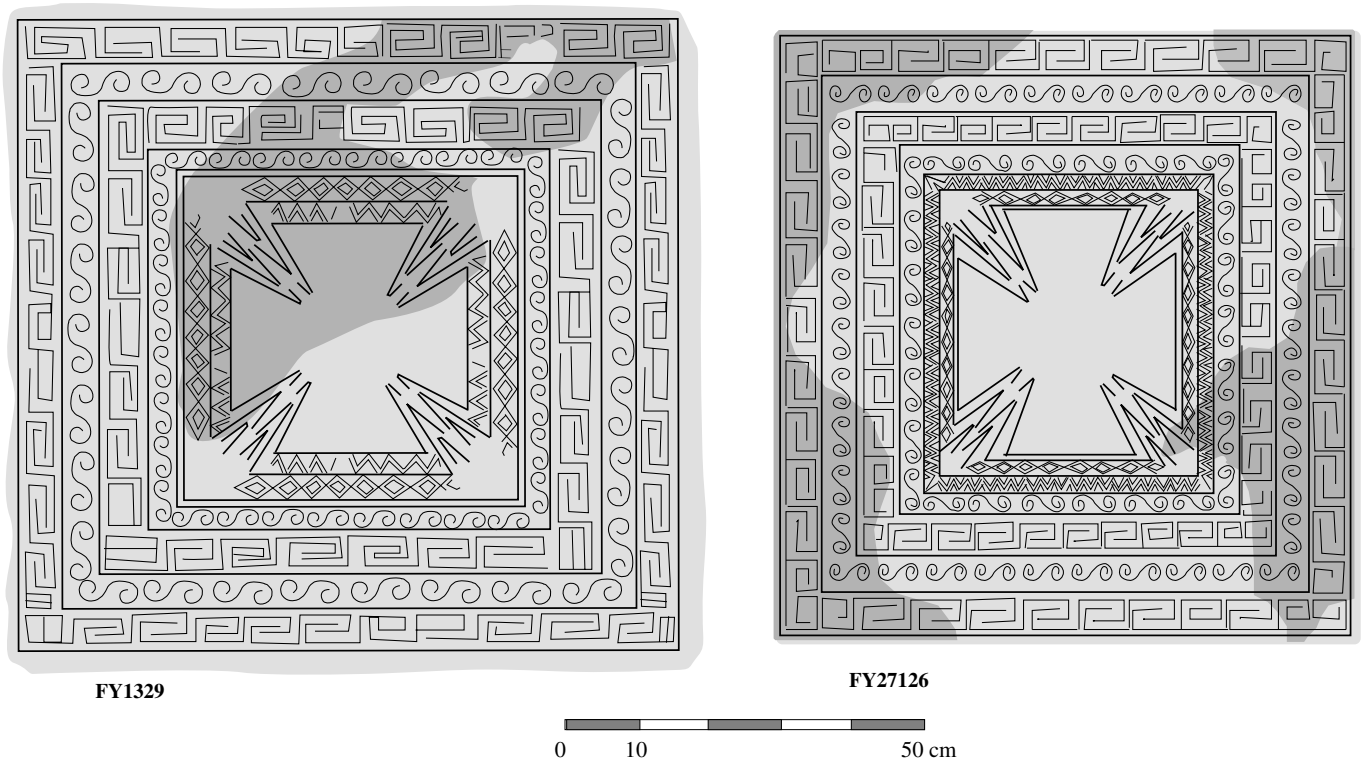

Fig. 49: Restitution des foyers de la pièce 11 pendant la phase 27D.

l'ensemble de la pièce. Ce processus se renouvelle 7 à 8 fois constituant une couche de 10 à 12 cm d'épaisseur (27139) au sommet de laquelle on a individualisé la surface 27130.

A cette surface appartient un grand foyer quadrangulaire, au décor particulièrement riche (FY27126) (fig. 48 et 49). Son mode de construction a pu être précisé : une large fosse rectangulaire, un peu plus étendue que la plaque-foyer, a été creusée, puis remplie d'argile avec, au centre seulement, un radier de petites pierres anguleuses ; la plaque foyer a ensuite été délimitée, en élévation par rapport au sol de près de deux cm avec une nette bordure presque verticale, et décorée avant la cuisson. Le décor, largement détruit mais reconstituable, est composé de six registres de grecques, spires, chevrons et losanges, encadrant une plaque centrale inornée à l'exception de quelques traits en diagonale dans les angles. Le foyer mesure 86 cm sur 82 cm, la plaque centrale 35 cm sur 32 cm, la plus grande dimension étant dans le sens nord-sud ce qui correspond au grand côté de la pièce. Bien que globalement en position centrale, il est légèrement décalé vers l'ouest, et plus nettement vers le nord ; il est proche des banquettes décrites ci-dessus. Ce foyer est contemporain du dernier, ou des derniers, sol(s) de la série dont témoigne l'Us 27139, il succède à 3 foyers antérieurs et superposés dont il subsiste les radiers, mais pas les soles, détruites lors des réaménagements (fig. 50).

Les sols, soigneusement nettoyés, ne gardent guère de traces d'occupation ; on remarque cependant un trou de poteau circulaire (ou négatif d'un vase enfoncé dans la terre battue ?) à proximité du mur est (PO27134).

- Deuxième état

A l'issue de cette période la pièce fait l'objet de réaménagements qui ne modifient que légèrement sa disposition. Un remblai de limon gris de 10 à 15 cm d'épaisseur est accumulé sur l'ensemble de la surface (27122). Dans l'angle formé par la banquette BQ1324 et le mur nord quelques adobes sont posées côte à côte, formant un pavement localisé de 70 cm sur 80 (27140). Un nouvelle chape de limon gris constitue le premier sol et, comme lors de la phase précédente, ces sols seront refaits à plusieurs reprises (couche 27049 et surface 27075). Les banquettes sont rehaussées d'une dizaine de centimètres, et il semble que la banquette nord (BQ1325) soit prolongée en cours de phase jusqu'au contact de la banquette d'angle, couvrant toute la longueur du mur, et occultant le pavement mentionné ci-dessus. Un foyer décoré est aménagé sur une large plaque de limon argileux jaune avec radier de tessons (FY27119) ; de son décor ne subsiste qu'un lambeau montrant un registre de grecques. Un autre foyer est construit sur le précédent quand le sol s'exhausse (FY1329) avec un riche décor de chevrons et grecques. On observera que ces deux foyers et celui de l'état précédent sont superposés avec de minimes décalages dans l'emplacement et l'orientation et que leurs décorations et dimensions sont très semblables.

Enfin une fosse circulaire peu profon-

de est creusée à l'angle des banquettes ouest et nord, elle correspond selon toute vraisemblance à l'emplacement d'un grand vase (FS27160).

Cet état est recouvert d'un nouveau remblai mal conservé et délimité (27033), qui est la dernière couche conservée en place dans ce secteur. Comme pour la pièce 11 les murs est et ouest sont épierrés vers 325 av. n. è. tandis que le mur nord reste en élévation.

5.3. Les cours 3 et 6

Chacune des salles précédemment décrites est flanquée d'une cour, mais la mise en relation fonctionnelle (salle 11/cour 6, et salle 4/cour 3) est hypothétique notamment parce qu'il n'y a pas de certitude sur l'emplacement des portes de communication. Dans ces aires s'accumule pendant cette phase un sédiment charbonneux, le plus souvent riche en tessons et restes de faune. Ces couches sont assez caractéristiques de la sédimentation dans les espaces ouverts et fréquentés, pour la formation de laquelle interviennent les rejets domestiques, les dépôts liés au ruissellement, et des remblaiements épisodiques. Les niveaux d'occupation sont multiples et en général difficiles à mettre en évidence sur l'ensemble de la surface.

5.3.1. La cour 6

Il s'agit d'un espace réduit dont les dimensions sont de 3,6 m d'est en ouest et probablement de 6,80 m du nord au sud (si on suppose un bâtiment accolé au rempart). L'ouverture vers le nord est limitée par le prolongement du mur de la pièce 4 (cf. *supra*). On a distingué dans la sédimentation deux couches (27222 et 27206) séparées par une surface (27219) ; la couche 27222 incorpore à sa base quelques moellons et des lits ou paquets de limon argileux qui doivent probablement être reliés à la construction des murs limitrophes, MR1326 à l'ouest et MR1284 à l'est. Aucun aménagement n'a été conservé mais la surface connue ne représente qu'une petite partie de la surface réelle de la cour, compte tenu de l'arasement des couches dans la partie sud.

Fig. 50: Foyer FY27126 en cours de fouille: radiers superposés attestant la succession de plusieurs foyers au même emplacement.

5.3.2. La cour 3 (fig. 46)

De cette aire nous ne connaissons que la limite orientale constituée par le mur MR1327 ; nous pouvons raisonnablement supposer une limite au sud qui reprendrait peu ou prou l'alignement du mur ancien. Dans les autres directions la cour s'étend au-delà de la zone fouillée. Cette aire se situant en contrebas, l'épaisseur des strates accumulées est assez considérable et on a pu distinguer 6 couches pour la phase 27D (fig. 2).

Comme dans le cas du secteur 6, une strate (27177) contient des témoins de la construction du mur voisin (MR1327) sous forme de moellons dispersés et de lentilles de limon. Par ailleurs à deux reprises on observe sur une partie du secteur les restes d'une construction (fig. 46). Il s'agit d'abord d'une couche de limon sableux blanc, bosselée en surface (27153)), située dans l'angle nord-ouest du secteur et couvrant 5 à 6 m2. A l'est le limon s'interrompt de manière rectiligne, à 1,8 m du mur MR1327 (mur ouest de la salle 4) ; le long de cette ligne une lacune allongée dans la couche de limon est certainement le témoin d'une cloison en matériaux périssables (SB27162), avec un poteau à son extrémité (PO27161) et probablement une ouverture. Aucune trace d'aménagement intérieur, ni aucun mobilier n'ont été retrouvés sur ce sol à l'exception d'une molette en basalte.

A un niveau supérieur d'une quarantaine de centimètres, on trouve les traces d'un bâtiment plus récent qui se présente de manière assez similaire : lit de limon sableux blanc (couche 27132 et surface 27131) couvrant environ 5 m2 dans l'angle nord-ouest du secteur. Ce sol de limon est limité au sud et à l'est –seules limites visibles– par un bourrelet rectiligne qui indique l'existence d'une structure, probablement un muret formant solin, dont il ne reste qu'une pierre plate. Cette petite construction s'inscrit dans l'organisation générale du quartier, ses limites sont parallèles aux murs connus ; elle est apparemment séparée du mur MR1327 par un espace de 80 cm de large mais cette lacune peut résulter d'un nivellement postérieur et on ne peut exclure que l'appentis ait été appuyé à ce mur.

La fouille n'a pas révélé d'autres structures ni d'autres aménagements pour cette phase mais, pour cette cour aussi, la surface conservée ne représente qu'une partie de la surface.

5.4. Analyse spatiale et chronologique de la phase 27D

La destruction totale de l'architecture sur la moitié sud de la zone rend très discutable toute restitution de l'organisation du quartier. Une hypothèse séduisante consisterait à proposer deux unités domestiques de forme approximativement carrée, chacune constituée de deux pièces le

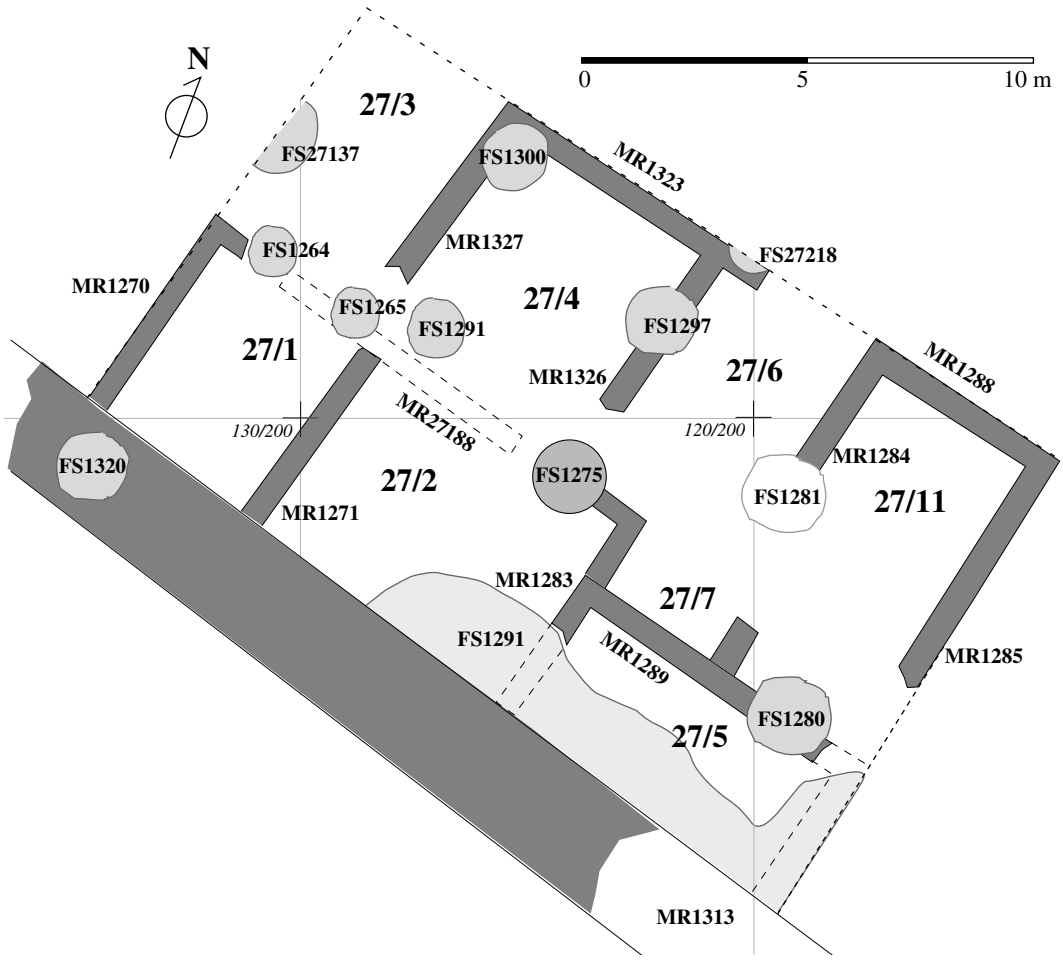

Fig. 51: Plan schématique de la zone avec indication des différentes fosses postérieures au IVe siècle av. n. è.

long du rempart, d'une pièce de séjour et d'une cour. La maison 2705, à l'ouest, correspondrait aux secteurs 1, 2, 3 et 4 ; la maison 2706 aux secteurs 5/7, 6 et 11. Chaque ensemble couvrirait environ 100 m2 (plus précisément 110 m2 et 99 m2) et le décalage des murs nord-sud, précédemment signalé (§5.2.1. et fig. 43), pourrait s'expliquer par la volonté d'équilibrer les surfaces. Cette hypothèse est notamment suggérée par l'existence d'une disposition de ce genre dans les maisons 2501 et 2502, exactement contemporaines et situées quelques mètres plus à l'est (voir l'article de M. Py ci-après) : en dehors de la similitude du plan d'ensemble, ces deux dernières maisons présentent une surface du même ordre (proche de 100 m2 avec la cour), et on remarque que la pièce de séjour, signalée par le foyer décoré, se situe au nord, les pièces accolées au rempart paraissant dévolues au stockage et à la cuisine. On doit admettre toutefois que les indices mettant en relation les différents secteurs sont très ténus, notamment en ce qui concerne la position des ouvertures, et que cette hypothèse ne pourra jamais être vérifiée.

La chronologie apporte des renseignements plus sûrs. La phase commence dans le courant du second quart du IVe siècle et se termine vers 325 sur l'ensemble de la zone comme l'atteste le mobilier du comblement des tranchées d'épierrement. Nous sommes donc en présence de bâtiments qui durent trente à quarante ans, sans modifications sensibles dans l'aménagement des pièces.

On soulignera enfin l'impression de similitude qui se dégage des pièces 4 et 11 durant cette phase : construction contemporaine, murs alignés, aménagements et évolutions identiques (sols, foyers, banquettes...). On doit se demander si de telles ressemblances, déjà observées dans les pièces 1 et 2 tiennent à la contemporanéité seulement, ou s'il faut les expliquer par des liens particuliers (familiaux, sociaux...) entre les occupants de ces maisons voisines.

6. Les témoins des phases plus récentes

6.1. La phase 27C (-325/-250)

Cette phase n'est documentée que par quelques couches situées pour l'essentiel dans la cour 3 et datées entre 300 et 250 av. n. è. (couches 27128, 27121 et 27117). Elles indiquent seulement une lacune dans la sédimentation dans le der-

nier quart du IVe siècle, et une permanence de l'occupation en espace ouvert dans ce secteur. Par ailleurs une fosse implantée à cheval sur les secteurs 6 et 11, et comblée au IIIe siècle av. n. è. (FS1281), laisse supposer une modification de l'architecture dans cette partie de la zone puisqu'elle est creusée à l'emplacement du mur de la phase 27D.

6.2. La phase 27B (Ier siècle-IIIe siècle de notre ère)

De la période romaine ne sont conservés dans ce quartier que des fonds de fosses, avec des comblements hétérogènes datés par les éléments les plus récents entre le Ier et le IIIe siècle. Sur l'ensemble de la zone on peut compter 11 fosses dont deux se distinguent des autres (fig. 51).

La première (FS1266) se présente comme un très ample creusement sur une dizaine de mètres de long, située contre le rempart dans les secteurs 2 et 5 ; sa largeur varie de 1 à 2,5 m et sa profondeur est limitée (moins de 40 cm sous l'arasement du rempart ; fond à 176 cm sous le niveau zéro de référence). Le comblement incorpore de très nombreux tessons de dolium et d'amphore, datés du troisième quart du Ier siècle de notre ère. La seconde (FS1275), située entre les secteurs 2 et 4, est un creusement circulaire (diamètre de 1,45 m, profondeur inconnue mais supérieure à 1 m, bords verticaux) qui correspond vraisemblablement à un puits. Son comblement daté du deuxième siècle incorpore dans un sédiment sableux d'importants fragments d'enduits peints ; le fond n'a pas été atteint.

Toutes les autres structures en creux de cet ensemble sont des fosses circulaires (ou légèrement ovale), d'un diamètre compris entre 1,1 m et 1,55 m, avec un profil en cuvette ; leur profondeur est comprise entre 170 cm et 220 cm sous le niveau zéro (et pour la plupart autour de 180 cm). Elles sont implantées sans tenir compte des structures enfouies, perçant même le rempart. L'interprétation et la datation de ces creusements sont problématiques ; l'hypothèse de plantations postérieures à l'antiquité a été proposée mais sans être vraiment étayée.

7. Bilan

7.1. Les apports sur l'urbanisme au IVe siècle

La comparaison des trois phases architecturales permet d'abord de constater une nette densification de l'habitat entre le début et le milieu du IVe siècle. Dans la phase 27F (premier quart du siècle) les bâtiments construits en dur représentent une surface d'environ 79 m2 (65 m2 utiles) ; les constructions annexes et provisoires, et les parties sous auvent, s'étendent sur 32 à 35 m2, et les cours ouvertes sur 95 m2 environ. Un demi siècle plus tard les constructions en dur couvrent probablement près de 170 m2, les bâtiments légers sont devenus rares et les espaces ouverts ne représentent plus que 45 m2. Cette densification autour du milieu du IVe siècle a été observée dans presque tous les quartiers fouillés pour cette époque, notamment dans les zones 1 et 4-sud et lors des sondages opérés dans les rues (voir notamment Lebeaupin 1996, p. 135-137). Elle traduit probablement une augmentation de la population, mais peut-être aussi une évolution des modes de vie ou des activités qui rendrait nécessaire la multiplication des bâtiments en dur.

Cette densification de l'habitat paraît se faire selon des règles relativement précises, et identiques d'un quartier à l'autre. Dans les phases anciennes les bâtiments accolés au rempart sont bordés par des espaces plus ou moins dégagés (cours et zones de passage sur lesquels se dressent quelques auvents ou appentis) qui les séparent de maisons situées plus à l'intérieur de la ville (par exemple la pièce 12). Lors de la reconstruction cet espace ouvert est fractionné, les bâtiments appuyés au rempart se prolongent par une série de pièces en direction de la rue principale (ici la rue 116), dessinant ainsi des îlots continus, séparés les uns des autres par des ruelles en cul-de-sac.

Ces transformations respectent dans une certaine mesures des cadres préétablis. On constate par exemple que l'axe dessiné par le mur oriental de la maison 5 (limite est de la zone 27) paraît respecté par la suite puisque les murs successifs de la pièce 11 s'empilent en conservant à peu près la même orientation. Dans l'autre sens l'axe est-ouest qui est marqué dans une phase ancienne par le mur sud de la pièce 12, et la cloison qui limite le «hangar» 9, est également conservé dans les phases suivantes (murs nord des pièces 11 et 4). L'absence de porte dans ces deux derniers murs, et le fait qu'ils ne sont pas épierrés lors des démolitions, confirment qu'ils constituent des limites solides dans le «système foncier».

En sens inverse l'axe séparant les secteurs 2 et 5 (et les maisons 2703 et 2701), marqué par le mur MR1283, n'est pas respecté lors de la reconstruction du milieu du siècle : le mur est de la pièce 4 (MR1326) étant décalé de 1,8 m vers l'ouest. Ce décalage a peut-être une logique puisqu'il permettrait, comme on l'a supposé plus haut, de rééquilibrer la surface des deux maisons. Dans cette dernière hypothèse le système foncier lattois montrerait donc une certaine souplesse.

7.2. Les techniques de construction

Le IVe siècle apparaît, dans ce quartier, comme une période de transition du point de vue des techniques architecturales. L'adobe est déjà utilisée au début du siècle comme le prouvent les couches de démolition de la pièce 5 (maison 2701), mais la majorité des structures de terre semblent en terre massive. Dès le milieu du siècle la construction en adobes devient une règle pour les bâtiments «en dur», mais aussi pour les structures secondaires, notamment les banquettes.

Par ailleurs les cloisons de bois et torchis, fréquentes dans le premier quart du siècle, se font plus rares par la suite et ne concernent plus que de très modestes bâtisses.

7.3. L'aménagement de l'habitat

Dans ce domaine aussi, une évolution se fait sentir sur certains points. Les «unités domestiques» semblent composées au début du siècle (phase 27F2) d'une pièce unique flanquée d'une cour sur laquelle peuvent se dresser des bâtiments annexes.

Quelques aménagements sont systématiquement présents : dans la pièce «en dur» une banquette le long d'un des murs, un foyer décoré à peu près au centre, des sols de limon argileux refaits fréquemment ; dans l'espace extérieur, un four culinaire et quelques structures de support (banquettes et/ou fosses comblées d'un matériau dur). Les traces d'activités culinaires se trouvent en majorité dans l'espace extérieur.

Un peu plus tard on observe que les fours sont davantage installés à l'intérieur des pièces (phases 27F1 et 27E) mais le nombre de cas attestés est réduit.

Au milieu du siècle (phase 27D) le nombre de pièces, et la superficie couverte, augmentent. La répartition des fonctions entre les différentes cellules ne peut être précisée dans le cas de la zone 27 car une grande partie de la surface bâtie nous échappe, mais les pièces conservées (pièces 4 et 11) sont de grandes salles bien entretenues, aux aménagements soignés, et probablement consacrées à la réception et au séjour ; les activités de cuisine et de stockage étaient vraisemblablement localisées dans les pièces situées le long du rempart. Les cours, étroites et dépourvues d'aménagements, semblent alors moins utilisées. Dans les pièces de séjour les aménagements restent identiques à ceux du début du siècle : sols de limon argileux rechargés régulièrement (selon une périodicité moyenne inférieure à 5 ans), banquettes de terre le long d'un ou de deux murs, foyer central décoré et refait à mesure que les sols de limon se superposent.

L'observation de ces foyers décorés montre dans certains cas un style particulier, une «touche» personnelle ou familiale, qu'on retrouve à travers le temps par exemple dans les foyers FY27126 et FY1329 de la pièce 4 (maison 2705) : la similitude de la décoration pour deux foyers qui peuvent avoir une trentaine d'années d'écart atteste la continuité dans l'occupation. Dans le cas des salles 1 et 2 (maisons 2702 et 2703) la ressemblance de certains foyers contemporains, notamment les foyers FY27234 et FY27254, tend à confirmer les liens (parenté ?) existant entre les deux maisons.

8. Conclusion

Dans cette zone les niveaux du IVe siècle ne constituent pas l'objectif principal de la recherche, d'autant plus –on l'a maintes fois signalé– qu'ils sont en bonne partie détruits. Les travaux de ces quatre années ont cependant produit une abondante documentation, et un volumineux mobilier dont il est fait état par ailleurs, mais dont on peut mentionner quelques pièces rares : des tessons de céramique «pseudo-attique» à figures, une paire de chenets avec une tête de bélier dont les yeux sont des fragments de vernis noir attique, une meule rotative complète (*meta* et *catillus*) plus ancienne d'un demi siècle que les premiers exemplaires connus dans la région, un marteau-taillant en fer... A ces objets il faut ajouter de nombreux et riches prélèvements, notamment carpologiques.

Les acquis sur l'urbanisme, l'architecture ou les aménagements domestiques paraissent également importants et confirment que la période autour du milieu du IVe siècle est pour Lattes une période de mutation concernant l'habitat aussi bien que la fortification. Reste évidemment à interpréter ces mutations, à les relier à l'évolution démographique et/ou économique, ou à d'autres facteurs... C'est évidemment une tache de plus longue haleine à laquelle, je l'espère, les observations de fouille présentées dans cet article pourront contribuer.

NOTES

(1) Voir l'analyse de l'urbanisme dans *Lattara 9*, notamment les contributions de M. Py, D. Garcia, et D. Lebeaupin (Py 1996, Garcia 1996, Lebeaupin 1996).

(2) Cet aménagement utilise deux fragments de meule appartenant à un *catillus* déjà signalé sur le sol 27253 de la salle 1, ce qui atteste le caractère strictement contemporain de ces deux surfaces.

(3) Si l'identification comme élément de pressoir à huile est confirmé, cet objet représenterait l'un des témoignages les plus anciens et les mieux conservés de l'oléiculture dans le sud de la France.

BIBLIOGRAPHIE

Garcia 1996 : D. Garcia, Dynamique de développement de la ville de *Lattara*, implantation, urbanisme et métrologie (VIe s. av. n. è.-IIe s. de n. è.), *Lattara 9*, 1996, p. 7-25.

Lebeaupin 1994 : D. Lebeaupin, Fouilles dans l'îlot 4-Sud. L'évolution de deux maisons mitoyennes (IVe s. av. n. è.-Ier s. de n. è.), *Lattara 7*, 1994, p. 29-81.

Lebeaupin 1996 : D. Lebeaupin, Les rues et places de Lattes, stratigraphie, fonction et évolution des voies publiques, *Lattara 9*, 1996, p. 103-140.

Lopez 1994 : J. López, Les fouilles des îlots 7-Est et 7-Ouest (IVe-IIe s. av. n. è.), *Lattara 7,* 1994, p. 97-145.

López 1996 : J. López et A. Net, L'enceinte de la ville antique de Lattes, *Lattara 9,* 1996, p. 25-83.

Py, López 1990 : M. Py et J. López, Histoire de l'îlot 4-Nord. Stratigraphie, architecture et aménagements (IIe s. av. n. è.-Ier s. de n. è.), *Lattara 3*, 1990, p. 211-247.

Py 1996 : Les maisons protohistoriques de Lattara (IVe-Ier s. av. n. è.), approche typologique et fonctionnelle, *Lattara 9*, 1996, p. 141-258.

Roux 1990 : J.-Cl. Roux, Histoire de l'îlot 1. Stratigraphie, architecture et aménagements (IIIe -IIe s. av. n. è.), *Lattara 3*, 1990, p. 17-71.

Annexe

Céramiques du niveau d'incendie de la pièce 1 de l'îlot 27

par Michel Py

L'incendie qui détruisit la maison 2702 dans les premières années du IVe s. a laissé des traces diverses à la fois dans la pièce 1 de l'îlot 27 et dans la cour attenante (secteur 3). On se reportera à ce propos à l'étude archéologique fournie ci-dessus par D. Lebeaupin (§3.2.1). L'objet de cette annexe est de présenter la céramique associée à cet événement, dans une perspective à la fois typologique et ethnographique.

Les limites de l'analyse de ce mobilier sont imposées par l'état des lieux : on a observé en effet que, si la violence du feu a dû occasionner une destruction brutale et quasi intégrale de l'habitation, les dépôts consécutifs à cet incendie ont été par la suite profondément remaniés, probablement dans le but de récupérer ce qui pouvait l'être. De ce fait, le mobilier (comme les structures semi-mobilières en torchis, cuves et autres) a été en grande partie dispersé et ne s'est que partiellement conservé, aucun objet intact et encore moins en position fonctionnelle ne subsistant. Des apports exogènes, dans la phase de remblaiement qui a présidé à la construction d'une nouvelle habitation, ont été de toute évidence mêlés aux restes détruits ; la sédimentation s'est par ailleurs poursuivie dans la cour sans véritable solution de continuité.

En conséquence, il est difficile de faire la part de ce qui peut rendre compte de la vie de la maison juste avant l'incendie, et ce qui appartient plus généralement à l'occupation du quartier durant la phase où cet accident survint, qui couvre le premier quart du IVe s.

Une approche de l'équipement de la maison est cependant possible en imposant trois restrictions :

– premièrement, en ne prenant en compte que la pièce 1, structure encaissante bien délimitée par son architecture (les matériaux retrouvés dans la cour étant beaucoup plus mêlés) ;

– deuxièmement, en considérant comme un seul et même ensemble l'Us 27300, couche charbonneuse restée au contact du sol 27301, dans laquelle se trouvaient quelques morceaux de vases recassés sur place, et la couche de matériaux rubéfiés étalée dans la pièce (Us 27293), riche en céramiques parmi lesquelles de nombreux fragments recollent avec les éléments conservés sur le sol (le comptage global des fragments recueillis dans ces deux niveaux est donné figure 3) ;

– troisièmement, en ne retenant dans ce mobilier que les vases dont au moins une partie a été retrouvée sur le sol, et ceux compris dans le remblai sus-jacent dont l'état de conservation indique avec une suffisante probabilité la destruction lors de l'effondrement des superstructures.

Ces conditions permettent de sélectionner 16 vases (fig.1 n°2-8 et fig.2, n°9-17) qui renvoient une image minimale de l'équipement en usage dans la pièce au moment de l'incendie. Outre la céramique, on a retrouvé dans le même contexte divers objets : sur le sol lui-même (Us 27300), un chenet en terre cuite (fig.1, n°1), des éléments de tore et de cuve en torchis, un fragment de disque perlé en bronze ; dans le remblai 27293, plusieurs fragments d'autres chenets, 1 plaque de bronze, un clou et deux tiges en fer, une table de meule à va-et-vient en basalte et un galet ayant pu faire office de pierre à aiguiser.

Typologie

Les vases attribués au fonctionnement de la pièce incendiée se répartissent en trois catégories principales : de la vaisselle fine tournée, de la vaisselle commune tournée et des vases utilitaires en céramique non tournée. Les fragments d'amphores et de doliums, assez abondants dans la couche 27293 (fig.3), appartiennent à de nombreux vaisseaux différents et n'offrent que trop peu d'assemblages pour être retenus.

a) La vaisselle montée au tour comprend (1) :

– Une coupe-skyphos attique à vernis noir de forme AT-VN 612-623 (fig.1, n°2). Cette forme de vase, produite couramment à Athènes entre 525 et 475 tant en vernis noir qu'à figures rouges, est bien attestée à Lattes dans cette même fourchette chronologique (16 exemplaires dont 4 vers 425-400, 11 vers 400-375 et un seul vers 375-350) (Py, à paraître). Le vase, retrouvé pour moitié dans l'Us 27293, pour moitié dans l'Us 27300, est presque

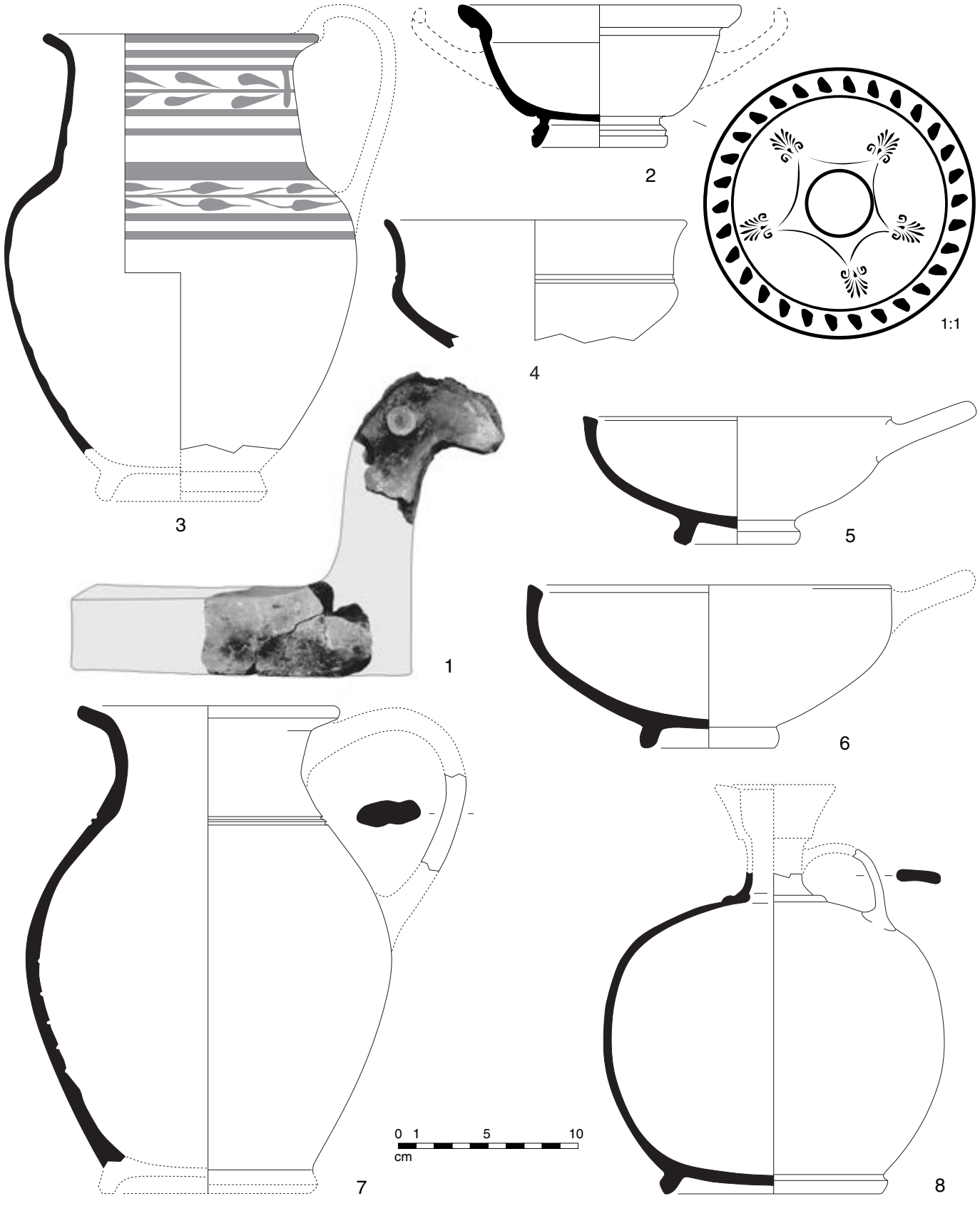

Fig. 1 : Chenet et céramiques tournées du niveau d'incendie de la pièce 27/1.

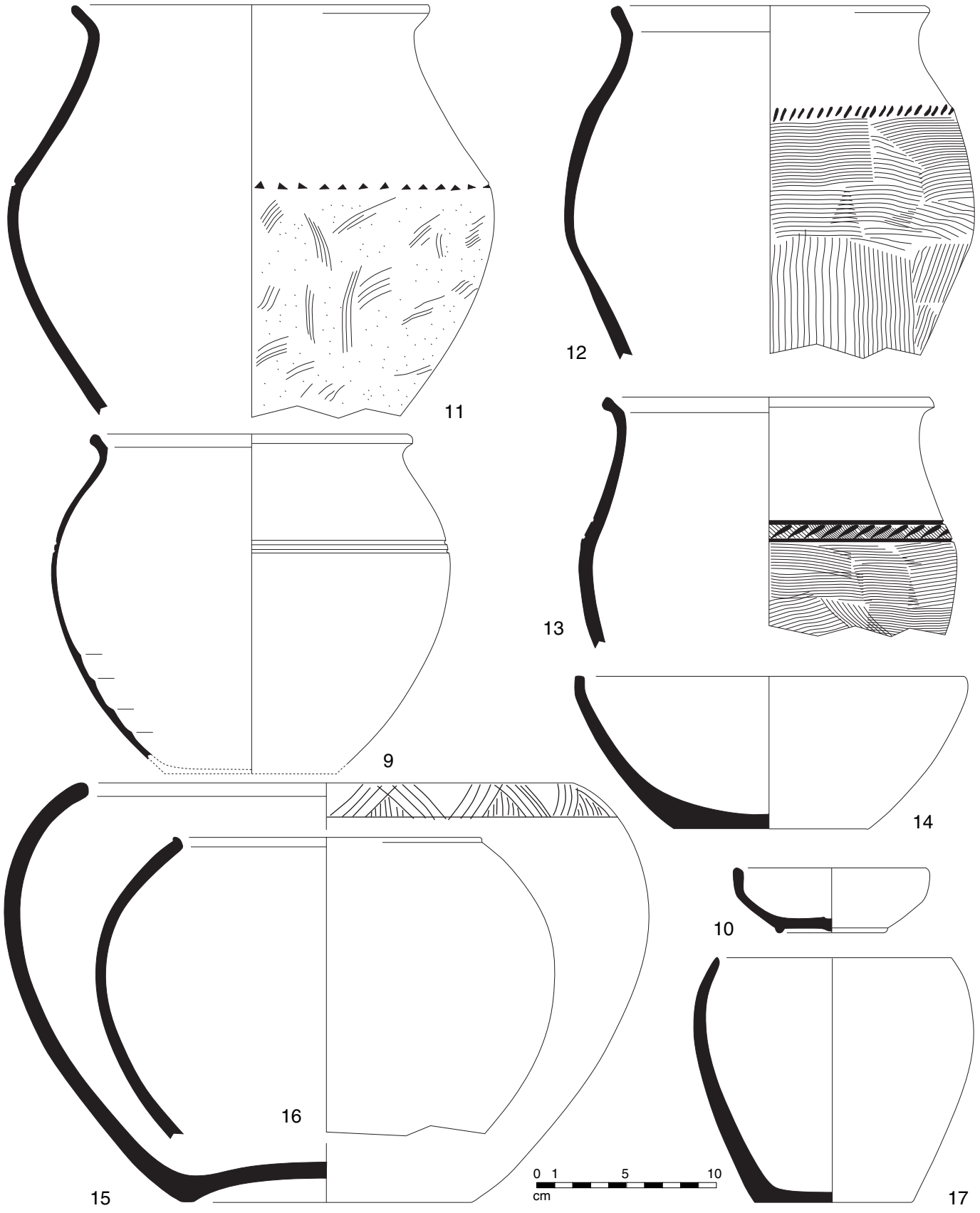

Fig. 2 : Céramiques communes tournées et non tournées du niveau d'incendie de la pièce 27/1.

complet (seules les anses manquent). Il est décoré au fond par quatre palmettes en creux, très fines et liées, entourant un cercle incisé central, et entourées par une séries d'oves en creux entre deux cercles.

– Une cruche en céramique claire peinte (fig.1, n°3) de forme CL-MAS 524, dont subsiste le col et la panse. Le col est haut et large, l'embouchure ronde, le bord déversé. Le col et l'épaule sont décorés chacun d'une guirlande de feuilles entre plusieurs bandes horizontales tracées à la peinture brune. Ce style de décor, peu fréquent, diffère de ceux que montrent les vases subgéométriques de la vallée du Rhône, mais par contre rappelle les motifs de rehauts peints de la céramique attique et italiote. Si la facture est grecque, il n'est pas pour autant certain qu'il s'agisse d'une fabrication marseillaise (2).

– Un bol caréné en céramique claire peinte (fig.1, n°4) de forme CL-MAS 332, à profil en courbe et contre-courbe, bord déversé à lèvre arrondie, épaulement marqué par deux sillons horizontaux. Cette forme, rare à Lattes, se rattache plutôt au répertoire indigène que grec. Elle n'est attestée à Lattes que par de rares spécimens du IVe et du IIIe s.

– Une coupe à une anse en céramique claire peinte (fig.1, n°5) de forme CL-MAS 412a, à vasque à profil continu, complète. La forme 412 et ses variantes sont caractéristiques du Ve s. et du début du IVe s.

– Une coupe semblable, plus profonde, se rattachant à la série 410 (fig.1, n°6). C'est un des types de vase à pâte claire les plus fréquents sur le site, qui en a livré plusieurs centaines d'exemplaires répartis entre les environs de 400 et la fin du IIIe s.

– Une cruche à pâte claire non peinte (fig.1, n°7) de forme CL-MAS 543, dont manque une partie de l'anse et l'anneau du fond. C'est un vase lourd, aux parois épaisses et à anse massive attachée sous le bord. Le contact col-panse est souligné par deux sillons profondément incisés.

– Un lécythe aryballistique en céramique jaune-clair à peinture rouge (mais dont beaucoup de tessons ont viré au gris sous l'action du feu) (fig.1, n°8), de forme CL-MAS 552. Seul manque le col et le bord conique. Cette forme imitée de prototypes attiques (3) existe en plusieurs tailles, soit assez petites (4) (cf. AT-VN 1120-1128 et 1129-1141), soit comme ici plus grandes (5) (cf. AT-VN 1100-1111).

b) À la vaisselle commune tournée se rapportent 2 pièces :

– Une urne de forme CCT-LOR 1b dont ne manque que le fond (fig.2, n°9), à pâte gris-noir et dégraissant blanc visible sur l'épiderme ; les parois sont très fines ; un double sillon est incisé sur la panse.

– Une coupelle à fond annulaire bas et bord parallèle (fig.2, n°10). Cette forme, non attestée dans cette catégorie jusqu'à présent, pourra être considérée comme une variante de petite taille du type CCT-LOR 6.

Rappelons que les céramiques commune tournées (ou tournées à gros dégraissant), fréquentes dans l'intérieur du Languedoc oriental (Dedet 1978), sont surtout caractéristiques de la deuxième moitié du Ve s. et que leur production s'éteint dès les premières décennies du IVe s.

c) La céramique non tournée est représentée au moins par 7 vases :

– Une urne à profil galbé se rattachant à la variante CNT-LOR U5d3 (fig. 2, n°11) ; col très convergent à bord déversé ; panse à peignage lâche (6).

– Une urne grossière, montée de manière irrégulière, que l'on peut rattacher à la variante à profil sinueux CNT-LOR U5d5 (fig.2, n°12) ; panse peignée ; décor sur l'épaule formé d'une rangée de coups incisés.

– Une urne beaucoup plus soignée, de forme CNT-LOR U5d (fig.2, n°13) ; col lissé, panse à peignage fin, décor de coups obliques imprimés entre deux sillons profondément incisés.

– Une coupe évasée à fond plat de forme CNT-LOR C1a (fig.2, n°14), à parois épaisses notamment au fond. Cette coupe était en place sur le sol près de la banquette.

– Une grande urne sans col de forme CNT-LOR U6a2, à bord très convergent (fig.2, n°15) ; il s'agit d'un vase soigné, à épiderme poli, portant sous le bord un décor incisé en traits simples dessinant des chevrons quadruples à remplissage hachuré. Cette forme et ce type de décor incisé sont dans la tradition du plein Ve s. et appellent de nombreuses comparaisons en Languedoc oriental et dans la vallée du Rhône (7).

– Une deuxième urne sans col, à bord retroussé (fig.2, n°16), de forme CNT-LOR U6a3, à panse également polie mais inornée.

– Une troisième urne sans col plus petite et élancée (fig.2, n°17), forme CNT-LOR U6a, de facture moins soignée.

Usages

Ce lot de vases, bien qu'il corresponde à un instantané dans une pièce particulière de l'habitat qui a eu la chance de brûler (de notre point de vue, évidemment !), est sans surprise, ni au plan typologique, ni au plan statistique : il s'intègre parfaitement au faciès du début du IVe s., dont on fournit dans un chapitre ultérieur une vision synthétique.

Du point de vue des usages dont il témoigne, il convient en premier lieu de renouveler les réserves qu'impose la conservation imparfaite des restes : nous avons là un ensemble minimal, certainement incomplet (mais dans quelle proportion ?), sur lequel on ne peut fonder aucune certitude définitive. Pour autant, la répartition des types de vases représentés n'a rien d'incohérent dans le contexte de l'époque, et correspond assez à la moyenne des observations faites à Lattes pour qu'on ne puisse mettre en doute radicalement sa représentativité. Cette constatation autorise quelques commentaires à portée ethnographique, du moins dans le registre des hypothèses de travail.

On remarquera tout d'abord d'un point de vue général que le service de table est effectivement présent, comme on pouvait l'attendre d'une salle de séjour (8) caractérisée par la qualité de son sol enduit d'argile, par la présence d'une banquette et d'un foyer construit décoré. De même, l'existence de vases liés au stockage et à la cuisson des aliments n'est pas aberrantes dans une maison dont la pièce unique est équipée d'instruments de cuisson (foyer) et de stockage (cuve en torchis), qui la font apparaître en définitive comme un espace relativement polyvalent (9).

Pour autant, ce mobilier de table et de cuisine (complété par une meule), est quantitativement limité, ce qui pourrait indiquer que la maison n'abritait qu'un petit nombre de personnes : observation à mettre en rapport avec l'exiguïté de la partie bâtie (19 m2 utiles), nonobstant l'existence d'une assez vaste cour.

cat gories	types
tourn e fine: 162 (10.08%)	gris mono: 1 (0.08%)
	cl.-peinte: 133 (10.63%)
	attique: 27 (2.16%)
	pseudo-at: 1 (0.08%)
tourn e commune: 251 (15.62%)	p te-cl.: 162 (12.95%)
	cct-lor: 84 (6.71%)
	com-ib: 3 (0.24%)
	com-etr: 1 (0.08%)
	mort-m: 1 (0.08%)
non tourn e: 838 (52.15%)	CNT-Lor: 838 (66.99%)
TOTAL VAISSELLE: 1251 (77.85%)	
amphores: 254 (15.81%)	a-etr: 8 (3.15%)
	a-mas: 241 (94.88%)
	a-ib : 5 (1.97%)
dolium: 102 (6.35%)	dolium: 102 (100%)
TOTAL : 1607 fragments	

Fig. 3 : Tableau de comptage global des fragments de céramique du niveau d'incendie de la pièce 27/1.

• Service de table

Le service de table se compose d'un seul vase à boire caractérisé : la coupe skyphos attique (n°2). La petite coupelle en commune tournée (n°10) put également remplir cet office (petit bol pour un jeune enfant ?), mais on y verrait aussi bien un vase à condiments. Par contre, en l'absence d'assiettes (inexistantes dans le vaisselier de cette époque) et de grandes jattes dévolues à la prise au plat en commun (assez fréquentes au contraire dans le monde indigène et à Lattes même), les vases pour manger peuvent très bien correspondre ici aux deux coupes à une anse en pâte claire (n°5 et 6), d'une capacité proche, trop grandes en tout cas et malcommodes pour la boisson (10). Le vase à pâte claire caréné (n°4), moins caractéristique, put également servir à manger, mais aussi à présenter de la nourriture ou toute autre fonction.

Le fait qu'il y ait deux vases à une anse semblables pourrait suggérer une cellule habitée par un couple seul ou éventuellement possédant un enfant (coupelle). Dans tous les cas de figure cependant, l'existence d'un unique vase à boire en céramique de «demi-luxe» (vernis noir), probablement destiné au vin, indiquerait que seul le chef de famille avait accès à ce breuvage, du moins avec l'apparat culturel qu'on lui confère ordinairement ; à moins qu'il n'ait été d'usage de faire circuler la coupe à vin entre les convives, ce qui, pour n'être pas formellement attesté dans les sources (11), n'en demeure pas moins possible.

Les vases à verser ne sont pas inintéressants. Ils se composent d'abord de deux cruches très différentes : l'une, fine et joliment ornée (n°3), pourrait avoir été dévolue au service du vin ; l'autre, plus lourde et faite de terre poreuse sans couverte (n°7), paraît tout indiquée pour stocker et rafraîchir l'eau.

Le troisième vase à verser est le lécythe aryballistique en céramique claire peinte (n°8). Cette forme pose le problème de la transmission des usages à travers des mondes culturels différents. Le modèle d'origine est à situer à Athènes, où de tels vases étaient destinés à contenir de l'huile (grands modèles) ou des onguents (petits modèles), et utilisés en contexte funéraire (offrandes ou préparation du cadavre) ou domestique, et dans ce cas soit pour la toilette (l'embouchure en forme de coupelle servant alors prendre le liquide sur un doigt) (12), soit pour la cuisine (huile de préparation ou de cuisson) (13).

Dans quelle mesure une telle spécialisation fonctionnelle, liée à l'utilisation de l'huile, s'est-elle transmise jusqu'à Marseille, où notre vase fut très probablement fabriqué, et par ce relais jusqu'à Lattes, où il fut utilisé ? Deux remarques permettent de penser que l'éventualité d'un tel processus n'est pas totalement exclue. D'une part, ces lécythes, quelle qu'en soit la taille, sont peu fréquents sur notre site, que ce soit en céramique attique à figures rouges (2 ex.) ou à vernis noir (1 ex.), ou en céramique massaliète (35 ex.), et cette rareté pourrait être le signe d'un usage, voire d'un contenu particulier. D'autre part, on pourra se demander si le fait que le lécythe de la pièce 1 de l'îlot 27 ait été recueilli non loin d'un pressoir à rainure, conservé en place dans la cour 9 du même îlot (14), constitue une coïncidence vraiment fortuite. On pourrait en effet imaginer que l'huile d'olive produite sur un tel pressoir (s'il s'agit bien d'huile) ait été stockée dans des vases de ce type pour un usage culinaire. Certes le vaisselier de la pièce 1 ne comporte aucune lopas destinée à la friture (15), mais l'huile a pu avoir des usages diversifiés dans le contexte local.

• Préparation des aliments

Une urne commune tournée (n°9) et sept vases non tournés (n°11-17) se rapportent au conditionnement et à la préparation de la nourriture. La coupe n°14, dont les parois sont particulièrement épaisses, semble avoir été destinée tout autant à la cuisson (le fond est rubéfié) qu'à la présentation des aliments. Quant aux urnes, il n'est pas nécessaire d'insister sur leur double fonction : petit stockage d'une part, notamment pour les plus volumineuses (n°11-12), cuisson au pot d'autre part pour les exemplaires moyens (n°13 et 17 par exemple). L'urne commune tournée n°9 put aussi aller au feu (ou du moins sur la braise), malgré la finesse de ses parois, car elle est faite d'une terre très réfractaire. Quant aux urnes sans col à épiderme poli (n°15-16), on les verrait plutôt destinées au stockage, peut être de liquides (le polissage, présent également à l'intérieur, assurant une bonne étanchéité).

Cette petite batterie de cuisine (à compléter certainement par quelques autres

vases dont ne subsistent que des fragments) correspond bien, en volume, à la population réduite suggérée par la vaisselle de table. Elle est relativement diversifiée (bien que manquent les plats et jattes basses) et put assumer de multiples préparations, d'autant qu'il faut ajouter une part non négligeable d'instruments en torchis, telle qu'une cuve pour les céréales (à associer à la meule retrouvée non loin) (16) et d'autres éléments moins facilement identifiables. Par contre, il ne semble pas que l'on ait utilisé couramment de vaisselle de bois ou de vanneries, aucun reste de ce type n'ayant été remarqué parmi les matériaux carbonisés par l'incendie.

La préparation se faisait à l'évidence à l'intérieur de la salle, et plutôt dans la partie nord, vers la porte. La cuisson était surtout pratiquée à l'extérieur, dans la cour 3, où se tenait un four de grande taille et où abondent les balayures de cendres. Le foyer décoré pouvait de son côté être réservé au réchauffage des plats, ou bien au chauffage et à l'éclairage de la salle. Dans ce schéma, on est tenté de situer la prise des repas dans cette partie arrière de la pièce, où l'on pouvait s'asseoir sur une banquette et manger devant le foyer décoré.

NOTES

(1) La typologie des vases sera donnée par référence à la nomenclature de Dicocer[1] (Py 1993). D'autres renvois seront effectués à l'analyse du faciès de la céramique du IVe s. de Lattes que je publie dans le même volume, citée ci-après *«Faciès...»*.

(2) On peut attribuer au même style deux autres cruches du IVe s. découvertes dans la zone 1 et portant également un décor floral (Us 1393 et 1617) : voir ci-après, *Faciès...,* fig. 9, n°3 et fig.22, n°18.

(3) Sur la forme des lécythes attiques, voir Haspels 1936 (figures noires) et Sparkes 1970, p.150-155 (vernis noir).

(4) Voir par exemple les spécimens du Pègue (Lagrand 1973, p.135) ou de Martigues (Chausserie-Laprée 1988 , p.87). Voir aussi ci-après, *Faciès...,* fig.99 n°14 et fig.117 n°33-34.

(5) Plusieurs bords appartenant à cette variante d'assez grande ont été recueillis dans les niveaux du IVe s. de Lattes : ci-après, *Faciès...,* fig.8 n° 8, 61 n°4 et 112 n°11-17.

(6) Une urne tout à fait semblable a été découverte dans l'Us 27229, datée des environs de 375 : voir *Faciès...,* fig.103, n°2.

(7) Pour les décors incisés en trait simple du milieu de l'âge du Fer, se reporter notamment Lagrand 1973 ; Dedet 1987 ; Py 1990, p.357-358. Voir aussi ci-après, *Faciès...,* fig.44, n°1 ; 54, n°18-20 ; 62, n°9-10 ; 70, n°1 et surtout 110, n°4.

(8) Sur cette notion et les caractéristiques qu'elle implique, se reporter à Py 1996.

(9) Cet aspect polyvalent est confirmé et renforcé par l'étude des micro-traces, qui ont révélé, outre des restes variés de consommation, des traces de petite métallurgie autour du foyer décoré : voir ci-après l'article de Laura Saffiotti.

(10) La capacité de ces coupes à une anse et la forme du bord (biseauté vers l'intérieur) permettent de douter fermement qu'elles aient été consacrées à la consommation du vin, comme le propose Bats 1988, p.177.

(11) L'existence de graffites de propriété sur un certain nombre de coupes à boire à vernis noir (surtout en campanienne, mais également à Lattes sur attique : Bats 1988a) a parfois porté à considérer ces vases comme des objets personnels. Remarquons cependant que de telles marques ne se justifient guère dans le contexte domestique de la région et de l'époque, dominé par la structure de la famille nucléaire. Par contre, cette pratique pourrait trouver une signification et une justification beaucoup plus fortes dans le cadre des banquets collectifs que suppose la «société festive» imaginée par M. Dietler (voir notamment l'article présenté à la fin de ce volume). Sur la mise en relation des graffites de propriété et des pratiques communautaires, voir, dans un autre contexte (militaire) et à une autre époque, les remarques de Galsterer 1983 sur les découvertes de Haltern. A contrario, la circulation d'un vase à boire faisant plusieurs fois le tour des convives d'un banquet pourrait rendre compte de la curieuse allusion de Poseidonios (ap. Ath. 152d) à propos des mœurs de Celtes, buvant «peu à la fois, pas plus que la valeur d'un cyathos, *à la même coupe*» et «y revenant à plusieurs reprises».

(12) Hypothèse proposée par Cook 1960.

(13) Sur ces différents usages, se reporter à Richter 1935, p.14-15.

(14) Ce pressoir est visible sur le cliché de la fig. 5 de l'article de D. Lebeaupin (ci-dessus) et positionné sur le plan de la fig. 6 et sur la section 4 de la figure 8. Le niveau de fondation du pressoir n'a pas encore été fouillé mais la chronologie de son utilisation ne saurait être très éloignée de l'époque de «fonctionnement» du sol 27301 de la pièce 1 et donc du lécythe.

(15) L'époque est juste un peu haute pour cette forme de commune grecque, dont les premières importations sont attestées à Lattes à partir de 375 av. n. è. Cf. *Faciès...,* §3.6.4 et fig.148.

(16) L'activité de la meule est attestée par la présence de micro-traces de basalte entre le foyer décoré et la porte de la salle (voir ci-après l'étude de L. Saffiotti, fig.3) et le stockage de graines dans la cuve en torchis par de nombreux restes carbonisés (Buxó 1998, p.112, fig.4).

BIBLIOGRAPHIE

Bats 1988 : M. Bats, *Vaisselle et alimentation à Olbia de Provence (v.350-v.50 av. J.-C.), modèles culturels et catégories céramiques*, Revue Archéologique de Narbonnaise, sup.18, Paris, 1988.

Bats 1988a : M. Bats, Les inscriptions et graffites sur vases céramiques de Lattara protohistorique (Lattes, Hérault), *Lattara 1*, 1988, 147-160.

Buxó 1998 : R. Buxó et N. Rovira, Rapport sur les prélèvements effectués durant la campagne de fouille de 1998 sur le site de Lattes, *Lattes, Rapport intermédiaire 1998*, dact., p.109-112.

Chausserie-Laprée 1988 : J. Chausserie-Laprée et al., *Le village gaulois de Martigues,* Dossiers Histoire et Archéologie, 128, 1988.

Dedet 1978 : B. Dedet, Note sur la céramique tournée à gros dégraissant du Languedoc oriental (deuxième moitié du Ve s. av. J.-C.), *Figlina*, 3, 1978, 25-42.

Dedet 1987 : B. Dedet, *Habitat et vie quotidienne en Languedoc au milieu de l'Age du Fer: l'unité domestique n°1 de Gailhan (Gard),* Revue Archéologique de Narbonnaise, sup. 17, 1987.

Galsterer 1983 : B. Galsterer, *Die graffiti auf der römischer Gefässkeramik aus Haltern*, 1983.

Haspels 1936 : C. H. E. Haspels, *Attic Black-figured Lekythoi*, Paris, 1936.

Lagrand 1973 : Ch. Lagrand et J.-P. Thalmann, *Les habitats protohistoriques du Pègue, Drôme, le sondage n°8*, Grenoble, 1973.

Py 1990 : M. Py, *Culture, économie et société protohistoriques dans la région nimoise,* Collection de l'Ecole Française de Rome, 131, Rome-Paris, 1990, 2 vol.

Py 1993 : M. Py dir., *Dicocer[1], Dictionnaire des céramiques antiques (VIIe s. av. n. è.-VIIe s. de n. è.) en Méditerranée nord-occidentale (Provence, Languedoc, Ampurdan),* Lattara 6, 1993, 624 p.

Py 1996 : M. Py, Les maisons protohistoriques de Lattara (IVe-Ier s. av. n. è.), approche typologique et fonctionnelle, dans *Urbanisme et architecture dans la ville antique de Lattes,* Lattara 9, 1996, 141-258.

Py à paraître : M. Py et B. Sabatini, La céramique attique de Lattes (Hérault, France) au IVe s. av. n.è. dans *Actes du colloque international sur la céramique attique du IVe s., Arles, Décembre 1995*, Publication du Centre Jean Bérard, Naples, à paraître.

Richter 1935 : G. M. Richter, M. J. Milne, *Shapes and Names of Athenian Vases*, New-York, 1935.